D'onte ses ?
D'où es-tu ?

Mémoires de guerre des Limousins 1917

La Revue du
Cercle de généalogie
et d'histoire, des
Marchois et Limousins

n°16 - automne-hiver 2017 - 39e année

Sommaire

D'ONTE SES ? n°16 - automne-hiver 2017

AVANT-PROPOS
Jean-Jacques Mauriat ..... page 4

CHAPITRE I
1917 : LA FATIGUE DES SOLDATS... L'ENTÊTEMENT DU GÉNÉRAL
LE CHEMIN DES DAMES OU L'IMPOSSIBLE RUPTURE DU FRONT
Philippe Grandcoing ..... page 7
TÉMOIGNAGE : SOLDAT JOACHIM ARMAND PATAUD, MORT DANS L'ATTAQUE D'AVRIL 1917
Marc Chappat ..... page 13

CHAPITRE II
ENTRE TRAGÉDIES ET CAUCHEMARS QUOTIDIENS, LES SOLDATS SONT ÉPUISÉS
LA GRANDE CRISE DE LASSITUDE DES COMBATTANTS
Philippe Grandcoing ..... page 15
TÉMOIGNAGE : LÉON LEBRET : LE QUOTIDIEN D'UNE VIE EN TEMPS DE GUERRE
Guy Dintrat ..... page 20
DANS LE TIROIR DE L'ARMOIRE : DEUX INSIGNES DU SACRÉ CŒUR
Dominique Lecointre-Montagne ..... page 47

CHAPITRE III
LES SOUCIS DES POPULATIONS À L'ARRIÈRE
TÉMOIGNAGE : L'INSTITUTEUR DE SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHE
Pascal Soula ..... page 53
MAURICE DUMAITRE : « AS-TU BIEN VENDU TES COCHONS ? »
Annie Dumaitre ..... page 57

CHAPITRE IV
LE CAMP DE LA COURTINE, ENTRE POPULATION CIVILE ET OCCUPATION MILITAIRE
LES MUTINS RUSSES DE LA COURTINE
Philippe Grandcoing ..... page 59
FEMMES LIBRES OU FEMMES DÉBAUCHÉES AUTOUR DU CAMP DE LA COURTINE
Jean-Jacques Mauriat ..... page 71

CHAPITRE V
LES MONUMENTS AUX MORTS
LES ENFANTS DE SAINT-MARTIN-CHÂTEAU MORTS POUR LA FRANCE
Michel Ruby, Jacques Peyratou, Alain Bregiroux ..... page 79
LES ENFANTS DE SAINT-SYLVAIN-BELLEGARDE MORTS POUR LA FRANCE
Michel Sémentery ..... page 87
LES ENFANTS DE LA ROCHETTE MORTS POUR LA FRANCE
Dominique Lecointre-Montagne ..... page 95
LES ENFANTS DE SALON-LA-TOUR MORTS POUR LA FRANCE
Patrick Renaudie ..... page 97

POSTFACE : ELISABETH MACIEJOWSKI, MAIRE HONORAIRE D'AMBAZAC
Jean-Jacques Mauriat ..... page 99

D'ONTE SES?
BULLETIN D'ABONNEMENT ..... page 107
BULLETIN D'ADHÉSION ..... page 108
LES HORS-SÉRIES ..... page 109

Avant-propos

Jean-Jacques Mauriat

1917 : Révolte et lassitude !

Dans la nuit glaciale du 12 au 13 décembre 1917, un train de permissionnaires rentrant d'Italie déraille avant son arrivée en gare de Saint-Michel de Maurienne en Savoie. La plus grande catastrophe ferroviaire en France a fait plus de 675 morts. Parmi eux 41 Limousins. Il y a aussi 273 blessés et 183 rescapés.[1]
Un accident qui s'inscrit tragiquement dans cette année 1917 qui voit monter la lassitude des soldats, les mouvements de révolte et la répression des fusillés pour l'exemple.
C'est par crainte d'échanges révoltés que l'officier de circulation donne l'ordre à ce train en gare de Modane de partir alors même que la seconde locomotive nécessaire en cette zone de montagne n'est pas en place. Il ordonne le départ choisissant le risque de l'accident plutôt que la révolte des poilus rassemblés sur le quai.
Conséquence tragique d'une inquiétude de l'état-major devant l'accumulation des morts et l'enlisement du conflit.

C'est cette lassitude que décrit Philippe Grandcoing dans l'article qu'il consacre aux combats du Chemin des Dames avec une conclusion en guise d'avertissement pour l'année 1917 qui commence, car après l'échec tragique de l'assaut décisif *Les premiers signes de lassitude des combattants apparaissent. Ils se transformeront en mutineries les jours suivants.*

Marc Chappat a retrouvé le soldat Pataud, maçon à Décines-Charpieu dans le Rhône. Né à Saint-Marc-à-Loubaud il a migré vers la banlieue lyonnaise, mais il a 20 ans lors de la mobilisation générale. À peine le temps de vivre, il est de toutes les batailles et se retrouve, avec 115 000 autres jeunes

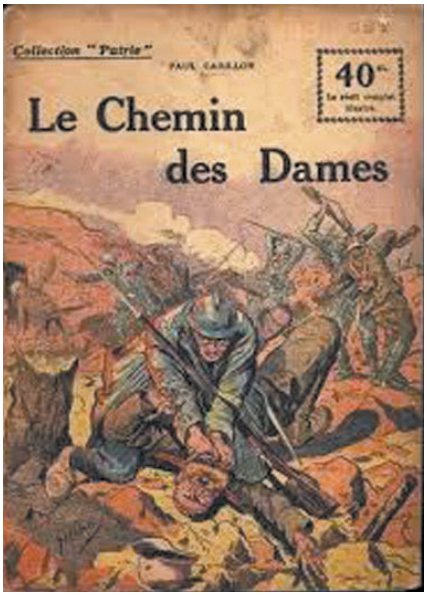

Français tués ou blessés, embringué dans l'offensive décisive du général Nivelle le 3 avril 1917. Il y laisse la vie.
L'offensive lancée par Nivelle avait suscité un véritable espoir, mais c'est un échec sanglant. *C'est dans ce contexte,* explique Philippe Grandcoing, *que se déclenche une grande vague de mutineries au sein de l'armée française.(...) Si les armes ne peuvent apporter la paix, pourquoi ne pas tenter autre chose ?*

Dans son carnet, le soldat Léon Lebret, garçon courageux, raconte comment la chance tragique lui a évité d'être fauché par la mitraille allemande. *À 9 heures on donne l'ordre d'attaquer et là il y a toute la division plus de la cavalerie derrière qui doit poursuivre les Allemands mais elle n'a pas pu sortir à cause du bombardement. Elle a été toute anéantie ainsi que tous les régiments d'infanterie qui étaient en première, deuxième et troisième vagues. Là où nous n'avons pas pu sortir, notre colonel voulait nous faire monter, nous et la section Orant, mais au moment même où il donnait l'ordre de monter, il est venu un obus qui l'a fait sauter, lui et le capitaine d'état-major qui était avec lui et son ordonnance. Ce qui fait*

1 Jean-Jacques Mauriat, *41 Limousins dans le train des permissionnaires de l'armée d'Italie.* D'onte ses N°3 mars 2011.

que l'on a tenu la tranchée mais on n'est pas monté à l'assaut... et bien content !
Le soldat Lebret a traversé toute la guerre, il est né le 28 juin 1892 à Saint-Priest-Taurion (Haute-Vienne) et faisait partie de la classe 1912. Il a combattu du 2 août 1914 jusqu'à l'armistice et faisait partie du 100e régiment d'infanterie stationné à Tulle. Il a passé cinq ans, dix mois et dix-neuf jours dans l'armée active. Son petit-fils Guy Dintrat a retrouvé et transcrit son carnet de campagne.

Comme souvent dans un tiroir au fond d'un grenier, Dominique Lecointre-Montagne a retrouvé deux insignes du Sacré Cœur que les soldats catholiques accrochaient à leur capote. Elle découvre alors que *La dévotion au Sacré Cœur atteint son point culminant en mars 1917 quand les soldats alliés se rassemblent à Paray-le-Monial avec leurs étendards du Sacré Cœur pour une journée des soldats catholiques. Mais ces pratiques religieuses sont insupportables pour un gouvernement foncièrement laïc qui les condamne. Le 1er juin 1917, les Préfets interdisent l'apposition de tout emblème sur le drapeau national et menacent de poursuite les contrevenants.*
Un récit qui apporte un témoignage original sur les croyances des poilus.

À La Courtine en cette année 1917, le général commandant la 12e région militaire est préoccupé par la mutinerie d'un groupe de soldats russes, qui ont organisé un Soviet bien décidé à rejoindre la Révolution. La répression qui va suivre fera sans doute plusieurs dizaines de morts. Le récit qu'en fait Philippe Grandcoing témoigne de la volonté de ces soldats de se battre pour vivre loin de chez eux *un autre idéal*.

Mais La Courtine c'est aussi l'histoire d'un camp militaire et de milliers de jeunes garçons que l'armée cherchera à protéger de la diffusion épidémique des maladies vénériennes.
Femmes libres venues des campagnes, femmes débauchées encartées pour la prostitution, forment un ensemble qui préoccupe l'état-major de la 12e région militaire qui s'affiche au troisième rang des régions militaires infestés par la syphilis. À travers des échanges épistolaires réguliers, autorités civiles et militaires montrent comment se développe de façon constante et inquiétante la relation séculaire du soldat et de la putain.

Nous poursuivons aussi par le truchement de Pascal Soula, la publication du témoignage de l'instituteur de Saint-Pantaléon en Corrèze qui a tenu, au jour le jour, « son » carnet de l'arrière. Témoignage poignant d'un pays qui doit trouver en lui-même, les ressources nécessaires à sa survie.

Le Cghml a entrepris depuis l'année du centenaire de la déclaration de guerre de publier une brève généalogie des soldats Morts pour la France dans des communes prises au fil des opportunités.
Vous trouverez dans ce numéro, les Morts pour la France de Saint-Martin-Château, dont le nom de Jean Henri Presbot, fusillé pour l'exemple a été ajouté en 2014. Mais aussi les monuments de Saint-Silvain-en-Marche, et La Rochette en Creuse et de Salon-la-Tour en Corrèze.

Enfin, la Postface est consacrée à Elisabeth Maciejowski, ancienne responsable en Limousin d'un département de la mutualité agricole. En 1995, à la demande du maire d'Ambazac, elle est devenue première adjointe puis finalement maire pour deux mandats jusqu'en 2014.
Née d'un père qui l'a reconnue sans l'élever, elle porte, par sa mère, une généalogie toute entière installée en bord de Vienne, entre Verneuil et Aixe. Des laboureurs, propriétaires, greffiers ou contrôleurs des tailles forment un cortège d'ancêtres qui conduisent jusqu'à cette femme aujourd'hui âgée de 80 ans, dont la vie fut tournée vers les gens.
Quand elle regarde le Limousin, elle enrage de ne pas avoir 20 ans de moins, pour lui consacrer le temps qu'il faudrait. *Le Limousin est comme la terre,* dit-elle, *si on ne l'oxygène pas, elle s'appauvrit.*
JJM

PREMIER CHAPITRE

1917 : la fatigue des soldats ...l'entêtement du général

Le Chemin des Dames ou l'impossible rupture du front

Philippe Grandcoing

D'ONTE SES ? N°16 AUTOMNE-HIVER 2017

CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET LIMOUSINS

L'auteur : Philippe Grandcoing, enseignant et chercheur, est spécialiste d'histoire sociale et culturelle. Ses travaux ont principalement porté sur la société limousine des XIXe et XXe siècles.

Résumé : Surtout connue pour les mutineries consécutives à son échec, l'offensive du Chemin des Dames était censée apporter la victoire aux alliés. Rompant avec les méthodes employées jusque-là, elle était née de la volonté du général Nivelle d'appliquer à grande échelle la tactique employée à Verdun. Mais l'accumulation des erreurs stratégiques et tactiques a transformé cette bataille, perdue dès le premier jour, en une crise majeure pour le pouvoir politique et militaire.

Destiné à jouer un rôle crucial lors de la grande offensive préparée par le général Nivelle, Mangin se plaisait à répéter que les Français s'étaient conduits en enfants en 1915, en vieillards en 1916 et il était temps qu'ils se conduisent en hommes en 1917[1]. Par cette formule, il entendait définir l'état d'esprit présidant aux calculs du Grand Quartier Général. Il fallait renoncer et aux couteuses offensives mal préparées de 1915 et aux batailles d'usure de 1916, qu'elles soient défensives à Verdun, ou offensives sur la Somme. Pour Nivelle et Mangin, la méthode inaugurée à l'automne 1916 à Verdun pour reprendre le terrain conquis par les Allemands était la clé de la victoire.

LE TRIOMPHE DE « L'ÉCOLE DE VERDUN »

À la fin de l'année 1916, le gouvernement a enfin obtenu ce qu'il voulait depuis plusieurs mois : le départ du généralissime Joffre de la tête des armées. Pour cela, il a fallu lui promettre le maréchalat et une fonction toute honorifique – qu'il finira par refuser – chef d'état-major interallié. Pour le remplacer, le gouvernement Briand choisit Nivelle. Il n'est ni le plus glorieux ni le plus capé des généraux français, mais s'impose face à Pétain et de Castelnau. Le premier est trop temporisateur au goût des ministres et des députés qui souhaitent une victoire rapide, le second, surnommé le « capucin botté », passe pour un monarchiste catholique

1 Jean-Yves Le Naour, 1917, Perrin, 2015, p. 77.

hostile à la république.
Nivelle fait partie de ces officiers dont la guerre a brutalement accéléré la carrière[2]. Né en 1856 à Tulle d'un père capitaine et d'une mère anglaise, il est reçu à Polytechnique en 1876[3]. Colonel en août 1914 après plusieurs faits d'armes outre-mer, il est général de division en octobre 1915. Il a surtout à son actif son passage à la tête de la IIe armée, où il succède à Pétain dans le secteur de Verdun en avril 1916.
Avec Mangin, un autre officier longtemps passé par la Coloniale, il a mis au point un schéma tactique efficace : une intense mais brève préparation d'artillerie précédant une offensive brutale. La reprise des forts de Vaux et de Douaumont démontra que cet artilleur maîtrisait bien son sujet. En outre Nivelle sait ménager les hommes politiques, ce qui est plutôt rare alors dans les milieux militaires et sa parfaite maîtrise de l'anglais lui permet d'entretenir de bonnes relations avec l'allié britannique.
Nommé commandant en chef, il élabore un plan qui ne peut que séduire. L'assaut principal initialement prévu en février, doit se porter sur l'Aisne. Les Anglais en attaquant du côté d'Arras fixeront une partie des troupes adverses, tandis que les Italiens et les Russes mèneront de leur côté leurs propres offensives. Nivelle, qui aime se référer à Napoléon, pense qu'il peut obtenir facilement la rupture et ainsi réintroduire l'art de la manœuvre sur le champ de bataille. Pour ce faire, il propose une méthode qui paraît simple : un tir de barrage roulant d'artillerie, précédant d'une centaine de mètres les fantassins montant à l'assaut et progressant au même rythme qu'eux. D'après ses calculs, en avançant au rythme de 100 mètres toutes les trois minutes, la percée serait obtenue dès le premier jour ou, au pire, à J +1.
Son optimisme suscite bien sûr des réserves. De la part de Pétain, qui ne croit



Le chemin des Dames, les attelages de l'artillerie disloqués après une attaque.
Photo du Cghml à partir du Fond Jean Labetoulle.

2 Il existe une biographie récente de Nivelle, visant à le réhabiliter. Cf. Denis Rolland, *Nivelle, l'inconnu du Chemin des Dames*, Imago, 2012.
3 Voir la généalogie du général Nivelle D'onte ses N°14, automne-hiver 2016.

pas au dogme de l'offensive, mais aussi chez Lyautey, le nouveau et éphémère ministre de la Guerre[4] et chez son successeur, le mathématicien Painlevé. Plus inquiétant, certains de ses subordonnés ont de sérieux doutes sur la méthode préconisée par leur chef, particulièrement le général Micheler, alors que celui-ci commande le Groupe d'Armées de Rupture, censé exploiter en profondeur la percée des premiers jours[5].

UNE OFFENSIVE QUI S'ANNONCE MAL

Ces doutes et ces craintes se font d'autant plus forts que le plan initial connaît nombre de modifications. Tout d'abord, il faut retarder le lancement de l'offensive. Des dissensions sont apparues avec l'allié anglais et il a fallu du temps pour le convaincre de ne jouer qu'un rôle secondaire dans ce qui s'annonce être la bataille finale. D'autre part, à compter du 4 février, les Allemands ont opéré un retrait tactique dans le secteur de l'Aisne et de la Somme, le long d'une ligne fortifiée à l'avance, la ligne Siegfried, afin de raccourcir leur front. Or le plan de Nivelle prévoyait d'attaquer dans ce secteur. Il faut donc trouver une autre zone pour l'offensive, les destructions allemandes ayant créé un vaste no man's land de plusieurs dizaines de kilomètres de profondeur, ne pouvant servir de point de départ à une vaste opération militaire. Ce sera donc un peu plus à l'est, dans le secteur du Chemin des Dames, que l'offensive sera lancée.

Le terrain n'est pas a priori le plus propice pour les Français. Les Allemands contrôlent les crêtes, notamment l'étroit plateau entre Craonne à l'est et Laffaux à l'ouest, entre les vallées de l'Ailette et de l'Aisne, là où dans les années 1780 avait été pavé un chemin à la demande des filles de Louis XV, d'où son nom de « chemin des Dames »[6].

Autre déconvenue, l'offensive sur le front occidental ne pourra être coordonnée avec celles des alliés italiens et russes. À l'Est, la révolution de Février a désorganisé l'armée. Certes, le gouvernement provisoire a promis qu'il tiendrait ses engagements, mais les débats font rage sur les buts de guerre russes et la population commence à montrer des signes de lassitude. En outre, la dualité des pouvoirs à Petrograd – un gouvernement soutenu par les députés de la Douma et un soviet expression d'une démocratie directe – ne facilite pas les choses. Il est donc urgent d'attendre avant de lancer une offensive. Quant à l'armée italienne, étrillée par ses dernières attaques, elle n'est pas encore prête.

Enfin, la méthode de Nivelle supposait de frapper fort à un endroit où l'ennemi serait très inférieur numériquement sans lui laisser le temps d'organiser ses défenses. Or les préparatifs de l'offensive ne passent pas inaperçus. Plus de 5 000 canons sont massés sur un front d'une trentaine de kilomètres. Des dépôts de munitions sont installés, des abris pour 200 000 hommes sont édifiés. Dès le mois de mars, les Allemands savent où portera le prochain coup et ils ont tout loisir d'amener des renforts dans le secteur et d'aménager abris et fortifications. La topographie s'y prête. Les côtes crayeuses abritent cavernes et carrières, appelées localement « creutes », qu'il est aisé de transformer en fortins bétonnés. Des tunnels, des casemates sont également creusés pour y abriter des hommes et du matériel. Pis encore, quelques jours avant l'offensive, par deux fois, les Allemands capturent des officiers porteurs d'une partie des plans détaillés de Nivelle.

Malgré ces mauvaises nouvelles, le général en chef s'entête. Pourtant, en haut lieu, on commence à s'inquiéter. Des hommes politiques, avertis par des militaires sceptiques, souhaiteraient surseoir à l'offensive. Début avril, les rencontres se multiplient. Poincaré, président de la

4 Appelé au gouvernement par Briand fin 1916, Lyautey entre très vite en conflit avec les parlementaires. Refusant que des civils se mêlent de la conduite de la guerre, il déclenche le 14 mars 1917 un violent incident à la Chambre et préfère démissionner, entraînant dans son sillage la chute du gouvernement (Voir Arnaud Teyssier, Lyautey, Perrin, 2004).

5 Jean-Yves Le Naour, op. cit., p. 89 et sq.

6 Sur le Chemin des Dames, un ouvrage collectif fait référence. Voir Nicolas Offenstadt (dir.), *Le Chemin des Dames. De l'événement à la mémoire,* Stock, 2004.

République, soutient Nivelle. Painlevé, fort de l'avis de Pétain et d'autres généraux, préférerait se contenter d'une attaque beaucoup plus limitée.

Entre les deux, Ribot, chef du gouvernement, hésite. Le 5 avril, au château de Compiègne où Nivelle a installé son QG, a lieu la rencontre décisive. Tous les commandants d'armée sont là, une partie du gouvernement et le chef de l'État. Nivelle a mis sa démission dans la balance et a gagné. L'offensive est maintenue mais il s'est engagé à la stopper si dès le deuxième jour les objectifs n'étaient pas atteints[7].

LA BATAILLE S'EST LIVRÉE À 6 HEURES DU MATIN ; À 7 HEURES ELLE ÉTAIT PERDUE[8]

La bataille s'engage le 9. Ce sont les Anglais qui tirent les premiers coups de canon, du côté d'Arras. Ils s'emparent de la crête de Vimy, contraignant les Allemands à reculer de 10 km. Puis la IIIe armée française se lance à l'attaque de la ligne Siegfried, mais sans succès. Toutefois, ce ne sont là que manœuvres de diversion, destinées à fixer au maximum l'adversaire, tandis que se prépare la grande offensive plus à l'est.

Le 10 avril, les 5 000 canons entrent en action. La préparation d'artillerie doit être brève mais intense. Or, elle manque cruellement d'efficacité. Une raison simple à cela : le ciel est allemand au-dessus du secteur. Cela tient tout d'abord aux conditions météorologiques. Le vent, les nuages, la pluie glaçante, gênent considérablement les aviateurs français. En outre, ils sont surclassés, en nombre et en qualité, par la chasse allemande[9]. Faute de réglages adéquats, beaucoup de tirs sont inefficaces. Les mauvaises conditions météorologiques obligent également à repousser l'assaut de plusieurs jours. Tout effet de surprise est donc réduit à néant.

Le 16, les soldats sortent des tranchées. Dès les premières heures de combat, tous les calculs de Nivelle s'effondrent. Progressant difficilement sur un terrain escarpé et détrempé, les poilus peinent à suivre le rythme du barrage roulant d'artillerie. Ils ont également la mauvaise surprise de constater que les obus n'ont pas détruit les abris allemands.

Des « creutes » et des tunnels surgissent des mitrailleuses dont les tirs déciment les vagues d'assaut. Pire encore, l'avancée victorieuse peut s'avérer être un piège mortel. Certaines unités dépassent les premières lignes allemandes sans avoir totalement nettoyé le secteur si bien qu'elles sont attaquées de dos et de flanc. Et quand, parvenus sur la crête, les soldats commencent à progresser à contre-pente, ils ne bénéficient plus du soutien de l'artillerie alors qu'ils se heurtent à de nouvelles lignes de défenses allemandes, intactes celles-ci. Tel est le sort de la 10e division coloniale, commandée par le général Marchand, le héros malheureux de Fachoda, qui perd les deux-tiers de ses effectifs en quelques heures.

Même déconvenue dans l'emploi des chars. Les Français, sur le modèle des tanks britanniques, ont lancé la fabrication de chars lourds, puissamment armés de canons de 75 mm, sortes de vaisseaux terrestres. Les Schneider (13 tonnes) et Saint-Chamond (22 tonnes) sont fragiles, avancent lentement et sont mal protégés au niveau des réservoirs d'essence. La plupart sont détruits par l'artillerie allemande ou tombent en panne sans avoir réussi à percer les lignes adverses. Ceux qui ont le plus progressé se retrouvent en général coupés de leur infanterie et donc particulièrement vulnérables.

Le soldat Paul Clerfeuille, natif de Civray, dans la Vienne, a laissé un témoignage très précis de cette journée. *Nos camarades de la première vague ramènent 30 prisonniers, puis c'est à nous de partir […]. Les mitrailleuses et les obus pleuvent autour de nous ; nous heurtons des morts de la première vague, ainsi que de notre régiment parti il y a 15 minutes. À gauche une mitrailleuse en batterie dans le coteau, les deux mitrailleurs sont tués ; çà et là épars des morts et des*

7 Jean-Yves Le Naour, op. cit., p. 122-131.

8 La formule est du lieutenant et député Ybarnegaray, cité par Jean-Yves Le Naour, op. cit., p. 137.

9 Denis Rolland, *Un ciel allemand ?*, in Nicolas Offenstadt, op. cit., p. 121-136.



Le chemin des Dames. Photo Fond Jean Labetoulle du Cghml sur plaques de verre.1917.

mourants. Nous passons près du capitaine Renard, tué il y a 10 minutes […]. En haut, il y a une crête, il faut coûte que coûte y arriver. C'est notre point d'arrêt dans le plan ; y parvenir n'est pas chose facile. La température s'en mêle, le ciel s'assombrit et la neige tombe en gros flocons comme en décembre. Enfin, après mille péripéties, nous arrivons à cette fameuse crête : nous avons laissé de nombreux morts et blessés en route[10].

UN ENTÊTEMENT MEURTRIER

Au soir du 16 avril, il faut se rendre à l'évidence : la rupture n'a pas été opérée. Au maximum, les troupes ont avancé de 2 km. Nivelle le sait et modifie ses plans en conséquence. Désormais, il s'agit de transformer l'offensive générale en opération plus limitée et consolider les premiers gains territoriaux. Or dans le secteur où commande Mangin, le succès semble se dessiner. Dans les trois jours qui suivent, l'ennemi recule partout. De quoi inciter Nivelle à continuer à attaquer. La bataille de rupture est alors en train de se transformer en bataille d'usure. Mangin y gagne le sobriquet de « boucher de noirs », tant les pertes au sein des troupes africaines sont lourdes[11].

À Paris, on commence à s'alarmer de l'entêtement de Nivelle, d'autant plus que l'on a conscience que les choses tournent mal. La bataille est en effet une catastrophe sanitaire. Il n'y a pas assez d'hôpitaux de campagne, les services de santé sont débordés. En deux semaines, pas moins de 80 000 blessés doivent être pris en charge. L'hôpital de Bouleuse qui compte 1 000 lits a reçu plus de 7 000 blessés en quatre jours. On manque de trains pour évacuer les blessés vers l'arrière. Les chirurgiens se relaient pour opérer vingt-quatre heures sur vingt-quatre, dans un chaos indescriptible.

À Prouilly, sur les 1 500 grands blessés reçus lors des trois premiers jours de l'offensive seuls 533 ont pu être opérés. Les autres sont évacués ou attendent, au péril de leur vie[12].

Nivelle toutefois s'accroche. Mais il doit faire face à l'hostilité grandissante du pouvoir politique. Le 29 avril, il sacrifie Mangin. Quelques jours plus tard c'est au tour de Micheler d'être limogé. Mais cela ne suffit pas. Déjà, Painlevé a pris contact avec Pétain pour savoir s'il serait prêt à remplacer le général en chef. Mais le ministre de la guerre doit aussi compter sur l'opposition de Poincaré et de certains de ses collègues. Ils craignent que le renvoi du généralissime ne déclenche une crise politique majeure[13].

Pendant ce temps, l'offensive a repris sur un étroit secteur, celui de Craonne. Le plateau est pris au bout de deux jours de sanglants assauts, les 4 et 5 mai. De quoi, pense Nivelle, justifier son maintien à la tête des armées.

C'est sans compter sur l'obstination de Painlevé et l'inquiétude des parlementaires.

10 Rémy Cazals, *Un simple soldat sur le Chemin des Dames: Paul Clerfeuille*, in Nicolas Offenstadt, op. cit., p. 152-175.

11 Même si les tirailleurs sénégalais n'ont pas payé un tribut supérieur aux troupes métropolitaines engagées dans la bataille. Cf. Marc Michel, *Les Africains et la Grande Guerre. L'appel à l'Afrique (1914-1918)*, Karthala, 2003.

12 Antoine Prost, *Le désastre sanitaire du Chemin des Dames*, in Nicolas Offenstadt, op. cit., p. 137-151.

13 Jean-Yves Le Naour, op. cit., p. 155-163.

Le 9 mai, devant les sénateurs, Painlevé avance des chiffres. Les pertes françaises s'élèvent à 115 000 hommes, dont 30 à 40 000 tués et disparus. C'est beaucoup, trop même. Painlevé le dit, achevant de ruiner la position de Nivelle. Le 15, Pétain le remplace à la tête des armées françaises. Depuis déjà une semaine les offensives ont cessé. Les premiers signes de lassitude des combattants apparaissent. Ils se transformeront en mutineries les jours suivants.

Philippe Grandcoing

Témoignage

Soldat Joachim Armand Pataud, mort dans l'attaque d'avril 1917

Soldat PATAUD Joachim Armand

153e régiment d'infanterie 39e division d'infanterie – 20e corps d'armée.

Mort pour la France le 3 avril 1917 à Bourg-et-Comin dans l'Aisne.

Joachim Armand Pataud est né à Saint-Marc-à-Loubaud (Creuse) le 20 octobre 1894. Il est le fils légitime d'Auguste Pataud maçon à Saint-Marc-à-Loubaud (Creuse) et de Thérèse Canque. Joachim Armand est maçon à Décines Charpieu (Rhône).

Quelle a été sa vie militaire ?

Comme tout homme il a été soumis à la conscription et a effectué le service militaire. car il a été reconnu physiquement apte.

Nous savons qu'il a été recruté au bureau de Vienne (Isère) sous le n° 79 de la classe 1914.

Mobilisé, il est incorporé le 1er septembre 1914 au 19e bataillon du génie caserné à Hussein Dey à Alger. Le 15 octobre, il est muté au 141e RI. Le régiment se bat dans le secteur d'Avaucourt. Sous la pluie, les hommes consolident les tranchées, assèchent les boyaux et s'adaptent aux évolutions de l'ennemi.

Le 7 janvier 1915, il est muté au 153e RI qui depuis le 6 novembre 1914 se bat dans la région d'Ypres.

Du 22 février au 10 mars 1916, occupation d'un secteur de front sur la ligne Bras-Douaumont. Violents bombardement des lignes françaises par l'artillerie allemande. Les 9 et 10 mars 1916, les attaques allemandes et contre-attaques françaises se succèdent. Les attaques françaises sont bloquées par des tirs de mitrailleuses et les lance-flammes.

Du 11 au 31 mars 1916, retrait du front, mouvement sur Verdun (Meuse), Villiers-en-lieu (Haute-Marne), puis Brillon-en-Barrois (Meuse). Repos et instruction.

Du 1er au 13 avril 1916, occupation d'un secteur de front Haucourt, Palavas, Malancourt (Meuse). Le régiment est en renfort sur les ouvrages du Peyrou et Vassincourt. Le 7 avril 1916, attaque allemande dans le secteur. Le régiment perd en deux jours 21 officiers et 1 300 hommes.

Du 2 juin au 11 août 1916, occupation d'un secteur de front entre Maricourt et Hardecourt (Somme). Le 1er juillet 1916, attaque française à Maricourt. Le 8 juillet 1916, attaque française à Hardecourt. Le 30 juillet 1916 et le 8 août 1916, attaques françaises à Maurepas (Somme).

Du 24 janvier au 3 avril 1917, occupation d'un secteur de front sur le Chemin des Dames vers Vauxcéré et Bourg-et-Comin (Aisne). Travaux défensifs.

Le 28 mars 1917, le régiment est en premières lignes à Verneuil commune de Bourg-et Comin.

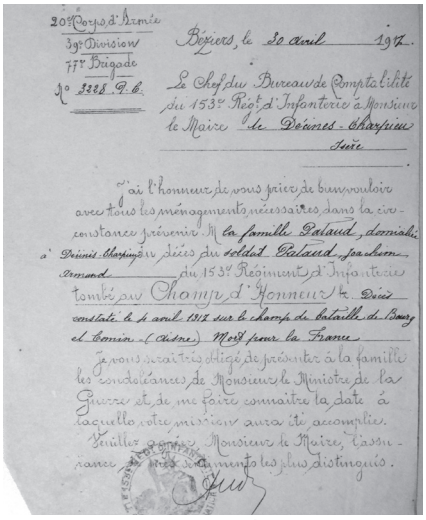

20e Corps d'Armée
39e Division
77e Brigade
N° 3208 P. C.

Bézier, le 30 avril 1917.

Le Chef du Bureau de Comptabilité du 153e Régt d'Infanterie à Monsieur le Maire de Décines-Charpieu (Isère)

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir avec tous les ménagements nécessaires dans la circonstance prévenir M. la famille Pataud, domicilié à Décines Charpieu pour le soldat Pataud Joachim Armand du 153e Régiment d'Infanterie tombé au Champ d'Honneur le Décès constaté le 4 avril 1917 sur le champ de bataille de Bourg et Comin (Aisne) Mort pour la France

Je vous serais très obligé de présenter à la famille les condoléances de Monsieur le Ministre de la Guerre et de me faire connaître la date à laquelle votre mission aura été accomplie.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

L'annonce de la mort du soldat à sa famille le 30 avril 1917.

Le 3 avril 1917, le soldat pionnier Joachim Armand Pataud est *tué à l'ennemi*, mort pour la France.

Marc Chappat

DEUXIÈME CHAPITRE

Entre tragédies et cauchemars quotidiens, les soldats sont épuisés

La grande crise de lassitude des combattants

Philippe Grandcoing

D'ONTE SES ? N°16 AUTOMNE-HIVER 2017

CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET LIMOUSINS

L'auteur : Philippe Grandcoing, enseignant et historien, a publié de nombreux ouvrages sur le Limousin. Il collabore régulièrement à la revue Les Grandes affaires de l'Histoire.

Résumé : l'année 1917 a été marquée par de grandes crises morales au sein de la plupart des armées alliées. Seule la Russie a connu un effondrement complet de son outil militaire, dans un contexte révolutionnaire. Mais la France et l'Italie ont aussi été confrontées à des mouvements de contestation de la part des soldats, signe qu'après près de trois années de combats, l'atrocité d'une guerre dont l'issue paraissait bien incertaine pesait lourdement sur le moral des troupes.

UNE TROMPEUSE LUEUR D'ESPOIR

La guerre, en 1917 comme au XVIIe siècle, est encore marquée par un rythme saisonnier. Chaque printemps voit ressurgir l'espoir d'une prochaine offensive victorieuse qui mettrait un terme à la boucherie des tranchées. L'année 1916 avait apporté son lot de déception[1]. À l'Ouest, la bataille de la Somme n'avait permis une progression maximale que de 11 km au prix de 600 000 hommes tués, blessés ou prisonniers. Dans les Alpes, les Italiens s'acharnaient en vain à déloger les Autrichiens solidement retranchés dans les montagnes. À l'est, l'offensive Broussilov avait été un immense succès, enfonçant le front autrichien sur plus de 100 km de profondeur, mais par manque de logistique les Russes avaient été incapables d'exploiter pleinement leur succès et n'avaient pu empêcher la défaite de l'allié roumain en décembre. Toutefois, forts de leur supériorité sur le plan matériel grâce à leur maîtrise des mers, les alliés espèrent bien remporter prochainement la victoire décisive.

À l'ouest, au printemps 1917, un faisceau d'indices laisse penser que la guerre va bientôt trouver une issue favorable. En mars, l'effondrement du régime tsariste est interprété comme un signe positif. La Russie

1 Pour une synthèse, voir Jean-Yves Le Naour, 1916, Perrin, 2014.

allait rejoindre le camp des démocraties et l'on pouvait attendre que ses soldats n'en soient que plus motivés. Au même moment le recul des troupes allemandes sur la ligne Siegfried, de Lens à Soissons, laisse espérer une reprise de la guerre de mouvement. Enfin, l'entrée en guerre des Etats-Unis, le 6 avril, est appelée à modifier le rapport de forces. Comme l'écrit l'historien André Loez, la situation est redevenue « fluide »[2]. C'est dans ce contexte qu'est lancée l'offensive du Chemin des Dames.

Le général Nivelle ne s'en était pas caché : son offensive, minutieusement préparée, devait enfoncer le front allemand et emporter la décision. Dans les jours qui précèdent l'offensive, le moral des troupes est au plus haut. Il s'agit de gagner, pour faire triompher la paix. Mais très vite il faut déchanter. L'offensive est un échec sanglant. C'est dans ce contexte que se déclenche une grande vague de mutineries au sein de l'armée française.

LE PRINTEMPS DE LA DÉSOBÉISSANCE COLLECTIVE

Les mutineries du printemps 1917 sont un phénomène complexe. Liées à l'échec de l'offensive de Nivelle, elles ne touchent pourtant pas les unités engagées à partir du 16 avril et elles interviennent plusieurs semaines après l'arrêt de l'offensive. Elles s'inscrivent dans une crise du commandement – Pétain a remplacé Nivelle le 15 mai et plusieurs autres généraux ont été destitués de leur commandement – et, surtout, dans un contexte de trouble moral profond. Si les armes ne peuvent apporter la paix, pourquoi ne pas tenter autre chose ?
À Paris, les ouvrières des usines d'armement semblent montrer la voie en faisant grève[3]. Or une rumeur fait état de l'emploi de troupes annamites pour briser le mouvement social, suscitant colère et inquiétude chez les poilus[4]. De même, on sait qu'en Russie des soldats forment des soviets. Les mutineries sont donc, au moins pour partie, un refus collectif de continuer à chercher à obtenir la fin de la guerre par des combats sanglants.

Il ne s'agit pas pour autant de défaitisme. Les unités en première ligne n'ont pas abandonné leur poste et nulle part on n'a assisté à des tentatives de fraternisation avec l'ennemi. En revanche, les soldats utilisent tout le registre de la désobéissance lorsqu'ils sont cantonnés à l'arrière. Des unités renâclent à remonter en première ligne, d'autres font entendre des revendications conditionnant leur retour à l'obéissance : repos, permissions. Au point que l'on a pu parler de « grève », car bien des similitudes existent entre ces deux modes d'action collective[5]. Parfois, la protestation prend un tour plus politique. C'est le cas notamment lorsque les mutins envisagent de marcher sur Paris, pour faire pression sur le parlement. Mais des troupes sûres, postées dans les gares les en dissuadent. La dimension politique se lit aussi à travers certaines pratiques et usages. Souvent les mutins improvisent des manifestations, afin de montrer leur nombre et de rallier leurs camarades. Dans un cas sur quatre, le drapeau rouge est brandi dans les cortèges et près d'une fois sur deux on chante l'Internationale. Si l'Etat-major s'est trompé en voyant dans les mutineries la conséquence de la propagande pacifiste colportée par de mauvais soldats[6], en revanche, force est de constater que, sociologiquement, les mutins offrent un profil assez singulier. Les Parisiens (27% de l'effectif), les enseignants, les employés et les artisans sont surreprésentés. Beaucoup sont célibataires, jeunes, la moyenne d'âge s'établissant à vingt-cinq ans et la moitié

2 André Loez, *14-18. Les refus de la guerre, Une histoire des mutins*, Folio-histoire, 2010.
3 Voir Emmanuelle Cronier, *Le rôle des permissionnaires dans la révolte de 1917 : un front contaminé par Paris ?*, in André Loez et Nicolas Mariot, *Obéir / désobéir. Les mutineries de 1917 en perspective*, La Découverte, 2008, p. 125-138.
4 Jean-François Jagielski, *Entre fiction et réalité, la rumeur des Annamites massacrant les Parisiennes*, in ibid., p. 139-150.
5 Denis Rolland, *La Grève des tranchées. Les mutineries de 1917*, Imago, 2005.
6 André Bach, *La gestion des mutineries par le Commandement militaire*, in André Loez et Nicolas Mariot, op. cit., p. 201-215. Guy Pedroncini avait également insisté sur ce point : les mutins étaient souvent de « bons » soldats. Cf. *Les Mutineries de 1917*, PUF, 1967 et *Les Mutineries de l'Armée française*, Julliard, coll. archives, 1968.

d'entre eux appartiennent aux classes 1914-1917[7]. On est loin de l'image des bons soldats, pères de famille, au front depuis le début de la guerre[8]. Au contraire, les mutins sont surtout des jeunes gens, moins socialisés par l'armée que leurs aînés et peut-être davantage politisés.

Toutefois, il serait faux de faire des mutins des révolutionnaires. Leur protestation s'inscrit dans le cadre de la démocratie incarnée par ces soldats-citoyens. On élit des délégués, on rédige des pétitions fort respectueuses de l'autorité. Les violences sont également rares. Dans les trois quarts des cas, il n'y a aucun incident violent et, si l'on refuse d'obéir aux officiers, ceux-ci ne sont ni menacés ni agressés. Dans un cas sur dix, il y a eu une « violence suggérée », consistant en des coups de feu tirés en l'air ou en des gestes menaçants. Mais dans 15% des cas, il y a eu de réelles violences, plus ou moins graves[9].

Les mutineries sont un phénomène de grande ampleur. Au total, moins d'un tiers des divisions a été épargné. L'Etat-major, en transférant à l'arrière certaines unités rebelles, à l'instar de la 5e DI, a contribué à la diffusion des mutineries. Mais il est difficile d'établir une statistique du nombre total des mutins. Beaucoup de rapports ne donnent pas de chiffres précis, voire sous-estiment ou taisent les incidents. Une proportion de 5 à 6% des unités concernées est aujourd'hui retenue comme vraisemblable par les historiens, soit entre 60 et 80 000 hommes. S'y ajoutent des phénomènes de « désertion », en réalité des sortes de « permissions sauvages » prises par certains hommes, qui mettent à profit la crise du commandement pour s'octroyer quelques jours de repos avant de regagner leur unité. Dans certains régiments, la proportion de ces « déserteurs » atteint 15%[10].

UNE CRISE VIOLENTE MAIS ÉPHÉMÈRE

La crise est donc majeure, mais elle n'entraîne pas l'effondrement du pays. Plusieurs raisons à cela. Tout d'abord, l'ennemi n'a pas pris la mesure de l'ampleur du phénomène. Les rapports des espions font bien état d'incidents, mais l'Etat-major allemand tarde à avoir une vue d'ensemble de la question. De plus, pour les dirigeants allemands, le front occidental n'est plus une priorité et la stratégie n'y est que défensive, la décision devant se faire à l'Est[11]. D'autre part, en France, la crise militaire précède la crise politique qui se déploie à partir de l'été, aboutissant à la rupture de l'Union Sacrée et au retour de Clemenceau aux affaires. En mai 1917, le gouvernement d'Alexandre Ribot se montre déterminé. Il fait garder Paris par des troupes sûres, organise la surveillance des gares et, surtout, refuse de donner un passeport aux députés socialistes qui voulaient se rendre à Stockholm négocier une paix blanche. C'est clairement signifier que le gouvernement est déterminé à lutter jusqu'à la victoire. Enfin, le retour au calme est assez rapide. Pétain, contraint et forcé au regard de la situation militaire, a stoppé toute offensive. Rapidement, il fait droit aux revendications matérielles des poilus. Au 1er juillet, on compte ainsi 450 000 permissionnaires. Mais, dans le même temps il mène une répression sans faille. 26 soldats sont fusillés pour faits collectifs et 31 pour faits individuels au terme de procès expéditifs puisque les condamnés ne peuvent demander ni la grâce ni la révision. 2 000 autres sont condamnés aux travaux forcés dans des compagnies disciplinaires. Ce n'est que le 18 juin que le général en chef invite les tribunaux à davantage de clémence en ayant recours au droit de grâce présidentielle. Enfin, début juillet, sont rétablies les règles de fonctionnement ordinaires de la justice militaire[12].

7 Chiffres tirés d'André Loez, *Eléments pour une sociologie des mutins de 1917*, in André Loez et Nicolas Mariot, op. cit., p.311-327 .
8 Telle était notamment la conclusion de Guy Perdroncini.
9 Voir la synthèse d'André Loez, 14-18…, op. cit.
10 Ibid
11 Voir Markus Pöhlmann, *Une occasion manquée ? Les mutineries de 1917 dans la stratégie et l'historiographie allemandes*, in André Loez et Nicolas Mariot, op. cit., p. 385-397.
12 Voir André Bach, op. cit. et André Loez, 14-18…, op. cit.

Toutefois, la crise d'indiscipline de l'armée n'est pas totalement close. Les nombreux incidents ayant pour cadre les trains de permissionnaires à l'été 1917 en sont la preuve. Le soldat Honoré-Jean Champcommunal en a laissé un témoignage fort précis. De retour de permission en Limousin, en août 1917, il assiste à une scène qui le choque, lui le soldat discipliné quoique pacifiste. *Le train s'ébranle et tandis qu'il longe le canal latéral à la Marne, dans un tumulte de cris et de jurons de toutes sortes, des coups de fusil sont tirés dans ce dernier et soulèvent de petites gerbes d'eau. Mais, maintenant, c'est de toute la longueur du train que les coups de feu retentissent et, comme pour épouvanter les populations, quelques-uns ivres-fous tirent n'importe où […]. J'assiste un instant à ces actes indignes, mais qui sont bien commis par des poilus ivres qui repartent au front ! …*[13]

La réprobation émise par le conscrit de Saint-Sylvestre illustre aussi un phénomène essentiel pour comprendre pourquoi l'armée française n'a pas craqué en 1917. Beaucoup de soldats, même s'ils sont las de la guerre, savent pourquoi ils se battent : le sol de la patrie est occupé par l'ennemi, leur foyer est menacé et ce n'est pas la République qui a voulu la guerre mais le Reich allemand. La paix ne saurait donc être acquise au prix de la défaite.

INDISCIPLINE ET DÉBÂCLE EN ITALIE

Toute autre est la situation de l'autre côté des Alpes. L'Italie est entrée en guerre au printemps 1915 au nom de « l'égoïsme sacré ». Il s'agit d'une décision murement calculée, le gouvernement s'étant rallié au plus offrant. Il ne s'agit donc pas de défendre la patrie envahie, mais d'obtenir de bien hypothétiques « terres irrédentes ». En outre, l'unité nationale est récente, acquise au prix de deux guerres, un demi-siècle plus tôt et d'une brouille durable avec la papauté suite à l'annexion de Rome de 1870. Enfin, la démocratie n'y est qu'incomplètement établie, le suffrage universel masculin n'étant pleinement instauré qu'en 1919[14]. Dès lors, la guerre souffre d'un manque de légitimité populaire et ce d'autant plus que les coûteuses offensives dans les Alpes n'ont débouché sur aucun gain territorial significatif.

Sur le front de l'Isonzo, pas moins de onze offensives sont lancées entre 1915 et 1917. La dernière, d'août à septembre est particulièrement meurtrière, 15% des effectifs engagés étant détruits. C'est dans ce contexte que se multiplient les actes d'insubordination.

Durant la seule année 1917, 118 000 soldats ont été traduits devant un conseil de guerre, soit la moitié de l'effectif total du conflit. Plus encore, les peines infligées sont particulièrement lourdes, puisqu'on compte plus de 10 000 condamnations à perpétuité sur un total de 14 300 et 382 fusillés[15]. De tels chiffres témoignent à la fois de l'extrême dureté de la discipline dans l'armée italienne mais aussi de la crise morale qu'elle traverse. Celle-ci se transforme même en déroute militaire en octobre 1917. Le 24, à Caporetto, les troupes allemandes et autrichiennes réussissent une percée spectaculaire. Dans les jours qui suivent l'armée italienne se débande. 300 000 soldats sont faits prisonniers et selon certaines estimations, il y aurait eu jusqu'à 400 000 déserteurs[16]. Le front n'est rétabli que sur le Piave, 100 km plus au sud, avec l'aide des Français et des Anglais qui y ont envoyé six divisions. Mais la crise amène un sursaut à la fois militaire, avec l'éviction du général Cardona de la tête de l'armée et l'arrivée au pouvoir de Vittorio Orlando avec ce mot d'ordre : « résister, résister, résister ».

13 Honoré-Jean Champcommunal, *Carnets de campagne 1915-1920*, Culture & Patrimoine en Limousin, 2014, p. 54.

14 Sur l'Italie à cette période, voir la synthèse de Gilles Pécout, *Naissance de l'Italie contemporaine, 1770-1922*, Armand Colin, 2004.

15 Irene Guerrini, Marco Pluviano, *Italie 1917 : l'été de feu de la désobéissance*, in André Loez et Nicolas Mariot, op. cit., p. 78-92.

16 Jean-Paul Bled, l'Agonie d'une monarchie Autriche-Hongrie 1914-1920, Taillandier, 2014, p. 328.

RÉVOLUTION ET DÉFAITISME EN RUSSIE

En Russie, la situation politique est pire encore. Non seulement le pouvoir n'a aucune légitimité populaire, mais de plus il se montre totalement incapable d'organiser l'effort de guerre. C'est valable pour les civils mais aussi pour les militaires. Mal équipées, commandées d'une façon extraordinairement autoritaire par des officiers pour la plupart nobles alors que la masse des soldats est composée de paysans dont les grands-parents étaient encore des serfs un demi-siècle plus tôt[17], les armées russes souffrent de graves dysfonctionnements. La révolution de Février n'a pu se produire que parce que dans la nuit du 11 au 12 mars les troupes de la capitale se mutinent, puis fraternisent avec les manifestants. Le surlendemain, le soviet de Petrograd, véritable détenteur du pouvoir dans la capitale adopte le prikaze (ou décret) n°1 : la discipline et les punitions corporelles sont supprimées dans l'armée et chaque compagnie doit se doter d'un soviet, ou conseil, de soldats élus.

La mesure, destinée à sauver la révolution du danger d'une répression militaire en sapant l'autorité des officiers, aboutit dans les mois qui suivent au délitement complet de l'armée. Les officiers ne sont plus obéis, désertions et fraternisations se multiplient. Un million de soldats s'évapore dans la nature au printemps. Beaucoup sont rentrés au village, avec leurs armes, pour participer au « partage noir » qui débute. Profitant du vide du pouvoir, des paysans ont en effet commencé à mettre en application un des slogans des socialistes russes : « la terre à ceux qui la cultivent ».

Kerenski, le nouvel homme fort du régime, tente toutefois de reprendre les choses en main. Il effectue une tournée sur le front, expliquant que la défaite militaire de la Russie entrainerait la défaite politique de la révolution. Le 1er juillet, il lance une vaste offensive apparemment couronnée de succès. Le front est enfoncé sur 5 km et 10 000 prisonniers sont faits le premier jour. Mais c'est un succès en trompe l'œil. Dix divisions ont refusé de sortir des tranchées. Partout des soviets de soldats ont voté contre l'offensive. Et, lorsque quelques jours plus tard Allemands et Autrichiens lancent leur contre-attaque, l'armée russe se débande[18]. À l'Est, le front s'est effondré faute de combattants.

Philippe Grandcoing

17 Le servage n'a été aboli en Russie qu'en 1861.

18 Jean-Yves Le Naour, op.cit., p. 338-345.

Témoignage

Léon Lebret : le quotidien d'une vie en temps de guerre



1913, les gars du 100e régiment d'infanterie de Tulle.
Léon Lebret est le premier à droite au deuxième rang. photo Guy Dintrat

Tragique réalité et banal cauchemar du soldat Léon Lebret

sous-officier au 100e RI du 2 août 1914 au 19 août 1919

Résumé: C'est en déménageant le grenier que j'ai retrouvé dans une vieille commode les carnets de campagne ainsi que des photos et objets de mon grand-père. Il avait pris soin d'écrire tout au long de la guerre sur ce qu'il appelait son carnet de notes ou carnet de route, toute la campagne 1914-1918.
Il s'appelle Léon Lebret, il est né le 28 juin 1892 à Saint-Priest-Taurion (Haute-Vienne) et faisait parti de la classe 1912, n°1871 au registre matricule du recrutement, n°4247 de la liste matricule. Il a combattu du 2 août 1914 jusqu'à l'armistice et faisait partie du 100e régiment d'infanterie stationné à Tulle. Il a passé cinq ans, dix mois et dix neuf jours dans l'armée active. Il est 1re classe le 29 juillet 1914, caporal le 20 septembre 1914, sergent le 1er octobre 1915. Il a été blessé trois fois et a été décoré de la Croix de Guerre avec citations à l'ordre du régiment le 3 août 1916 et de l'armée le 23 juin 1918. Il a la médaille commémorative de la Grande Guerre, la médaille Interallié et la médaille Militaire le 26 août 1931.
J'ai retranscrit fidèlement ses notes sans modifier le texte.

Guy Dintrat

« Je suis parti le 8 août 1914 de Tulle, on a fait 3 jours de chemin de fer et le troisième jour au soir, on est débarqué à Sivry en Argonne où on a couché une nuit et de là on est parti par étape jusqu'à Villy, un village à 15 kilomètres de la frontière Belge.



La plaque de Léon Lebret. Avec au recto sa classe : 1912 et au verso son matricule : Limoges 1871

On a entendu le canon pour la première fois, on est parti le 20 août pour aller en Belgique à Izel où on est arrivé le 21 au matin à 9 heures et en arrivant on a mangé et on nous a distribué à chacun 250 cartouches et après on a fait passé le tambour pour demander aux habitants de bien vouloir nous loger ce qui a été accordé de bon cœur.
D'ailleurs on a été bien reçu mais à une heure voilà que les sentinelles commencent à entendre des coups de fusil et à cette heure moi je vais relevé et voilà que ça continue, alors on donne avec les autres sentinelles l'alerte qui a été donnée à tous et on nous a fait déployé en tirailleur de tous cotés, mais on était que trois compagnies pour commencer le feu, là on a eu le baptême du feu et entre parenthèse il y avait un sous-lieutenant de ma section, un curé qui nous dit "fait l'acte de contrition que je vous donne la solution" (sic l'absolution) alors quelques badauds l'ont bien fait mais une grande partie de mes camarades et moi on s'est



Le drapeau du 100e régiment d'infanterie.

payé de sa tête et on a put le faire sans rire devant lui et encore justement moi qu'il avait choisi comme ordonnance, c'était moi qui en riais le plus car le curé est mon plus grand ennemie.

Enfin il se passe un moment et tout d'un coup le canon se met à donner et on attaque mais voilà qu'au bout d'un moment on voit dans le lointain des masses de troupes s'avancer vers nous et tout croyant que c'était des boches, on nous fait mettre en tirailleurs dans toutes les faces mais on a pas tardé à voir que c'était des troupes françaises qui venaient à notre secours. Alors on s'est senti beaucoup plus fort, on a attaqué de toute part et vers une heure les boches se sont retirés à quelques kilomètres et nous, on a repris nos même cantonnement d'avant l'alerte.

MARCHE AVANT ET DÉBANDADE

Le lendemain matin on est parti 25 kilomètres plus loin à Saint Médart ou on a encore attaqué les villages de Straimont , de Biourges et d'Orges et on a vu des officiers boches blessés qui ont demandé à boire alors il y a des officiers Français du 108e qui se sont approchés pour leur donner à boire mais voilà quand approchant d'eux, au lieu de boire, ils ont pris leurs révolvers et ont tiré sur les Français et en ont tué un et blessé un autre et là cela a été la boucherie toute la journée. Au village de Biourges , la nuit on a pris les avants postes jusqu'à deux heures du matin et de là on est parti pour un autre village dont je ne me suis jamais rappelé le nom mais c'est en allant vers Neuf-Château et vers onze heures on a commencé à battre en retraite et on a traversé une grande forêt comme la veille et on est sorti de la Belgique le soir même en passant par le village la Cuisine où le 3e bataillon devait cantonner mais on n'a pas été arrêté que les boches arrivaient eux aussi alors il a fallut repartir avec tout le régiment et on a trouvé des coloniaux et le 300e qui faisaient des tranchées, ils ne sont que partis le lendemain matin. Nous avons encore fait 30 kilomètres pour aller cantonner à Carignan où on est resté jusqu'à la pointe du jour et on est parti dans les champs et dans des bois toute la matinée et vers midi, une heure de l'après-midi, les boches nous ont attaqués à la sortie d'un bois, on les a repoussé dans le bois mais il ont remis cela et on s'est retiré un peu à l'arrière dans des champs d'avoine où il y avait l'artillerie, les 75 et là tout à coup, il vient le Général Rocque en auto et il nous dit qu'il ne faut pas reculer, la bataille est à nous et en même temps il met sabre au clair et crie en avant et marche en avant avec nous mais quelques heures plus tard, on nous

donne l'ordre de battre en retraite et là on est parti pour revenir cantonner à Villy, village où on était avant de partir en Belgique. mais là on est pas resté longtemps, de onze heures à minuit et à minuit on vient nous dire qu'il y avait des patrouilles de Uhlans dans le village et qu'il fallait partir. On est parti à six kilomètres plus loin mais là une heure après, cela a été de même à l'autre village alors on est parti et on a marché toute la nuit pour aller au village de Pouilly où on était passé en allant en Belgique mais avant d'arriver au village comme on était tous en débandade et de tous les régiments, les quelques officiers nous ont rassemblés dans un champ et nous ont formé par section et compagnie et on est rentré au village où on a trouvé notre premier ravitaillement depuis le premier jour de combat que l'on n'avait pas touché alors ils nous en ont donné trois jours et on sait bien régalé. Là on a trouvé la première ambulance qui nous donnait tout ce qu'ils pouvaient nous donner et il y avait un train sanitaire qui est parti et le soir nous sommes tous partis pour aller rejoindre notre régiment dans un autre village à 12 kilomètres et on était les bienvenues puisque les autres camarades n'avaient rien à manger et là on y a couché et on est reparti le lendemain matin pour aller à Yoncq où on a passé toute la journée comme soutien d'artillerie et on a passé la nuit et reparti le lendemain matin dans les champs où on a vu abattre le premier avion allemand et le soir on est parti en faisant un grand détour au village de Labeyzac où on a couché dans de la paille au milieu des champs et le matin on était réveillé par le crépitement des mitrailleuses qui donnaient de toutes parts et de se fait on nous fait faire de l'école de bataillon pendant plus de quatre heures sous le feu de mitrailleuses et canons ennemis et vers onze heures du matin on nous fait passer sous bois pour en sortir en face. Yoncq qui était occupé à ce moment par les Allemands et qui nous mitraillaient depuis de devant du clocher et par un moment on nous fait sortir du bois pour se porter en avant dans un champ d'avoine et à notre droite on avait le 338e qui débouchait dans une prairie où ils ont formé une ligne de tirailleurs ou les pauvres malheureux sont pour dire tous restés car on nous a fait tiré dessus, on croyait que c'était des Allemands et en même temps ils avaient le feu ennemie mais de part ce fait à un moment donné on s'est trouvé débordé par l'ennemie à notre gauche, on les a repoussé jusqu'à la lisière du bois mais on a eu des blessés et de suite on a eu l'ordre de se retirer en arrière mais on a laissé beaucoup de camarades dont la plupart on a jamais su de leur nouvelle et pour le fait des pertes énormes.

Les Allemands nous cernaient de plus en plus si bien que par un moment donné ils sont arrivés à 30 mètres de notre drapeau dont l'officier porte-drapeau avait déjà lâché le drapeau pour pouvoir mieux se sauver et de par le fait le Colonel a crié *le 100e à moi, au drapeau !* et par un geste énergique, les quelques camarades qui se trouvaient au plus près, on a pu le sauver et de suite après, on s'est replié près d'un village où on a rassemblé tout ce qui resté du Régiment et on est passé soutien d'artillerie pendant un instant et moi en qualité de premier canard (1re classe) on m'a mis garde drapeau et j'y suis resté deux jours que l'on battu en retraite en se repliant sur Vouziers.

LA TRAHISON D'UNE VIEILLE FEMME

Dans la nuit on s'est arrêté dans un village où on a couché dans un hangar et on a bu du lait et le lendemain, on s'est porté à la lisière du bois comme soutien d'artillerie et vers le soir on a continué à battre en retraite et on est passé les derniers à travers le bois et on a laissé le génie pour abattre des arbres à travers la route pour barrer la cavalerie ennemie afin qu'elle ne nous rattrape pas et dans la nuit en marchant on a trouvé de l'artillerie qui passait devant nous et comme beaucoup d'entre nous ne pouvaient plus marcher on est monté dans les caissons et sur les pièces.

De cette façon, je suis allé jusqu'à Vouziers où j'ai fini de passer la nuit avec beaucoup d'autres camarades mais le régiment est resté un peu plus loin et dans la journée on a été le rejoindre dans un village où l'on n'est pas resté, juste pour faire à manger

et de là on est parti au village de Voucq pour prendre les avant-postes et dans ce même village les Allemands y étaient déjà rentrés mais avaient été repoussés par le 50e régiment d'infanterie et quand les Français sont rentrés dans le village, il y a une femme qui est venue au devant d'eux et leurs dit: *vous pouvez rentrer dans le village, il y a plus un Allemand* et cette vieille boche en avait caché dans sa cave avec des mitrailleuses, ce qui fait qu'elle a fait tué plusieurs Français par sa trahison mais elle en a payé de sa vie , elle aussi, car elle a été fusillé de suite. Alors là on y a passé notre nuit sous des pruniers et au petit jour, on nous a apporté à manger des poules que l'on avait trouvé la veille au soir pendant que l'on se trouvait soutien d'artillerie.

On avait détaché quatre hommes avec le caporal d'ordinaire et aussitôt fini de manger, il a fallu de nouveau battre en retraite, on est passé à Vouziers vers onze heures du matin, le 30 août et le soir on est reparti en passant par Grandpré et on a été passer notre nuit à Orfeuil où l'on en est reparti au lever du jour. Là on a couché dans une écurie où on a sorti les chevaux et avec nous ils avaient des femmes, des enfants et des vieillards. Le matin en partant on a entendu le canon et on croyait que c'était le notre mais on n'a pas tardé à s'apercevoir que ce n'était pas lui car en faisant la pose dans un bois il est passé un avion sur nous et qui nous a repéré, aussi on débouche du bois car il nous fait pleuvoir des obus et à la sortie. Il se trouvait tout l'état major qui était entrain de consulter la carte mais ils ont eu vite fait pour replier les cartes et monter à cheval et tous à fond de train tandis que nous, nous sommes allés à travers champ de tous côtés et c'est là que musicien, clairon, tambour, on jette tous les instruments pour courir plus vite.

Enfin les obus nous ont poursuivi comme cela pendant plus de 3 kilomètres après ceci on nous a fait rentrer dans des bois de sapins où on s'est reposé et l'on a cassé une croute et après il nous reprenne pour aller nous faire attaquer mais il vient un contre ordre, ce qui fait que l'on est passé soutien du 2e lourd d'artillerie et le soir on a repris notre retraite jusqu'à Jonchery où on y est resté juste le temps de manger un peu et boire un petit coup.

PERDUS ET SANS ORDRE

De là, il nous ramène au village que l'on avait déjà passé à Saint Hilaire le Grand où on a pris les avant-postes dans un champ de betteraves et derrière des meules de paille où on y a passé toute la nuit et comme on avait tous besoin de repos, on s'est tous endormi mais quand on s'est réveillé, on n'a plus vu personne du régiment même du corps d'armée alors on a réveillé notre capitaine qui faisait comme nous. Mais il ne savait pas par quel coté nous diriger, il y a que au bout d'un moment quand on a traversé le village de Saint Hilaire que l'on a vu des troupes au loin qui battaient en retraite à trouver le camp de Chalons alors on s'est dirigé sur le même point mais quand on a fini de traverser la plaine, on est rentré dans des bois de sapins à ne plus en finir et si bien que par moment, on revenait sur nos pas, heureusement que au bout de plusieurs heures, on a trouvé des officiers de l'état major qui nous ont indiqué la route à suivre et on a fini de passer notre journée à la lisière du bois et le soir à la nuit, on a été rejoindre le régiment à Saint Hilaire au Temple où on en est reparti à 2 heures de la nuit pour nous diriger sur Chalons que l'on a passé à la pointe du jour et tout le monde était déjà sur pied et nous ont demandé si les Allemands étaient encore loin et en même temps donné tout ce qu'il pouvait nous donner et on a marché encore 4 kilomètres pour nous rendre à Pogny où on a fait la grande halte et on a eu le temps pour la première fois à affecter les renforts que l'on avait reçu qui étaient au nombre de trois et de là on nous dirige vers un pont pour y prendre position d'attente mais on a à peine le temps d'y rester que déjà des patrouilles viennent nous rendre visite et les obus n'ont pas tardé à rappliquer alors on a été prendre position sur une hauteur dans un chemin creux et sur le bord de la route de Chalons à Vitry-le-François



Les voyages en train des soldats vers le front. carte postale ancienne.

et sur la lisière nord d'un village où on a même détaché des patrouilles et après on a été occupé le village et si bien que les Allemands ont commencé à le bombarder. J'étais sentinelle près d'une boulangerie et en face le clocher où l'obus est tombé et à peine une minute avant, une dame me demandait si c'était notre canon qui tirait. Nous, bien franchement, je lui dirait que "oui", mais on a été vite convaincu que non et après nous nous sommes repliés plus loin. Ils nous ont bombardés toute la soirée et à la tombée de la nuit , on a été occupé les têtes de pont et on a formé un poste dans une maison ou on a trouvé tout ce qu'il fallait pour faire à manger et même changer de linge. Je me suis mis à faire la cuisine et les autres ont été cherché à boire. J'ai fait trois omelettes, pas moins de trente œufs et je faisais le café quand il a fallu partir de nouveau et encore tous étaient partis, on ne reste qu'une section, seule, mais on a rejoint les autres sur la route et on a fait dans les 25 kilomètres pour aller prendre le train à Loisy pour aller plus vite, on a embarqué à 8 heures du matin sur plate forme et on a tout emmené avec nous employés et wagons pour aller débarquer à Chavanges dans l'Aube ceci était le 5 septembre et on est arrivé à Brienne le Château où on a eu les premiers jours de repos depuis que l'on se battait et ou on a reçu encore deux renforts et on nous a amené à Huiron pour commencer la bataille de la Marne.

BATAILLE DE LA MARNE

On a couché à Huiron et le lendemain on nous a amené à la ferme de la Petites Perthes où on y a passé deux jours le 9 et 10 septembre et dans la nuit du 10, les Allemands commencent à battre en retraite à leur tour, mais la bataille nous a coûtés bien cher surtout le 10 en traversant les hauteurs et le pire est quand la 272e a traversé, ça tombé le plus car ils ont marché en débandade et après sur la dernière hauteur où les Allemands étaient derrière et ils nous fauchaient par les mitrailleuses et les obus venus de toutes parts.

(Le 10 au soir en transportant des blessés, on a trouvé au poste de secours 1 officier et 2 sous-officiers non blessés qui se sont fait évacuer, donc on avait reçu ordre de les fusiller par notre capitaine)...Annotation en bas de page du carnet.

Mais le 11 au matin, on a poussé un soupir quand on s'est aperçu qu'il n'y avait plus personne devant nous et à 9 heures on a reçu l'ordre de marcher. Les Allemands battaient en retraite alors quelle joie de tous malgré toutes les pertes, mais on a marché que très peu et le soir on est resté aux abords d'un village que les Allemands avaient déjà mis le feu et dans une maison on a trouvé une table mise où soi-disant il y avait des officiers ennemis qui y mangeaient quand un obus, à nous, a traversé la maison. Ils ont tout laissé.

Le lendemain 12 on a marché toute la journée avec un temps lourd, orageux si bien que le soir ou plutôt toute la nuit il a tombé de l'eau et on s'est trempé, de part et d'autre ça tombé à flot. Le matin on est arrivé dans un village où on a pris tout ce que l'on a put trouver pour se changer et de faire du feu pour se chauffer et le capitaine nous dit *vous pouvez aller vous reposer, on doit avoir repos aujourd'hui*!oui mais une heure plus tard on nous disait qu'il fallait repartir et en partant on m'a mis à la garde au drapeau. En sortant du village on a trouvé deux Allemands dont un mort et l'autre blessé, c'était des Uhlans qui avaient été pris par une patrouille d'éclaireurs de chez nous et de là on s'est dirigé sur Somme Py où on y a passé la journée et le soir on nous a amené dans un bois en réserve. Avant on voulait nous faire cantonner dans un bois de sapin où il y avait de la paille à coté mais voila que de suite il y a un autre ordre pour nous faire aller dans un petit bois de sapins et d'arbustes où on a passé deux jours, le 15 et le 16 septembre. De là on est revenu sur Somme-Py puis après à Somme-Tourbe où on a trouvé le village tout brûlé malgré cela il y avait encore quelques paysans où on a acheté du miel. Le soir même on est reparti pour aller dans le bois de sapins tout près de la ferme de Jonchery où on a allumé du feu pour nous sécher car on avait pris une bonne trempe. Le lendemain ils nous ont fait mettre dans des tranchées tout près d'un autre petit bois encore plus près de la ferme où on a passé une partie de la journée et on a été finir de la passer dans un autre bois où pendant un moment on nous disait que l'on devait attaquer mais il n'en a était rien et là comme on avait encore rien touché comme ravitaillement, on nous a distribué du riz avec du sucre mélangé dedans. On a fait cuire cela avec un peu d'eau que l'on avait dans nos bidons et on l'a mangé comme cela. À la tombée de la nuit, on nous a dit de prendre position à un endroit où que commandant et capitaine n'ont jamais pu trouver et l'on était tout près. Le lendemain, au petit jour, on l'a trouvé de suite mais toute la nuit on l'a passé à attendre en plein champ et sous la pluie battante mais dans la matinée on a changé de place et on a été de l'autre coté de la ferme comme soutien d'artillerie et d'attaque car le 1er bataillon a attaqué et il ya eu beaucoup de pertes et le commandant était blessé et le soir même notre capitaine a été prendre le commandement et nous pour la première fois on a touché un ravitaillement.

JE SUIS PROMU CAPORAL

Comme on était en réserve , on a été ravitaillé le 1er bataillon et nous au retour on est rentré à la ferme de Jonchery où on est resté deux jours. Là on a pu se laver et se raser et la j'ai été proposé comme caporal. Au moment que je décousais mes galons de soldat de 1re classe, car je n'en voulais pas puisque l'on me les avait fait attacher par force, voila que le sergent qui commandait ma section vient et me dit : *il ne faut pas découdre vos galons car au lieu d'en mettre un, il faut que vous en mettiez deux* ...
Alors moi, je n'ai pas voulu le croire comme on ne m'avait rien dit. Mais le lendemain, il me fait voir ma nomination en date du 21 septembre et j'étais bien obligé de les prendre.

Le lendemain on a été à Jonchery même ou on y est resté quatre jours, on a eu de nouveaux officiers, lieutenant et capitaine et le cinquième jour on était en première ligne dans les marais en avant de St-Hilaire-le-Grand mais on y a passé que la journée et la nuit. C'est le 125e qui nous a relevé. Nous on est parti à Mourmelon où on a juste passé la journée et on est parti dans les bois de sapins en avant de Mourmelon où on a changé trois ou quatre fois de place et après on s'est mis dans un bois bien fourré et le soir on allait ravitailler les autres. Au bout de quatre jours on est revenu à Mourmelon où on est resté deux ou trois jours et on a couché dans le casernement et de là on nous a monté une nuit en réserve dans des sapins et la nuit d'après en première ligne.

FROUSSARDS ET BON À RIEN !

Le jour que l'on a été en réserve, le lieutenant qui nous commandait nous a perdu tout un peloton, le capitaine est venu nous trouver, il était presque jour, on dormait tous couché sur le dos avec sac au dos, alors il a dit au lieutenant que *quand on était pas capable, il ne fallait pas prendre de galon !*

Le lendemain on était en première ligne dans une plaine à moitié et l'autre moitié dans des petits bois de sapins en avant du village de Baconne. Le premier jour, il y a eu une fusillade formidable: premièrement du coté allemand qui faisait cela pour fêter la prise d'Anvers et après s'ensuivit de notre côté. À ce moment moi je faisais la relève des sentinelles qui se trouvaient dans le bled à environ cinquante mètres en avant et il y avait déjà une rangée de piquets placés et trois fils de fer et on était en avant et pour se replier, on ne pouvait faire assez vite, on se butait dans les fils mais quand on a été arrivé dans le bout de la tranchée que l'on avait déjà fait, on a tiré à bien dire, jusqu'à la dernière cartouche. Mais ils y en avaient qui avaient la frousse et tiraient en l'air et d'autres comme le sergent major qui commandait la section, se couchait au fond de la tranchée et disait aux autres: *tirer, tirer !* mais lui ne faisait rien, le froussard le bon à rien, rien que bon pour crier après les autres et les faire mal voir...

Enfin là on y a passé deux jours et on est revenu à Mourmelon le Grand où on est resté encore deux jours. On a reçu le renfort du 104e Territorial et la fois d'avant on avait reçu ceux du Nord du 73e, 1er et 84e et après nos deux jours on est revenu à la même place ou on y est resté qu'une journée. On est encore revenu à Mourmelon où on a passé la journée. Le soir on est parti à Thuisy où on est monté en ligne le 8 octobre au soir en face de Thuisy et à coté de la ferme des Marquises et le même soir on a eu un bon bombardement, la 5e compagnie a eu 7 morts et 15 blessés et le lendemain ça était sur nous.

DES JOURS ET DES NUITS DE MARCHE

Dans ma section on a eu quelques blessés et moi-même il m'est tombé plusieurs éclats à coté de moi, un sur ma baïonnette et sur une épaule mais sans blessure et là on a commencé la vie de tranchées: 6 jours de ligne, 6 de réserve et 6 jours repos à Courmelois ou Thuizy et cela jusqu'au 24 mars 1915 où on a été relevé pour aller passer deux jours à Villers-Marmery. Le deuxième jour au soir on est parti pour Saint-Hilaire-au-Temple. Toute la nuit on a fait qu'à marcher, là on y passe la journée et le même soir on repart pour Sarry ou l'on passe la journée du 27 et on repart le matin 28 à 5 heures pour Drancy, où l'on passe la journée du 28 et 29 et le soir on repart pour embarquer à Vitry-le-François pour la direction de Toul où l'on passe toute la nuit dans le train. On débarque le matin 30 à Foug où on touche deux jours de vivre, de là on part pour Pagny-sur-Meuse ce qui nous fait 9 kilomètres de marche après le débarquement, là on y passe la journée et on repart le matin 31 mars pour Avrainville où on passe la fin de la journée.

Le 1er avril on repart pour Griscourt , là on y reste le 2, 3, 4 et le 5, on touche deux jours de vivre de réserve et le soir à 11 heures, on part pour les tranchées où on passe six heures derrière un bois sous la pluie glaciale. On fait un peu de bouillon de potage salé et du café pour nous réchauffer et on repart pour le gourbi où l'on y passe deux jours, le 6 et 7.

REFUS DE SORTIR DE LA TRANCHÉE

Le 8 au matin on part pour la première ligne, on passe la journée dans le village de Régneville que l'on venait de reprendre, on s'était mis dans les caves et le soir on part faire une tranchée à 200 mètres des Allemands à 2 heures du matin. On la creuse, à peu près, de cinquante centimètres et on y passe la journée. On veut nous faire attaquer malgré les 40 mètres de barbelés qui sont devant nous et

que les obus n'ont même pas touchés. Alors il se passe ceci : personne ne veut monter et le mot d'ordre passe de l'un à l'autre de ne pas monter ou que ce serait la mort certaine et là on voit le 3e bataillon qui monte ainsi que le 63e d'infanterie. Mais ils se replient aussitôt car il est impossible de s'approcher et toute la journée on est bombardé par les gros canons des forts de Metz. Il tombe de l'eau et de la neige toute la journée.

On a eu deux morts à déplorer et on a été trois blessés, tous les trois de la même section. Moi j'ai reçu une balle en pleine poitrine, par bonheur mon bouton de veste me la faite ricocher et m'a repassé au bras gauche où elle ne m'a fait qu'une égratignure au biceps et coupé ma chemise, veste et capote, cela était le 9 avril et le 10 on est descendu en réserve au village de Régniéville dans les caves.

Là je vais me faire panser et le commandant me fait appeler et me félicite d'être resté et me dit de garder mon bouton comme souvenir car c'est lui qui m'a sauvé la vie. Le 11 on va dans une autre tranchée de soutien et on est relevé le soir à 7 heures. On va cantonner jusqu'à 11 heures du soir à Régneville puis on part pour Tremblecourt où l'on arrive au jour et là on touche une distribution en arrivant et une autre le soir et distribution de souliers et de capote. On y passe la journée du 12 et la nuit du 13, 14 et 15 et on repart à 4 heures pour les abris où on arrive à 11 heures et demi. À minuit on va apporter à toute la compagnie à chacun 7 trousses de cartouches pour la première ligne et on passe la journée du 16 aux abris, le 17, 18 et 19 on repart pour 4 jours de repos à Martincourt, on y prend la garde en arrivant. On y passe la journée du 20 et on part le 21 au matin pour aller renforcer le 8e corps. On prend les camions automobiles à 2 heures et on en descend à 9 heures à Commercy et fait 4 kilomètres à pied et on cantonne dans la caserne de Lérouville. On y reste une journée et on repart pour renforcer le 29e d'infanterie. On couche à Mécrin où on est à la disposition du Colonel du 29e.

De Mécrin on part au matin, à 10 heures et demi, on passe la journée et la nuit dans les abris et tranchés de deuxième ligne. Le matin du 24 avril à 7 heures on monte à l'assaut et on prend la tranché allemande, on y passe la journée avec de grosses pertes pendant toute la journée et je suis blessé de nouveau par une même balle qui en avait tué un autre et avait traversé une pelle portative par derrière moi et on m'évacue à l'infirmerie à Champville avec des copains de ma compagnie. Là je reste 10 jours et je repars pour rejoindre mon régiment.

Le 4 mai on nous envoie à Commercy à la division et là, la division ne sait pas ou est parti le régiment qui a embarqué le 2 mai, alors on nous a mis en subsistance avec le 6e escadron de chasseur à cheval à Commercy. On nous met dans un vieux château et le 8 mai départ pour rejoindre le régiment. On s'embarque à Commercy et on change de train à Grandicourt où on prend la direction de Paris. On reste à Bar-le-Duc et on y cantonne. On repart le matin dans la direction de Verdun et à Verdun on prend une autre direction et on descend à Ancemont où on part pour rejoindre le régiment mais il est déjà parti aux tranchées. On mange alors avec le 126e à la 3e compagnie, on cantonne au village de Sommedieue et on en repart le 10 mai pour les tranchées de première ligne. On y reste 4 jours et on en redescend le 14 au soir et on passe 5 jours à Sommedieue au repos.

On reçoit la classe 15 et des ajournés de toutes classes. Le 19 au soir on remonte dans les tranchées et on est de réserve 2 jours et 2 jours de première ligne et une journée de réserve et on part au repos à Sommedieue, on y reste 2 jours et on part pour embarquer à Verdun et on débarque à Pagny-sur-Meuse. Là on part pour 15 kilomètres à faire et on arrive à deux heures de l'après-midi à Dommartin-les-Toul où on prend un repos de huit jours. On part pour Pompey et on y reste 2 jours. On part pour Dieulouard pour une journée seulement, de là on va à Pont-à-Mousson, là aussi on y reste 3 jours et on part pour Griscourt, on y passe la journée et on part au matin, à quatre heures pour Montauville soit le 13 juin, on y cantonne jusqu'au 16 et on part le soir à quatre heures pour Rosières-en-Haye, on y prend un repos de huit jours.



Les poilus posent pour la photo dans les tranchées. photo Guy Dintrat.

Le 22 juin comme la section avait fait du bruit, alors comme discipline, le capitaine nous a fait faire une marche de 12 kilomètres, rien que la section commandée par un sergent. Le 23, de service et le 24, départ à 9 heures pour Villers-en-Haye, là on est de réserve du régiment pendant que le 1er bataillon est dans la tranchée. On y reste 7 jours et on part pour Liverdun, on y passe 2 jours et on part pour embarquer à minuit à Toul où l'on embarque à 9 heures pour Sainte-Menehould. On y cantonne une journée et on passe une revue du général de la 3e armée[1] avec des officiers anglais à 2 heures et on part à 9 heures pour La Neuville-au-Pont, on y passe la nuit et on repart pour le gourbi en réserve au Four-de-Paris et de Four-de-Paris à Vienne-le-Château. Là tout le régiment est en première ligne, on a un peu de perte mais sans être trop considérable et on a été relevé le 7 juillet et on est parti cantonner à Moiremont-sur-Marne où on a touché une distribution d'effets et chaussures et c'est là que les premiers permissionnaires sont partis. On est reparti le 13 juillet en réserve de la division. Le 14 on nous a fait mettre sacs au dos et après on les dépose dans des abris. On nous fait rouler la toile de tente sur le dos, prêt à partir pour monter à l'assaut et après contre-ordre, on reste dans les abris jusqu'au 15. Le 15 on prend la place du 1er bataillon dans les abris, on y reste jusqu'au 20 juillet et là on fait toutes les corvées de soupe et on va faire des boyaux et couper des piquets tous les deux jours. Le 20 on monte aux tranchées en première ligne, on y passe 4 jours. Pendant ces 4 jours on fait attaquer le 3e bataillon et la 5e compagnie de mon bataillon. On nous fait tenir les positions au cas où les Allemands auraient eu évacués la première ligne. Une patrouille devait aller reconnaître et aussitôt, s'il n'y avait plus rien, la 3e section de ma compagnie allait l'occuper avec une autre du 169 qui était à notre gauche.

Le 24 on est relevé de la première ligne et on passe en 3e ligne de réserve. On fait des petits abris pour nous et on arrange la tranchée. De là on est relevé de la troisième ligne pour passer 4 jours en réserve aux abris et de là on part à la Croix. On y passe une journée et demie et on revient dans les abris à cause d'une attaque allemande. À

1 Il s'agit du général Sarrail qui avait remplacé le général Ruffey, limogé par le général Joffre. Le général Sarrail connaîtra le même sort le 22 juillet 1915. Sauvé par ses amitiés politiques avec les socialistes, il part le 3 octobre 1915 à l'armée d'Orient. Il en devient le commandant en chef le 16 janvier 1916.

1 heure de la nuit, on nous fait rouler nos toiles de tente et le couvre-pied pour aller en soutien d'attaque et on finit de passer la nuit à la tranchée de réserve. On descend manger la soupe aux abris et on remonte à 4 heures faire une corvée. On mange la soupe en quatrième ligne et de là on part en troisième ligne pour monter attaquer le soir. Là il y a contre-ordre et on redescend aux abris. Le lendemain on va relever la 11e compagnie. On y passe 2 jours en première ligne à Blanleuil et on passe en deuxième ligne où on remplace la 5e compagnie. On y passe deux jours, puis on remplace la 6e en première ligne et on y reste 2 jours. On est relevé le 10 août à 7heures du matin et on part aux abris pour 3 jours. On va faire des corvées tous les jours. Les Allemands ont attaqué à 11 ou 12 mètres plus loin où on était à gauche. Le 13 au matin à 6 heures, on remonte en première ligne, on y passe 3 jours et 3 de réserve et on redescend dans les abris pour 3 jours, encore avec des corvées tous les jours.

Le 22 au matin, on remonte en réserve de première ligne, on y passe 3 jours, on revient pour 3 jours à La Fontaine-aux-Charmes et trois jours en première ligne à la tranchée de la marout pour Blanleuil et de là on part pour le repos. On prend le café aux abris et on part pour Moiremont, là on prend le déjeuner et à midi on embarque en auto pour Saint-André où l'on passe le repos et là on va à l'exercice tous les matins et le soir nettoyage. Je prends la garde avec la première section du 5 au 6 septembre et le 7 on part pour renforcer le 7e d'infanterie et le 11e d'infanterie qui se sont fait prendre par les Allemands. On y travaille 4 jours et on fait trois jours de tranchées et avant de monter.

ATTAQUE GENERALE... AVEC DE LA GNOLE ET DE L'ÉTHER

Je devais aller en permission mais alerte et tout le monde a fallu remonter attaquer et là j'ai eu sept hommes de ma section de tués ou blessés par un obus de 75. Après on a été relevé et on est parti à Florent. On y passe 3 jours et on revient à Saint-André et on y reste que deux jours et là encore je devais partir en permission, et après avoir mis mon sac dans la voiture de compagnie, il est venu un contre-ordre que les permissions étaient suspendues et il a fallu reprendre le sac et s'embarquer en auto pour Saint-Thomas. On y passe quatre jours dans un ravin avec l'artillerie lourde qui bombardait les tranchées de réserve allemande afin de préparer l'attaque du 25 septembre et le 25 jour de l'offensive, on est de réserve de la division qui attaque et là on nous a distribué à tous un quart de gnole avec moitié éther dedans, aussi on est presque tous moitié fous. Il y en a qui se roule par terre et à 9 heures on donne l'ordre d'attaquer et là il y a toute la division plus de la cavalerie derrière qui doit poursuivre les Allemands mais elle n'a pas pu sortir à cause du bombardement. Elle a été toute anéantie ainsi que tous les régiments d'infanterie qui étaient en première, deux et troisième vagues. Là où nous n'avons pas pu sortir, notre colonel voulait nous faire monter, nous et la section Orant mais au même moment où il donnait l'ordre de monter, il est venu un obus qui l'a fait sauter, lui et le capitaine d'état-major qui était avec lui et son ordonnance. Ce qui fait que l'on a tenu la tranchée mais on n'est pas monté à l'assaut et bien content.

On est resté le lendemain et une bonne partie de la nuit. On est relevé et on part en passant par Moiremont et là on rend les honneurs devant la tombe du colonel.

On repart et nous mettons les sacs dans les camions. On va à Bellefontaine et après à Longeville et Broussay, Rigny-la-Salle, là je suis nommé sergent et je pars pour la première fois en permission.

Je reviens de permission de Paris le 24 à 2 heures de l'après-midi pour le front et le 26 au matin, je rejoins mon régiment à Liverdun. On y reste jusqu'au 31 et tous les jours on va à l'exercice et départ de Liverdun le 31 au matin, à 6 heures pour Frolois à 32 km. On y couche et on repart le 1er novembre à 6 heures pour Maconville, on y arrive à 2 heures de l'après-midi, après avoir fait 26 km avec l'eau et un vent fou et froid tout le long de la route et voilà comment on a passé le jour de Toussaint et le jour des morts.

Le 3 départ pour Giriviller qui est à 26 km et

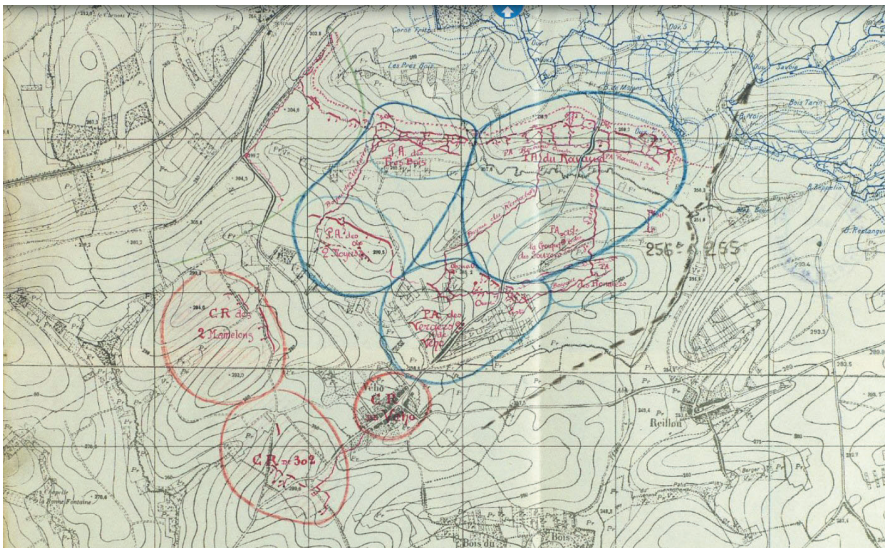

Le front en janvier 1916 (source JMO du 100e RI. site Mémoires des hommes).

on part avec l'eau sur le dos qui tombe avec plaisir et un vent qui traverse, on ne voudrait pas foutre un chien dehors. On en aurait pleuré et quand on est arrivé à Giriviller, on se rechange de tout ce que l'on peut mais les effets étaient presque aussi mouillés dans le sac que ceux que l'on avait sur soi. On ne peut changer que de chemise et de caleçon, il faut garder le pantalon et veste et tous on mange la soupe et comme on avait pas beaucoup d'argent, on se cotise pour boire un litre. Le 4 départ pour Moyen à 10 km, là on prend quelques jours de repos, du 4 au 14 et on part pour Fraimbois, tous les jours exercice ou marche ou revue et à partir du 22, tous les deux jours. On va faire des tranchées à 10 km du village où on cantonne près de Séranville à 1 km au sud et la deuxième fois que l'on y a été, il tombait de la neige à ne pas voir à 10 mètres et on nous a fait travailler malgré le temps. À la fin du travail, il y avait 15 centimètres de neige et le lendemain encore de la neige gelée par moment et le soir il s'est mis à geler comme on n'a pas vue et plusieurs jours pareils, il avait gelé si fort que le pain était gelé. On était obligé à le faire dégelé au feu. La chaussure, le matin quand on voulait la mettre aux pieds, elle était raide comme du fer. Le 5 départ de Fraimbois pour Bienville-la-Petite où on va faire des réseaux de fil de fer barbelé et des tranchées avec l'eau sur le dos tous les jours, ce qui nous fait travailler dans la boue jusqu'aux genoux. Le 18 décembre départ de Bienville-la-Petite pour Rémenoville et Giriviller pour y prendre un repos de huit jours, on va à l'exercice quelques jours mais moi je reste comme tailleur pour mettre les poches de grenades aux capotes et là on mange un renard.

Le 27, départ pour prendre un secteur en face de Leintrey et de Rémabois, départ le matin de Giriviller en autos, on descend à Thiébeauménil, on y passe 4 jours et le quatrième au soir départ pour aller en réserve dans les abris au-dessus de Vého au village nègre. On y passe 6 jours avec travail tous les soirs et après, 6 jours de première ligne en face de Leintrey.

Le 12 au soir on est relevé pour aller prendre 6 jours de repos où on va travailler tous les jours de six heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, on emporte un repas froid les six jours de repos sans passer au village de Manonviller et le 17 départ pour la réserve à Vého, dans les caves où il y a presque pas de rats sauf le matin où j'en trouve deux dans ma jambe de culotte. Là on fait le même travail jour et nuit mais là je ne reste qu'une journée et je pars à l'infirmerie pour cause de névralgie aux gencives, j'y passe 5 jours. Le 23 départ pour rejoindre la compagnie avec 2 jours de repos aux cuisines route d'Amberménil et le troisième jour départ pour la première ligne, j'y passe une journée et je pars au dépôt de matériel à la côte 302, j'y passe trois jours et je rejoins ma compagnie au repos pour 6 jours à Thiébeauménil et en

arrivant je suis de jour.
Là on va travailler quatre jours sur six et le 4 février, départ pour six jours de réserve aux abris qui sont à l'entrée du boyau de Leintrey où un avion allemand nous lance une bombe. Là, travail de nuit habituel. Le 10 départ pour la première ligne à droite avec la neige et le 11 au matin, les Allemands commencent à nous bombarder et comme cela sans arrêt jusqu'au 13 au soir et ils viennent en reconnaissance jusqu'à nos tranchées à environ 4 mètres mais sont obligés de se replier sous notre feu ils ont du avoir des blessés car on a entendu des plaintes. Ils sont revenus chercher les blessés mais ils nous avaient fait du travail pour plusieurs jours car il n'y avait plus de tranchée, tout était sens dessus-dessous et par miracle, il n'y avait eu qu'un blessé léger au fond d'un abri. Le colonel croyait qu'il y avait eu plus de mal car il avait fait monter ceux de repos et la réserve avait formé une ligne derrière nous. Il nous croyait tous pris puisqu'on avait pas pu aller se ravitailler pendant tout ce temps.
Le 16, départ pour 6 jours de repos à Thiébeauménil, le 1er jour : repos, le lendemain de garde, le 3e jour : repos, le 4e : revue, le 5e : travail, le 6e : repos et départ le soir. 22 février en réserve aux abris au colonel pour six jours avec travail tous les soirs.
Le 28 départ pour la première ligne, on y passe six jours très calme et par contre on entend un violent bombardement sur notre gauche vers La Woëvre et Verdun.
Le 4 mars départ pour 6 jours de repos à Domjevin, on va travailler au-dessous de Veho à faire des tranchées et des réseaux de fils de fer barbelés de nuit et dans la journée on va faire quelques tours à Thiébaumenil pour se ravitailler un peu où à Manonviller mais cela déplait un peu au capitaine qui nous menace de punition. Le 10 départ pour la première ligne, on y passe nos 6 jours au calme et le 16 on passe en réserve à Vého dans les caves où on va travailler au boyau de Lintrey et le 22 au soir départ pour Thiébaumenil pour six beaux jours de tranquillité mais on va travailler au-dessus de Manonviller.
Le 28 départ pour la réserve au colonel pour 12 jours, tout le soir travail au boyau de l'ouest et le 10 avril, départ pour Domjevin pour six jours. Le premier jour douche à Thiébaumenil, 2e jour : revue de détail et le soir travail jusqu'à ce que l'on remonte, le 16 avril, pour 6 jours en première ligne et pendant les 6 jours, il ne fait qu'à tomber de l'eau et on travaille à mettre des barbelés devant la première ligne et là j'ai eu le caporal Couty blessé auprès de moi à une jambe, on l'a aussitôt rentré dans le gourbis et fait son pansement avec le lieutenant commandant la section et aussitôt on l'a fait conduire au poste de secours où il a été évacué et le lendemain on apprenait qu'on lui avait déjà coupé la jambe car la gangrène s'y était mise tout de suite.
Le 20, le capitaine passe pour chercher des volontaires pour aller faire une reconnaissance et comme il n'y en avait pas assez, il me prit pour y aller et commander une partie.
Le soir on part et on arrive jusqu'aux tranchées ennemies mais on est reçu par une fusillade, aussi tous se replient en grande vitesse, je ne reste que seul avec un homme et nous sommes rentrés 20 minutes après les autres aussi ils nous croyaient fait prisonnier et pour ceci il a fallu donner le mot d'ordre pour rentrer, mais on était trempe comme des rats. Le 22 au soir on part en réserve au Poste PA 10 pour six jours de travail habituel toutes les nuits et le 28 départ pour Thiébauménil pour six jours dont trois de travail et deux jours de garde, là on fait des propositions de citations. Donc je suis préposé pour la reconnaissance que j'avais faite en étant en première ligne.
Le 4 départ pour la première ligne pour huit jours et le 8 mai départ pour la permission de six jours.

RETOUR DE PERMISSION

Retour de la deuxième permission le 19 mai 1916, je rejoins, à Thiébauménil, le lendemain la compagnie pour six jours de repos. On en profite pour faire une bonne bombe pendant les trois jours, ce qui noie le chagrin de la perm. Le 22 mai on remonte à Domjevin pour six jours et on va travailler à

un réseau de fil de fer par derrière le village. On se trempe. Le 28 mai on remonte en première ligne pour la dernière fois dans le secteur aux emplacements habituels, dans le secteur de droite, on y passe huit jours et le 8 juin, on est relevé pour aller au Poste PA 16, ancien poste de commandement. On va arranger des abris et mettre des caillebotis dans les boyaux. Le 9 on est relevé pour aller à Veho en attendant la relève de l'autre régiment qui s'est faite le 11 au soir, c'est le 162e d'infanterie qui nous relève et nous on part pour le village de Fraimbois. On passe à Thiébeaumenil avant de partir et là on pose les sacs. Il commence à faire jour, on ne fait pas une grande pause, on ne peut même pas aller dans le village. Alors en route pour Fraimbois, on y arrive vers midi et on y reste du 12 au 21 juin et tous les jours on va à l'exercice. On fait des manœuvres tous les matins. Le 21 on part pour Chenevières où on va à l'exercice tous les jours et le 28 juin départ pour embarquer à Saint-Clément, on se dirige sur Révigny, on passe la nuit et la moitié de la journée dans le train et on débarque à Révigny le 29 à 11 heures pour aller cantonner à Alliancelles. Le village est à 27 km de Vitry-le-François, on va encore une journée à l'exercice et le 2 juillet au matin on part pour un autre village avec un sac au complet et trois jours de vivres supplémentaires ce qui nous fait une charge épouvantable ! Ce qui fait qu'il en reste la moitié dans les fossés et moi parmi le nombre pour la première fois depuis que je suis au régiment, après avoir fait toute le retraite de Belgique, sans jamais resté à l'arrière ! Enfin on finit par arriver dans le village qui est Condé-en-Barrois, on y reste du 2 au 6 juillet et le 7 au matin (où on s'est révolté au sujet de la marche) on embarque en autos pour aller dans un village à 4 km 500 de Verdun, au village de Belleray, on y reste jusqu'au 11 et le 11 au soir on part pour les tranchées à 9 heures et demi en face la poudrière et le village de Fleury et de la tranchée des mitrailleuses de position. On nous fait mettre baïonnette au canon et en avant dans la pleine mais la progression n'est pas grande et à 1 heure on nous donne l'ordre de nous replier un peu plus à l'arrière, à la voie de chemin de fer et là on se perd et on va tomber au 14e et 7e d'infanterie qui étaient à notre droite. Le lendemain on prend notre orientation pour rejoindre notre secteur et c'est un capitaine de la 2e compagnie qui nous indique la direction que l'on doit prendre. On s'engage tout de suite à regagner nos lignes, en plein jour, en traversant des cadavres, des caissons, des chevaux et de l'eau, enfin on arrive à atteindre nos lignes c'est-à-dire la carrière et on y passe encore la deuxième nuit. Le lendemain à 9 heures on remonte à l'assaut en plein jour et à terrain découvert et on fait avancer toute la compagnie pour se parer des tirs de barrage. Il y a plusieurs camarades qui sont blessés et quelqu'un tué et le lieutenant de la section qui commandait la compagnie a été blessé alors qu'il ne restait que des sergents pour commander la compagnie. Enfin deux jours après, il vient un sous-lieutenant de la 10e pour prendre le commandement de la compagnie.

Enfin on commence à toucher des vivres : un quart de pain, une boîte de conserve et du chocolat. On passe nos neuf jours comme cela et sans avoir trop de mal. Le 20 au soir, on est relevé par la 9e d'infanterie et on se presse à sortir de la fournaise car il y en avait marre. Le lendemain on le passe à Belleray. Le 22 on part reprendre les autos qui nous avaient amenés mais cette fois elles nous amènent dans une autre meilleure direction que la première fois. Elles nous ramènent au repos à Stainville, on se nettoie et après tous les jours à partir du troisième jours jusqu'au jour ou l'on repart, on va à l'exercice tous les matins. Pendant ce temps, il est parti 21 permissionnaires et il y a des propositions de citations et deux jours plus tard, il y en a un de ma section, un nommé Morange qui se tue avec son fusil, il se met la balle en plein cœur. Le 29 juillet on repart de Stainville en autos pour Euville en Lorraine pour prendre un secteur, là on y reste quatre jours et le 2 août, on part passer la journée à Boncourt et le soir on va relever le 154e d'infanterie. La compagnie est de soutien de gauche, on y passe les douze jours bien tranquille avec corvée tous les jours et alerte tous les matins. Le 14 au soir on est relevé pour aller

en réserve au colonel pour six jours et là il y a du service c'est du camp des prisonniers de la route, pour les corvées aux vivres de réserve et la corvée de soupe enfin le 20 août on va relever en première ligne pour douze jours et là c'est du service par dessus les oreilles et du travail. Enfin on n'a pas deux heures de tranquillité pour soi et encore quelques bombes et autres engins de temps en temps sur la gueule. On est relevé la nuit du 1er au 2 septembre pour aller prendre six jours de repos à Boncourt. En arrivant je suis de garde et le lendemain: vaccination et tous les autres jours, exercice matin et soir et le 7 au soir on remonte relever en première ligne pour douze jours mais au bout de huit jours, le service est changé, on ne fait plus que 10 jours de tranchées et 4 jours de repos.
Le 15 au jus, il y a un casque à pointe qui tombe dans la section et en tue quatre et en blesse sept, le 17 au soir on va au repos à Boncourt pour quatre jours et après on monte en réserve pour huit jours à la tranchée Frontil de là on va au colonel pour quatre jours avec toujours le vaccin. Après en première ligne à gauche pour huit jours et après, quatre jours à Pont-sur-Meuse. De là en première ligne à droite pour huit jours. Là je fais les fonctions de chef de section parce que l'adjudant est en perm après on va au repos à Boncourt où on fait deux jours de manœuvre sur quatre de repos. Le jour où on remonte en ligne, l'adjudant revient de perm, on monte en réserve à gauche, même emplacement que la première fois. Le cinquième jour, je pars en permission le jour de Toussaint et j'arrive à Paris le jour des morts et en arrivant j'apprends la mort de mon frère Michel[2], le plus cher de tous mes frères et le plus dévoué pour moi.

Retour de ma troisième perm, arrivée le 15 novembre à Commercy à 6 heures du matin, là on est pris et conduit en détachement à Boncourt où l'on présente les permissions à l'officier de détail, de là on prend son matériel et un sergent-major vient nous chercher pour nous amener en détachement au colonel où



Michel Lebret, frère aîné de Léon Lebret. Marié à Saint-Priest Taurion le 23 février 1907 avec Anne Roulhac, domicilié à Gentilly (Val de Marne).

on nous redonne les perm et de là on rejoint les compagnies en première ligne mais ma section est en réserve tranchée à Liévain de là on va à Commercy pour cinq jours et on y passe un bon repos, après on remonte en première ligne à droite au cul-de-sac, on y reste jusqu'au 1er décembre. On est relevé par le 11e d'infanterie qui vient de Verdun. On doit aller prendre leur place mais je reste pour passer les consignes et les autres embarquent en autos à Pont-sur-Meuse et nous on descend le soir. Le lendemain on embarque avec le premier bataillon à Pont-sur-Meuse aussi et on débarque à Charmontois le Roi. On y reste jusqu'au 11 décembre et le 11 au soir on embarque pour Verdun et moi je pars en permission à Gentilly à titre exceptionnel de trois jours pour frère tué. Le troisième jour mon frère arrive alors je demande un jour de plus et j'en prends un autre ce qui fait que je repars le 18 et le 19. Je rejoins mon régiment à Verdun, aux cuisines et le lendemain, je pars rejoindre ma compagnie en deuxième ligne. Je fais deux jours et on va en réserve au Ravin des Trois Cornes. On y reste trois jours et on monte six jours en première ligne. On est relevé le 31 décembre, on fait le ravitaillement les nuits et en se suivant les uns des autres car si

2 Michel Lebret, né à Ambazac le 20 janvier 1881, sergent au 3e régiment de génie, tué à l'ennemi dans la Somme, le 24 octobre 1916. Mémoires des hommes.

on tombe dans les trous d'obus, on ne peut plus en sortir qu'en se tendant les fusils les uns aux autres et si quelqu'un s'égare, il se noie, sans secours, on a même sorti notre commandant d'un trou où il ne pouvait sortir. C'est le 1er bataillon qui nous relève. Nous on revient au ravin des Trois Cornes, on y passe la journée avec un fort bombardement et dans le ravin sur une piste, il y a une vingtaine de petits ânes qui sont restés crevés sur place avec la boue jusqu'au ventre.

ANNÉE 1917

Le soir du 1er janvier, on est relevé par le 325e d'infanterie et on se rend à Verdun, une ambulance passe, elle est garnie, rien que des pieds gelés des régiments qui avaient gardé le secteur de la côte du Poivre et en avant du fort de Douaumont. On arrive à Verdun dans la nuit, on y passe deux jours et le 3 au soir, on prend le train à Verdun, c'est la 1re division qui prend le train à Verdun, depuis les attaques du mois de février 1916 et on débarque à Lisle-en-Barrois pour aller cantonner à Rembercourt-aux-Pots où on prend un repos jusqu'au 14 janvier. On prend les autos pour aller prendre un nouveau secteur. On embarque à 7 heures et demie pour Ancemont, on y arrive à 10 heures et de là on part à pied à Sommedieue, on y passe une journée. Le lendemain on part en première ligne dans le secteur du village de Bonzée jardin des Collières, on y passe 7 jours. On prend les petits Postes à 500 mètres en avant des 1res lignes, le 22 au soir, on a été relevé pour aller au camp de Bonchamp dans des baraquements, là aussi on y fait 7 jours. Le 29 janvier, on a été relevé dans la journée par le 169e et on a été au repos au camp de Sommedieue, dans des baraquements également, on y est resté 8 jours et de là on a été relever le 74e d'Infanterie aux tranchées de Calonne où j'ai été malade comme un chien. Avec 10 centimètres de neige, impossible de me faire évacuer, mon capitaine me disait: *reposez-vous mais restez avec moi*, enfin on passe 9 jours de première ligne et après on va au repos à Rupt pour 8 jours.
Le 25 février on remonte en ligne de réserve et le 26 au soir à 8 heures, on me fait partir en perm et on va prendre le train à Dugny à 25 kilomètres et de là retour de la 4e permission.

Je rejoins mon régiment le 8 mars à Langres où il a été au repos depuis quelques jours. On en est parti le 20 mars par étape pour aller en Alsace reconquise. En y allant, on arrête la première étape à Montbouton, où on a été bien reçu par les habitants. Le lendemain on a été à Joncherey et après en Alsace, pays où il a tombé de la neige à Retzviller. Après aux tranchées pendant cinq jours où il y avait "presque pas de boue" que je ne pouvais me dégager avec mes grandes bottes dans un boyau. Les Allemands bombardaient tous les jours et presque à la même heure que je m'y trouvais. Heureusement que la relève est venue et m'ont trouvé. Mais il a fallu aller chercher une pioche pour me passer en dessous le pied et prendre à soulever pour me dégager. Enfin on est relevé et je pars faire un stage aux grenadiers à Romagny du 1er avril au 18. Là, je rejoins mon régiment à Ballersdorf où l'on passe deux jours. Après on part pour Monspach où l'on reste quinze jours et là on va travailler tous les jours et de là on a huit jours à l'instruction à Grosnes et de là on revient à travailler à Fullern où l'on reste jusqu'au 24 mai au soir.

On se met en route pour aller à un camp d'instruction. On fait la première étape à Véliscots où l'on passe la journée du 25. On repart le soir pour aller cantonner à Vézelois où l'on reste le 26 et le soir on repart à 8 heures et demie pour aller à Frahier. De là on part l'après-demain matin pour Saint-Sauveur où on prend une journée de repos. L'après-demain on repart pour La Vaivre et de là on fait la dernière étape où on s'est bien trempé avant d'arriver au camp à Buzegney. On a un jour de repos et après il y a contre-ordre, ce qui nous fait changer de village pour aller à 2 kilomètres plus loin à Hadal-la-Haute, on y reste du 2 juin jusqu'au 12 à midi. De là on va embarquer à Dounoux, d'où on part à 3 heures du soir pour la Champagne et débarquons à Mourmelon-le-Petit et de là on va cantonner dans les

baraquements au camp de Chalon où on reste une journée et le 14 juin au soir, on va relever en première ligne.

RÉVOLTE VITE DISSIPÉE

Avant de monter, il y a eu un petit moment de révolte mais qui a été vite dissipé après une arrange du Colonel enfin on est monté au Mont-sans-Nom, là on y reste six jours. Le 20 au soir, on est relevé pour aller au camp national où l'on passe une journée et le lendemain soir on a été alerté et on est parti au village Caseau. On y est resté deux jours et on revient finir notre repos. Le 26 au soir on va relever en réserve. On y reste 5 jours à la Pointe du Cœur. De là on prend la place du 300e à coté du Colonel, on y reste 3 jours et de là on va au repos au Camp Berthelot où je pars par ordre du Général Pétain au Dépôt Divisionnaire, où je me repose pendant trois jours. Le 12 juillet au matin, je pars en perm à Gentilly où je suis et où je finis ma cinquième partie de mon carnet de route, le 13 juillet 1917.

Je suis revenu de permission, le dimanche soir 22 juillet, je suis descendu du train à la Veuve et j'ai rejoint mon régiment à Juvigny à 10 heures du soir. J'y ai passé deux jours et après on est parti au Camp Berthelot où je suis resté deux jours. Le 26 au soir je suis parti à Chalon faire un stage de perfectionnement de grenadier pour vingt jours. On fait de l'exercice tous les jours et théorie sur les grenades françaises, anglaises et allemandes ainsi que sur les lances grenades de tranchées pendant quinze jours et le 10 août au soir, on passe au fusil mitrailleur et aux mitrailleuses françaises et allemandes pendant six jours et là on passe un concours, sur 78 que nous étions, j'ai sorti le 9e. Le temps passé à l'instruction a été très bon et on ne s'est pas ennuyé enfin à la fin du cour, j'ai eu une permission de 48 heures pour compensation des notes. Ce jour là, j'ai appris le mariage de Maria Roulhac avec Baudrier, le samedi 11 août 1917. En allant en permission, je les ai trouvé ensemble et marié. Le 16 août quand je suis arrivé en permission, j'ai trouvé mon frère et je me suis bien promené pour la première fois avec ma future. Je suis reparti le dimanche 20 août à 8 heures du matin et en arrivant à Chalon à 11 heures. J'en suis reparti le soir à 4 heures pour rejoindre le Dépôt Divisionnaire au Camp Berthelot et de là je suis passé instructeur de grenadier bombardier pour les sections d'instruction qui viennent faire des stages de dix jours, là je suis resté jusqu'au 19 matin.

On part au repos, on fait dix kilomètres après on attend les autos jusqu'à 11 heures. On embarque pour aller débarquer à Ay où l'on passe la nuit pour repartir le lendemain matin. Le soir on va manger en ville puisqu'il ne reste rien à manger.

Le matin on est parti à 7 heures pour Vandières où l'on reste du 20 au 30 septembre 1917 et le 30 on est parti à 4 heures du soir pour Damery et là on nous fait aller à l'exercice tous les jours et le samedi 6, on a été préparer un terrain pour faire le concours de la Division. Le lendemain matin, on a été finir, car le samedi, on s'y était trempé comme des rats ainsi que le dimanche soir, à la fin du concours. Heureusement que le soir, en arrivant, on m'a appris que j'étais permissionnaire !

FIANCAILLES LORS D'UNE PERM'

Alors je suis parti prendre mon train, le 8 à 11 heures du soir pour partir à 2 heures à Damery et le 9 au matin, je débarquais à Paris où j'ai vu tout mon monde et croyais repartir le soir pour le Limousin et ne suis parti que le lendemain matin à 7 heures. Je suis arrivé à Limoges le soir à 6 heures et demi. Je suis resté trois jours au pays et suis reparti le samedi après-midi pour être à Paris au train de 19 heures où ma future m'attendait pour m'amener souper chez elle. Là j'ai passé un agréable moment elle m'a fait essayer ma veste pour voir si elle allait. Le lendemain, je suis parti déjeuner chez ma belle-sœur où j'en ai profité pour aller acheter la bague de fiançailles de ma future que je lui ai remise le soir-même, le dimanche 14 octobre 1917. Mais lui étant un peu trop grande, ce qui fait que je lui ai faite arranger le vendredi pour qu'elle ait le samedi soir.

On a fêté nos fiançailles le samedi 20 octobre, on a fait un bon repas en famille et la plus grande intimité et un peu de joie, moi et ma future. Le 23, il a fallu repartir mais je suis parti en deux fois puisque la première fois j'ai fait demi-tour pour cause de changement de direction car je suis revenu rejoindre mon régiment à Vrigny. Je suis descendu à la gare de Muizon. Je reprends mon service habituel d'instructeur grenadier bombardier. le 6 novembre, je reçois ma photo et celle de Pauline que j'ai attendue pendant trois jours.

Je continue l'instruction jusqu'au 25 novembre, où que tous les instructeurs ont



La photo de Léon Lebret et Pauline attendue pendant trois jours.

été relevés et tous ont rejoint leur compagnie en ligne. Il n'y a que moi qui suis resté au dépôt jusqu'à ce que j'ai fini mon repos que j'avais interrompu pendant l'instruction et le samedi j'ai eu une permission de 24 heures. Je suis allé à Paris pour la journée du dimanche 26 novembre et j'ai passé une bonne journée. Seulement je me suis mal conduit car il y avait un peu de vent dans les voiles ! Aussi je suis reparti le lendemain matin avec la tête un peu lourde, autrement dit la gueule de bois, et le soir en arrivant on



Grenade DR, utilisée par Léon Lebret pendant son instruction. La grenade DR apparut sur le front en fin 1916. Elle était destinée à être tirée par un fusil d'infanterie coiffé d'un manchon à chambre variable et armée d'une balle à blanc.
Composée d'une base empennée en tôle fine emboutie également, d'un capuchon en bois porte détonateur, cette grenade ne donna jamais tout à fait satisfaction, de part la difficile mise au point de son détonateur percutant qui causait soit des détonations prématurées au départ soit n'explosait pas de manière certaine à l'arrivée. Poids: 550g dont 85 g cheddite.

m'a appris que j'allais suivre un cour de deux jours pour la grenade D.R (photo ci-dessus). Je ne suis parti que le lendemain soir à 5 heures en auto et ne suis revenu que trois jours après par le petit tacot à Pargny, mon stage n'a pas été trop mauvais seulement c'était trop sale.

Le dimanche je suis été à Tinqueux voir mon ancienne compagnie qui est au repos et aujourd'hui 3 décembre, je n'ai rien à faire et reste jusqu'au samedi 8 décembre où que je pars en permission de vingt quatre heures à Paris et reviens le lundi à 8 heures du matin, croyant partir en renfort et l'on ne part que le mardi 11 décembre. Je suis affecté à la 10e compagnie qui se trouve à la verrerie de La Neuvillette et à la 4e section.
Le 15 on passe en première ligne, on y

reste huit jours pour être relevé le 23 au matin et la section passe en réserve auprès du capitaine. Là on fait des corvées tous les jours et le 25 à 2 heures on va faire une patrouille de reconnaissance près des tranchées allemandes, dans la neige où on rapporte des pattes d'épaule du 76 Bavarois. Le 29 au matin on va en faire une autre avec l'adjudant de la 2e section et à la suite de ces patrouilles, je suis proposé pour une citation. Mais je donne ma place à un autre sergent qui lui n'avait pas de Croix de guerre, le sergent Lachau.

Le 30 décembre au matin on est relevé par la 6e compagnie et on va la remplacer en réserve dans un abri au colonel près de la gare de Bétheny-les-Reims pour 6 jours et de là on part prendre un repos de 6 jours à Bézannes où on va travailler à faire des tranchées. Le 28 janvier au matin on part en repos à Verzy jusqu'au 2 février et après c'est du travail jusqu'au 7 à faire une tranchée pour le téléphone et le 8 au matin départ pour le grand repos à Hautvillers.

LA SEPTIÈME PERMISSION

On y reste jusqu'au 15 février et moi je pars le 11 pour aller en permission pour la 7e fois et le 12 au matin. J'arrive à Paris et aussitôt dans le tram et à Gentilly, chez les parents de ma fiancée, où je passe toute ma permission pour en repartir le 25 février pour aller rejoindre mon régiment au même endroit où il était quand je suis parti au repos. Là je trouve ma compagnie qui se trouve en 1re ligne à Bétheny où l'on est relevé dans la nuit du 28 au 1er mars à 11 heures du soir et là les Allemands commencent à nous bombarder à 10 heures et demie par des obus à gaz asphyxiant. Alors on a attendu environ 1 heure à Bétheny dans les abris pour attendre que ça se passe. Mais le bombardement ne cessant pas, on s'est remis en route et au pas de course dans les boyaux avec notre masque pendant toute la traversée du petit Bétheny et de Reims et on n'est arrivé au Mesneux à 4 heure du matin.

JE SUIS INSTRUCTEUR CONTENT... ET MARIÉ...

À 6 heures on vient me dire que j'allais au dépôt divisionnaire comme instructeur, alors ça été la joie qui m'a effacé les souffrances du moment que l'on venait de passer. Je pars à 10 heures pour me rendre au dépôt à pied alors je fais les 20 kilomètres sans être fatigué tellement j'étais content. J'arrive à 2 heures à Romigny le 1er mars et je commence à faire l'instruction le 2 mars. Ça continue jusqu'au 23 mars où que l'on part de Romigny pour Chamery où j'ai fait le trajet en tacot jusqu'à Sacy, en même temps que ce déplacement, les permissions ont été suspendues jusqu'au 25 avril et les permissions pour mariage n'ont repris que le 5 mai, aussi quelle bonne nouvelle pour moi qui attendais après et qui avais fait ma demande.

Enfin l'on me donne la mienne le 16 mai donc je suis parti pour me marier et suis arrivé le même jour.

Le 17, je les passe à faire des achats avec ma future pour le lendemain, jour de mon

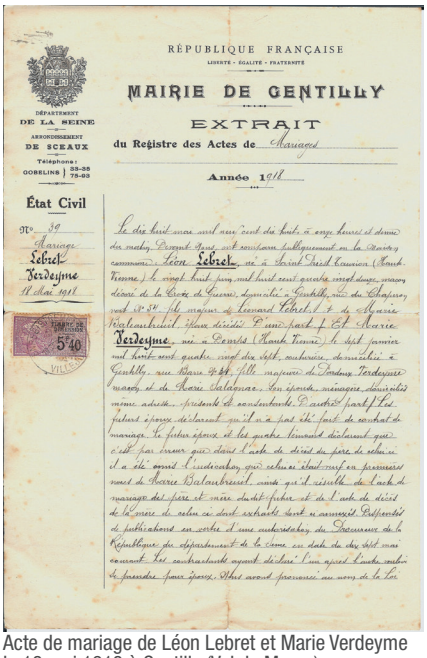

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT DE LA SEINE
ARRONDISSEMENT DE SCEAUX
Téléphone : GOBELINS 53-35 78-03

MAIRIE DE GENTILLY

EXTRAIT
du Registre des Actes de Mariage
Année 1918

État Civil

N° 39
Mariage
Lebret
Verdeyme
18 Mai 1918

Timbre de quittance 5'40

Acte de mariage de Léon Lebret et Marie Verdeyme le 18 mai 1918 à Gentilly (Val de Marne).

mariage. le 18 à 11 heures du matin, je me marié à la Mairie de Gentilly où j'ai reçu les félicitations de Mr Gracien remplaçant le maire décédé. Ce jour a été un des plus charmant que j'ai passé de ma vie et me sort

le cafard un petit moment avec les quelques jours que j'ai passé pendant la durée de ma permission qui me la fait trouvé bien courte.
Je suis reparti le 23 au soir et suis arrivé à mon régiment le 24 au matin. Le même jour j'ai repris mon travail qui a duré jusqu'au 28 et le 29 au matin, je suis parti comme chef de la 6e demi de la compagnie de dépôt et on a été à l'exercice le matin. Mais le soir à 3 heures de l'après-midi, on est parti comme compagnie de marche et de renfort où on a passé jusqu'au 3 juin à se porter sur un point et sur l'autre dans les tranchées de la plaine en arrière de Reims. On montait à l'assaut dans les blés, tantôt on se trouvait avec les uns, tantôt avec les autres, les noirs et les coloniaux.

À L'ASSAUT DES TRANCHÉES ALLEMANDES

Il fallait arrêter les Allemands qui débouchaient de partout. Enfin on a eu quelques pertes mais les Allemands aussi. On a fait deux ou trois prisonniers dans un champ de blé en avant de nos pièces de 75 qu'ils tentaient de prendre. Le 4 on a été dissout et mis dans la compagnie du régiment où j'ai été affecté à la 11e compagnie qui se trouvait à Reims dans les caves. On montait en première ligne à 50 mètres des Allemands.
Le 9 au matin jusqu'au 13 juin, une période assez calme, mais le 13 au matin à 3 heures 17 minutes, on a attaqué la tranchée en face le canal avec trois sections : la section Rouvery à gauche, la section Verdier au centre et la section Buisson, la mienne. Sur les trois, la section Rouvery et Verdier sont restées clouées au sol et n'ont pu atteindre la tranchée allemande, seule ma section et ma demi-section en particulier a pu l'atteindre. Mais la deuxième demi-section n'a pu tenir et a commencé à se replier, pendant que moi je faisais cinq prisonniers et faisais établir par mon caporal et deux hommes, un barrage de sacs à terre dans le bout de la tranchée que l'on venait de prendre.
Pendant ce temps, moi je faisais un barrage complet à la grenade en avant de la tranchée et sur le coté si bien que les grenades sont arrivées à me manquer. Après avoir épuisé toutes les grenades allemandes, j'ai été forcé de me replier après avoir tenu les Allemands en respect pendant 2 heures de temps avec 5 à 6 hommes qui ne faisaient que me passer les grenades. Mais malheureusement il y en est resté deux.
Mais beaucoup, avant mon officier et une partie des hommes, s'étaient repliés ainsi



Grenade V.B. Viven-Bessière, mise en service en 1916, fut la plus célèbre et la plus réussie des grenades à fusil françaises. Faites d'un corps cylindrique en fonte quadrillé intérieurement, elle était traversée dans son axe par un cylindre creux du diamètre de la balle du fusil Lebel, d'un tube parallèle à cet axe, contenant le détonateur et terminé par une tête de percussion en laiton équipée d'un levier latéral et d'un bouchon de remplissage.
Elle était tirée à l'aide d'un tromblon fixé à l'extrémité du tube du fusil Lebel en utilisant une cartouche classique plutôt qu'une cartouche à blanc, ce qui évitait les accidents dus à la confusion des munitions dans l'excitation du combat.
Au moment du tir, la balle traversait le tube central et en sortant actionnait le petit levier placé sur la partie externe du détonateur, déclenchant le mécanisme de mise à feu en percutant une amorce qui mettait à feu une mèche de 5 à 7 cm reliée au détonateur. Les gaz d'éjection de la balle s'accumulant dans le tromblon tant que la balle traversait le tube central, éjectaient le corps de la grenade jusqu'à une portée de 180m.
Poids: 475g dont 60g de cheddite.

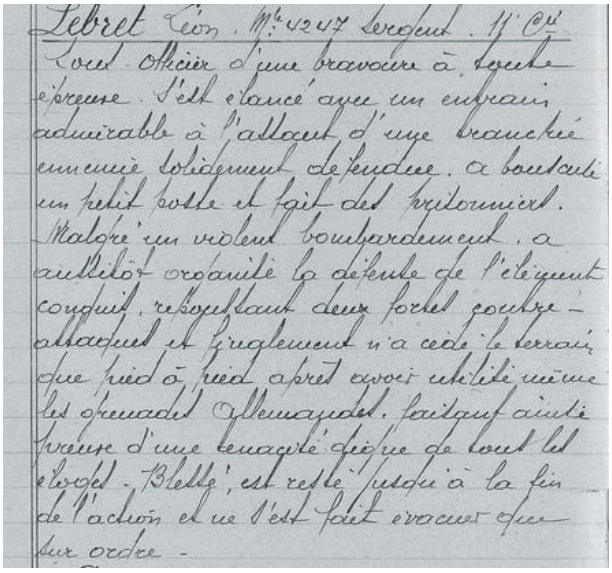

Lebret Léon. Mle 4247 Sergent. 11e Cie
Tout officier d'une bravoure à toute épreuve. S'est élancé avec un entrain admirable à l'attaque d'une tranchée ennemie solidement défendue. a bousculé un petit poste et fait des prisonniers. Malgré un violent bombardement, a aussitôt organisé la défense de l'élément conquis, repoussant deux fortes contre-attaques et finalement n'a cédé le terrain que pied à pied après avoir utilisé même les grenades allemandes, faisant ainsi preuve d'une ténacité digne de tout éloge. Blessé, est resté jusqu'à la fin de l'action et ne s'est fait évacuer que sur ordre.

Extrait du JMO du 100e RI. Mémoires des hommes. Citation à l'ordre de l'armée.

que les 2 sergents. Dans ma colère, une fois rentré, j'ai traité mon officier de lâche et fainéant qui d'ailleurs ne m'a pas répondu. Une fois rentré j'ai continué la bataille avec de nouvelles grenades qu'une section de ravitaillement vient d'apporter ainsi qu'avec les V.B (photo page précédente) que je mettais deux par deux dans les tromblons. Là j'ai reçu un éclat de grenade allemande au bras droit mais cela ne m'a arrêté que quand ça été fini.

Je suis allé me faire panser au poste de secours où le colonel est venu me féliciter seulement le lendemain. Il me proposait pour une citation à l'ordre de l'armée et en même temps pour la médaille militaire, mais quelques jours après, on me faisait dire que je ne pourrais pas avoir la médaille militaire car il y avait trop de demandes. Mais par contre, mon officier qui s'était replié, lui on lui donnait la légion d'honneur.

Enfin je passe deux jours à l'infirmerie car ma blessure n'était pas assez grave pour me faire évacuer et je demande à rejoindre ma compagnie qui était descendue car à l'infirmerie, il n'y avait rien à manger.

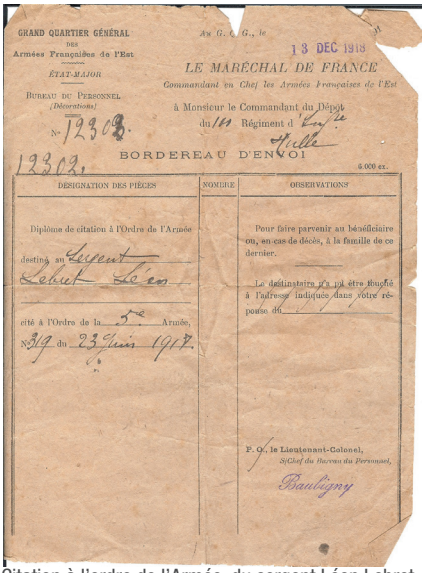

GRAND QUARTIER GÉNÉRAL
DES
Armées Françaises de l'Est
ÉTAT-MAJOR
BUREAU DU PERSONNEL
(Décorations)
N° 12302.

Au G. Q. G., le 13 DEC 1918
LE MARÉCHAL DE FRANCE
Commandant en Chef les Armées Françaises de l'Est
à Monsieur le Commandant du Dépôt
du 11 Régiment d'Infanterie
Guéret

BORDEREAU D'ENVOI
12302.
6.000 ex.

DÉSIGNATION DES PIÈCES	NOMBRE	OBSERVATIONS
Diplôme de citation à l'Ordre de l'Armée destiné au Sergent Lebret Léon cité à l'Ordre de la 5e Armée, N°319 du 23 Juin 1917.		Pour faire parvenir au bénéficiaire ou, en cas de décès, à la famille de ce dernier. Le destinataire n'a pu être trouvé à l'adresse indiquée dans votre réponse du

P. O. le Lieutenant-Colonel,
Sl/Chef du Bureau du Personnel,
Pauligny

Citation à l'ordre de l'Armée, du sergent Léon Lebret. Guy Dintrat/JMO 100e RI

TENIR REIMS... ET SON CHAMPAGNE

Ma compagnie était au même endroit que avant de monter en ligne où je suis venu en renfort, là on y passe cinq jours du 17 au 22 et de là on va dans Reims, rue du Barbatres où l'on reste 3 jours du 22 au 25 juin 1918. De là on va aux caves Schick, on y passe deux jours et buvons du bon champagne cristal. Le 27, on part à Rilly-la-Montagne, on y passe trois jours bien tranquille et le quatrième on a été alerté toute la journée qui était le 30 juin, un dimanche. On a été le passer dans le bled près du village de Trois-Puits. Le soir on est revenu à Rilly où on est resté jusqu'au 2 juillet au soir et le soir on est parti relever le 1er bataillon au cimetière nord de Reims où on est en réserve de la compagnie mais on travaille jour et nuit et des taches formidables, soit tranchées ou barbelés ou autres corvées du 10 juillet et jusqu'au 13 au matin. On est relevé pour aller à Trois-Puits où l'on n'est resté jusqu'au 15 au matin. On a eu une alerte à cause de l'offensive ennemie qui s'est déclenchée sur un front de 30 kilomètres. On a été aux



La cathédrale de Reims en 1918. Photo du fonds Labetoule du Cghml.

caves Pommerie où on est descendu au fond dans les galeries. Il y a 112 marches pour descendre, là on a bu du champagne que l'on vidait dans les seaux de campement pour le faire diffuser et c'est là que le colonel nous a assemblé à l'entrée des caves et nous a lu une circulaire du Général Pétain nous donnant ordre de battre en retraite. Nous on a répondu : *non et tant qu'il y aura du champagne dans Reims, nous ne lâcherons pas Reims*... alors le colonel a répondu au général de nos intentions et le général nous a répondu aussitôt : *puisqu'il en est ainsi de tenir coûte que coûte*...même si on est cerné, il nous ferait ravitailler par avions et se promettait de nous faire dégager par la suite en quarante-huit heures. Mais notre ténacité a eu raison des Allemands qui nous ont bien attaqués par les gaz et les tanks mais n'ont pu déboucher dans nos tranchées. Les tanks sont tous restés dans la plaine sur Béthigny et la route de Laon. On est resté dans les caves Pommerie jusqu'au 18 et le soir on a été relevé le 63e d'infanterie 1er bataillon et la compagnie était en réserve à la Maison des Vieillards du petit Béthigny où on a passé 7 jours bien tranquille, à part quelques petites corvées. Le 27 on a été relever la 9e en première ligne où quelques jours avant, on avait été faire une patrouille et couper le réseau de fils de fer barbelés. Là, moi et ma demie section, on a passé 2 jours au petit poste avancé de 300 mètres de la ligne et le 27 dans la nuit on a été relevé par le bataillon du 63e d'infanterie. Moi je suis resté pour passer les consignes et le bataillon était à Trois Puits où je suis allé le rejoindre.

On était le 2 août 1918, anniversaire de mobilisation, ce qui fait quatre ans de guerre, là on y reste jusqu'au 6 où l'on repart le soir de Trois-Puits pour aller relever en première ligne au milieu de la Neuvillette boyau de la plaine. On prend un petit poste à 400 mètres de la tranchée mais que l'on a reculé de 200 mètres. Dans ce poste, la nuit du 19 au 20 août, il s'est rendu trois prisonniers Français qui avaient été pris aux attaques de juillet dont deux du 415e et un du 7e colonial et la veille un autre s'était rendu du 142e d'infanterie. On est relevé le 27 août pour

aller au repos et on le fait en deux étapes, la première on passe la journée au Cadran, dans un bois où je suis arrivé le premier avec ma section et on est reparti le même soir à 9heures pour Moussy à 6 kilomètres d'Epernay et le 5 à 2 heures je suis parti en permission de détente de 12 jours.

LA GRIPPE ESPAGNOLE ATTRAPPÉE EN PERMISSION

J'ai été en passer une partie au Limousin avec ma femme et on est revenu le 11 ou j'ai attrapé froid ainsi que ma femme dans le train, ce qui m'a fait attraper la grippe espagnole, ce qui m'a mis au lit à partir du 14 septembre jusqu'au 23, soigné chez moi. Mais le 23 n'étant pas guéri et ma permission finie, il a fallu aller chercher un major qui m'a fait rentrer à l'hôpital militaire à Rueil où je suis arrivé le soir. On m'a passé la visite le soir et le lendemain matin, mais n'ayant pour ainsi dire pas de fièvre, le major parle presque de me faire partir, mais j'étais bien malade, je ne savais comment le prendre. Il y a que le troisième jour qu'il a bien pris ma maladie en considération car le soir j'avais 40 et 5 dixièmes aussi il est venu veiller sur moi ainsi que les infirmières qui ont passé la nuit et m'ont changé au moins 4 fois de linge et de draps. Ils m'ont même demandé si je n'avais été aux colonies vu cette fièvre.

Enfin on m'a gardé une quinzaine de jours et après on m'a analysé mes urines, on y a trouvé des traces d'albumine alors on m'a fait suivre un traitement jusqu'au 7 novembre.

Là on a conclu que j'étais apte à repartir au front. On m'a fait sortir le 8 au matin pour partir tout droit au front car moi je leur ai demandé à avoir une convalescence et ils m'ont répondu que je n'y avait pas droit, vu que j'étais tombé malade en permission. Il aurait fallu que je sois évacué du front.

Je leur ai dit : *moi qui n'ai jamais été évacué du front, vous pourriez bien m'en donner une !* Ils m'ont répondu que je n'y avais pas droit et c'est tout. Je n'avais rien qu'à rejoindre mon régiment. Enfin je suis parti et j'ai passé la journée du 8 chez moi à Gentilly. Je suis reparti le 9 à la gare de l'Est à 12 heures 50 pour aller rejoindre mon régiment tout en en ayant gros sur le cœur, me voir remonter sans convalescence et que tous mes camarades qui avaient été malades, en avaient eux et moi qui avait fait toute la guerre : rien !

Surtout qu'au même moment, je voyais les évènements changés de jour en jour et j'attendais l'armistice d'un moment à l'autre. Mais les combats continuaient toujours et mon régiment venait d'éprouver de grosses pertes en face de Vouzy et devait remonter, aussi j'arrivais juste pour y remonter et je me disais si j'avais eu ma convalescence, çà aurait été fini... enfin je faisais route en passant par Connantray et Châlons où que l'on m'a dit que je devais rejoindre à Saint-Hilaire-le-Petit. On m'a fait descendre à Suippes et on m'a envoyé rejoindre la compagnie de ralliement à Somme-Tourbe où je suis resté deux jours et c'est là que j'ai fini la guerre car le deuxième jour, c'est le jour que l'on a signé l'Armistice et c'est à 11 heures du matin que l'on a appris par une auto qui passait sur la route et que les occupants nous criaient *l'Armistice est signé !*

Ils avaient mis les drapeaux plein la voiture alors on est sorti de nos trous et nous nous sommes promenés en liberté depuis plus de quatre ans que l'on se terrait comme des lapins traqués et notre premier travail a été de chercher si l'on trouvait quelque chose à boire mais pour un fait bizarre, ce jour-là, on a rien pu trouver à boire dans ce coin perdu même pas de l'eau de vie et dire que ce jour là, on s'était tant promis d'en prendre une bonne cuite mais rien. Le 13 j'ai rejoint ma compagnie dans les bois de sapin entre Epoye et Ponfaverger où que l'on recommence le service du temps de paix. Là on a reçu de la ville de Reims pour avoir sauvé la ville du champagne, une bouteille à deux et du vin. On en avait autant que l'on voulait et quelques jours après, il est venu des officiers de l'intérieur, des embusqués et qui voulaient se permettre de nous commander et mieux... qui auraient voulu que nous poilus qui avons fait la guerre, on les salue quand ils passaient devant nous. Mais cela n'a pas été bon, on leur a dit que s'il voulait être salué, il n'avait rien qu'à revenir à l'intérieur

mais que nous on les emmerde et le Colonel a su cela, il les a réexpédiés d'où il venait en leur disant de laisser ses poilus tranquilles, qu'ils avaient plus de mérite qu'eux.
Enfin la Ville de Reims nous fait demandé que l'on revienne à Reims quelques jours, on nous a encore donné du Champagne mais là on nous faisait prendre la garde et refaire de l'exercice. Cela ne m'a pas plu aussi au rapport on demande des volontaires pour aller garder les prisonniers de guerre en remplacement des territoriaux, je demande et y part le lendemain à Romilly dans un camp d'aviation. Là on y passe l'hiver et on est heureux comme des princes car on est servi comme des bourgeois par les prisonniers, bien couché, bien chauffé, bien nourri aussi la vie est devenue bien meilleure que dans les tranchées.
Au mois d'avril, je pars comme chef de détachement en Seine-et-Marne à la Houssaye-Crèvecoeur où je passe environ deux mois et de là on va au Bourget pour deux jours et après on embarque pour Tergnier et de là à pied on va à Marchèlepot, dans un ancien camp d'Anglais entre Tergnier et Péronne. J'y reste à arranger le terrain jusqu'au 17 août où je pars à Amiens pour me faire démobiliser et d'Amiens on me dirige sur le Fort d'Ivry au 23e colonial où je suis démobilisé le 19 août 1919.

Fini de tous les cauchemars et Vive la Liberté.»

Léon Lebret

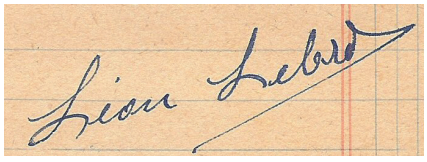





CROIX DE GUERRE AVEC ÉTOILE DE BRONZE



Citation du Régiment le 3 août 1916
Citation de l'Armée le 23 juin 1918



LÉON LEBRET EST INSCRIT AU TABLEAU DE LA MÉDAILLE MILITAIRE DU 13 JANVIER 1930.

Léon Lebret s'est marié à Gentilly le 18 mai 1918, avec Marie Verdeyme, une jeune limousine de Domps en Haute-Vienne, elle avait 21 ans. Le couple a eu deux enfants enfants Andrée et Jacques. Guy Dintrat qui a rassemblé ces documents est son petit-fils.





La bague en fer blanc qu'il porte au doigt avec ses initiales et les dates: 1914-15-16...

Généalogie de Léon Lebret

Dressée par Jean-Jacques Mauriat

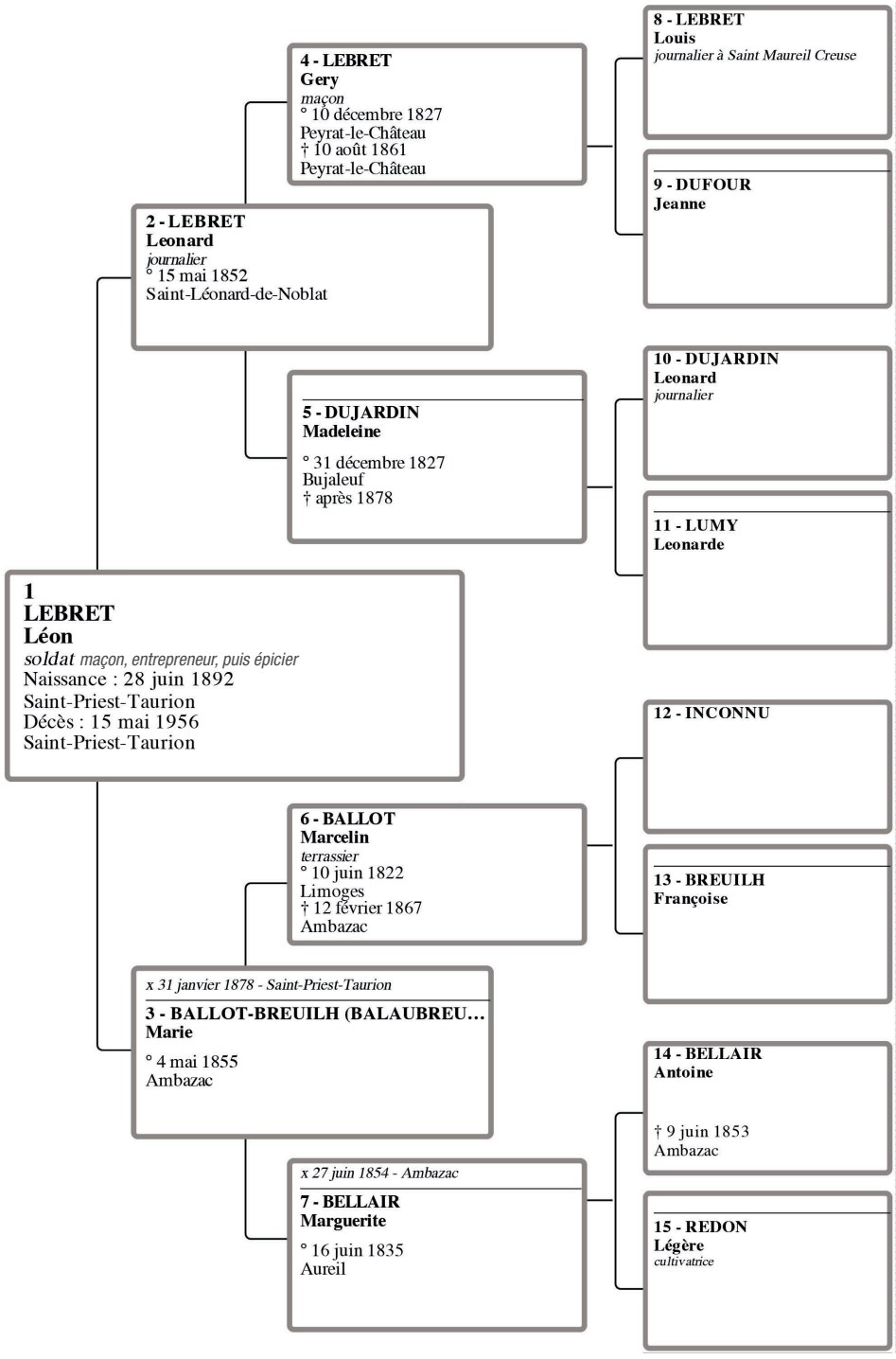

Chanson écrite dans les Tranchées de Leintrey le 18 février 1916
(Air : *La berceuse aux étoiles*, chanson de 1906 d'Albert Viau)

LA BERCEUSE AUX TRANCHÉES

La nuit couvre d'un manteau
Les bois, les vallons, la plaine
On ne voit plus aux créneaux
Que des ombres incertaines
Quel est ce chant qui soudain
Flotte sur le boyau sombre,
Mélancolique refrain
Que l'on murmure dans l'ombre

Refrain
Pendant que nos bons vieux, nos femmes, nos enfants
S'endorment en rêvant de souffrances vengées
Nous autres les poilus, la nuit, tout en guettant
Nous chantonnons, tout bas la berceuse aux tranchées

2e couplet
Depuis des mois et des mois Enfouis dans la terre brune
Par les chaleurs ou les froids Les nuits avec ou sans lune
Nous tenons obstinément
Privés de toute tendresse
La boue aux baisers gluants

Refrain

3e couplet
C'est un air doux et tranchant
Qui berce notre pensée Celui-ci rêve à son champ
Et l'autre à sa fiancée
Boches ne vous y fiez point
Si leur cœur au loin s'attarde
L'œil attentif, l'arme au poing
Les poilus font bonne garde !

Refrain

Dans le tiroir de l'armoire : Deux insignes du Sacré Cœur

Dominique Lecointre-Montagne

L'auteur : Dominique Lecointre-Montagne, lors de la collecte en 2013 des documents familiaux liés à la Guerre 1914-1918, avait remis aux Archives 87, deux insignes du Sacré Cœur qui ont été intégrés à la revue Archives en Limousin, n°44, 2014. Elle évoque aujourd'hui l'histoire de ces emblèmes religieux.

Résumé : Des millions d'insignes du Sacré Cœur, dont la dévotion s'était développée à la fin du XIXe siècle, furent distribués aux soldats dès la fin de l'année 1914. Mais le 1er juin 1917, le Gouvernement interdit le port de ces emblèmes religieux. Au fond d'une armoire creusoise, deux insignes étaient restés intacts et témoignaient de la force de la foi catholique pendant la première guerre mondiale

Dans la ferme de Lioreix, village de La Rochette (Creuse), depuis des décennies personne n'avait ouvert le tiroir de l'armoire. Lors d'un grand rangement intergénérationnel nous y découvrîmes, pêle-mêle et empoussiérés, des lettres et cartes postales jaunies, des crayons, des aiguilles à tricoter, une montre gousset en argent d'homme et une autre de femme, deux photos, un diplôme de la Famille Française et sa médaille, et, parmi d'autres objets inanimés, deux petits insignes tricolores, de 3x4 cm, avec leur épingle rouillée. Sur ces insignes, un cœur et une croix insérés dans la prière : *Cœur de Jésus, sauvez la France*.

LE CULTE DU SACRÉ CŒUR PENDANT LA GUERRE 1914-1918

Une recherche conduisit rapidement à la Guerre de 1914-1918 qui marqua l'apothéose du culte du Sacré Cœur en France.



Les insignes du Sacré Cœur trouvés à La Rochette, photo DLM

La solennité du Sacré Cœur a été instituée par le Pape Clément XIII en 1756 et étendue à toute l'Église catholique romaine en 1856 par le Pape Pie IX. Depuis la peste de Marseille en 1720, la tradition s'était établie en France de recourir au Sacré Cœur aux heures difficiles de la vie individuelle, sociale et nationale. La dévotion se développe particulièrement à la fin du XIXe et trouve sa concrétisation dans la construction de la basilique du Sacré Cœur de Montmartre à Paris, reconnue d'utilité publique et payée par souscription ; elle devait être consacrée le 7 octobre 1914. Mais le 3 août, l'Allemagne envahit la Belgique et la guerre va durer jusqu'au 11 novembre 1918.

Face à la guerre et aux échecs militaires français et sur l'initiative de l'épiscopat, toutes les églises de France adressent de solennelles suppliques pour la victoire des armées alliées, le 12 décembre 1914. Au cours de ces cérémonies, la France est consacrée au Sacré Cœur de Jésus et au Sacré Cœur de Marie, sans la participation des autorités civiles. Quelques mois plus tard, le 11 juin 1915, fête du Cœur de Jésus, le cardinal Amette, archevêque de Paris, consacre la France au Sacré Cœur en présence de députés et sénateurs catholiques, mais sans que *la France officielle* ne s'y soit associée. La prière lue dans toutes les églises du pays a pour titre : *Amende honorable et consécration de la France au Sacré Cœur de Jésus*.

Parallèlement à ces initiatives de l'épiscopat, la dévotion est vivante dans tout le peuple et parmi les soldats qui épinglent le drapeau du Sacré Cœur sur leur capote ou képi. Dès la fin de l'année 1914, des millions d'images, insignes ou scapulaires sont distribués aux soldats. Le *Pèlerin* du 1er novembre 1914 certifie la distribution en deux mois de trois millions de carrés d'étoffe blanche avec Sacré Cœur imprimé en rouge. L'œuvre des Insignes du Sacré Cœur (19 quai Tilsitt à Lyon) distribue au cours de la guerre 12 000 000 d'insignes, 1 529 000 fanions, 375 000 scapulaires, 32 425 drapeaux.

INTERDICTION DU GOUVERNEMENT EN 1917

La dévotion au Sacré Cœur atteint son point culminant en mars 1917 quand les soldats alliés se rassemblent à Paray-le-Monial avec leurs étendards du Sacré Cœur pour une journée des soldats catholiques. Mais ces pratiques religieuses sont insupportables pour un gouvernement foncièrement laïc qui les condamne. Le 1er juin 1917, les Préfets interdisent l'apposition de tout emblème sur le drapeau national et menacent de poursuite les contrevenants ; les 18 et 29 juillet, au nom de la liberté de conscience et de la neutralité religieuse de l'État français, le gouvernement interdit la consécration des soldats au Sacré Cœur et le port aux armées de fanions et étendards du Sacré Cœur. Le 6 août Pétain, général en chef, rédige la note aux Armées suivantes :

Les militaires (officiers et hommes de troupes) qui recevront d'œuvres quelconques des fanions ou étendards revêtus d'emblèmes religieux les remettront immédiatement à leur chef de corps qui en assurera la réexpédition à l'Œuvre expéditrice.

Les généraux commandant les armées rappelleront aux officiers sous leurs ordres qu'ils doivent dans le service s'abstenir de tout acte à caractère confessionnel constituant une violation flagrante de la liberté de conscience de leurs hommes et de la neutralité de l'État français.

À la suite des interdictions, les soldats épinglent leur insigne sous leur capote car la dévotion au Sacré Cœur se poursuit ; elle est d'autant plus fervente en 1918 quand la victoire se profile.

En 1919 la France pleure ses morts et doit reconstruire ses régions dévastées. Les tensions religieuses ne sont plus d'actualité mais les autorités civiles ne seront cependant pas présentes lors de la consécration de la basilique de Montmartre du 16 au 19 octobre 1919 qui aurait du avoir lieu cinq ans plus tôt; le cantique chanté à cette occasion s'intitule : *Merci mon Dieu ! Le Sacré Cœur et la France !*

Cette prière était un écho à celles des millions de soldats qui avaient épinglé l'insigne du Sacré Cœur sur, ou sous, leur capote pour trouver du courage dans les terribles épreuves d'une guerre qui fit plus de 1 300 000 morts et plus de 4 200 000 blessés français, une guerre dont certains ne parleront jamais, tant elle avait dépassé les limites de l'humain.

JEAN SEDON SOLDAT CREUSOIS



Jean Sedon, soldat du 78e régiment d'infanterie.
collection privée.

Les insignes du Sacré-Cœur trouvés au fond d'une armoire creusoise, appartenaient à Jean Sedon, paysan à Lioreix de La Rochette (23), mobilisé en août 1914.
Avait-il épinglé ses insignes et avait-il prié ? Personne ne peut le savoir cent ans après. Nul moins de 60 ans, ne savait même qu'il avait fait la Grande Guerre ; ce n'était pas un oubli irrespectueux, mais la force du silence que s'étaient imposés Jean Sedon et la plupart des rescapés des tranchées. Les insignes du Sacré Cœur étaient restés dans le tiroir de l'armoire, ni Jean Sedon, ni ses enfants ne les avaient faits disparaitre ; ainsi ses petits-enfants ont-ils pu retrouver la mémoire de la guerre de 1914-1918.
Jean Sedon est le second fils d'Alexandre Sedon et de Victorine Theillard. Il est né en 1882 et migre en région parisienne pour travailler comme peintre en bâtiment. Mais la mort, pendant le service militaire, de Toussaint, son aîné, le conduit à revenir à la ferme. Il passe le conseil de révision en 1902. Il est déclaré *bon pour le service*, même si sa fiche matricule n°1073 précise bien que son frère est mort en service. Il est incorporé au 78e régiment d'infanterie le 14 novembre 1903 en tant que soldat de 2e classe. Il est envoyé en congé le 18 septembre 1904, en attendant son passage dans la Réserve avec affectation au RI de Guéret.

À l'été 1914, Jean Sedon a 32 ans, est marié et a trois enfants. Il doit répondre à la mobilisation générale décidée le 1er août 1914 par le gouvernement présidé par René Viviani qui avait été élu député de Bourganeuf en 1906 et 1910.

Le tocsin sonne dans tous les clochers de France. Jean Sedon quitte sa famille et abandonne les travaux des champs pour se rendre au 78e RI de Guéret. La mobilisation du 1er août n'avait pas prévu d'envoyer au front les hommes de la Réserve et de la Territoriale, c'est-à-dire les âgés de plus de 24 ans, mais ils furent progressivement intégrés dès la fin août pour compenser les lourdes pertes déjà subies. C'est ainsi que Jean Sedon qui a 32 ans est envoyé au combat le 5 septembre 1914. Pendant la *campagne contre l'Allemagne*, il va alterner les périodes en zones dites *intérieur* et *armées* c'est-à-dire au front

- *Intérieur* du 3 août au 5 septembre 1914.

- *Armées* du 6 septembre 1914 au 24 juillet 1915, au sein du 36e RI. Ce régiment participe à la bataille de la Marne du 5 au 12 septembre, puis aux combats dans l'Aisne et l'Artois.

- *Intérieur* du 25 juillet 1915 au 5 mai 1916

- *Armées* du 6 mai 1916 au 1er décembre



Les 32 anciens combattants de La Rochette. collection privée.

1917. Jean Sedon intègre le 289e RI qui vient de quitter Verdun et est envoyé dans les secteurs de Commercy, Arcis-sur-Aube puis Craonne.
Le 10 décembre 1916, il est évacué sur un centre dentaire, mais rejoint sa compagnie le 15 du mois.
Le 27 avril 1917 il est hospitalisé en zone des armées ; il rentre de convalescence le 30 juillet 1917.

En 1918, il passe le 9 janvier, au 22e RI qui se trouve à Villeneuve-Saint-Germain dans la Somme. Puis il est envoyé le 10 mars, au 76e RI qui va combattre dans l'Aisne, l'Oise, la Marne et l'Argonne. Enfin il passe le 16 octobre au 66e RI qui combat à Verdun.

L'armistice est signé le 11 novembre, mais les soldats ne sont pas immédiatement démobilisés. Le 2 décembre 1918, Jean Sedon passe au 5e régiment du génie, détaché militaire et est envoyé en congé illimité de démobilisation le 18 février 1919. Il se retire à La Rochette (Creuse) où il retrouve sa famille et reprend son exploitation agricole.



Les médailles de Jean Sedon, deux blessures reçues lors de la campagne contre l'Allemagne, mobilisé du 2 août 1914 au 24 janvier 1919. photo DLM.

Jean Sedon, simple soldat de l'Infanterie ne reçut aucune distinction ; comme tous les *poilus* il lui fut attribué simplement la Médaille Interalliée de la Victoire (accordée à tous les combattants par décision du 24 janvier 1919) et la Médaille Commémorative, créée par la loi du 20 juin 1920, gravée par Mourlon et elle aussi accordée à tous les militaires présents sous les drapeaux du 2 août 1914 au 11 novembre 1918.

Après guerre, les associations d'anciens combattants sont actives. Une photo réunit à La Rochette (à une date non connue) trente deux anciens combattants dont Jean Sedon qui l'avait conservée soigneusement comme ses insignes du Sacré-Cœur et ses médailles.

Dominique Lecointre-Montagne

Sources:

La dévotion au Sacré Cœur
site Spiritualité-chrétienne.com

A.Denizot
Le Sacré Cœur et la Grande Guerre
Nouvelles éditions latines, Paris.

Archives et photos familiales

Registres Matricules et Registres d'état civil sur le site des Archives en ligne de la Creuse

Site Mémoires des Hommes (Ministère de la Défense)

NB. Les ouvrages de référence sur la Guerre 14-18 sont très nombreux, aussi souhaiterais-je seulement et à titre personnel faire référence à ceux de Pierre Miquel. À l'Université de Paris X-Nanterre j'ai bénéficié de l'enseignement de ce spécialiste de la Grande Guerre ; c'était aussi un vulgarisateur de l'Histoire auprès du grand public.
Sa suite romancée *Les Enfants de la Patrie* (Fayard 2002) peut être une bonne introduction à 14-18.

TROISIÈME CHAPITRE

Les soucis des populations à l'arrière

Témoignage
L'instituteur de Saint-Pantaléon-de-Larche
Ravitaillement civil de la population

Pascal Soula



L'auteur : Pascal Soula, enseignant lui-même et aujourd'hui chef d'établissement, poursuit la publication des cahiers tenus pendant la Grande guerre par l'instituteur de Saint-Pantaléon-de-Larche. Ce texte porte témoignage d'une réalité vécue au jour le jour à la manière d'un journal local.

RATIONNEMENT DES POPULATIONS

Dans le courant des années 1917 et 1918, la campagne sous-marine, en rendant les approvisionnements à l'étranger de plus en plus difficiles, a eu pour conséquence la raréfaction de certaines denrées.

Pour assurer une répartition plus équitable il a fallu établir la carte de sucre en avril 1917. Cette carte a fonctionné jusqu'en avril 1918, moment où l'établissement d'une carte générale d'alimentation est intervenue pour réglementer la répartition du pain, du sucre, du pétrole et des autres denrées de première nécessité lorsque le besoin s'en est fait sentir.

Sucre

Une carte spéciale pour le sucre, valable dans le département seulement, continue à fonctionner en 1920, mais il existe des sucres libres qui peuvent être achetés à un prix plus élevé que les sucres du ravitaillement.
La répartition du sucre entre les trois épiciers de la commune a été faite par l'intermédiaire de la mairie et du mois de mai 1917 au 31 décembre 1919 la quantité reçue et répartie s'est élevée à 16 210 kg soit une moyenne de 506 kg par mois.

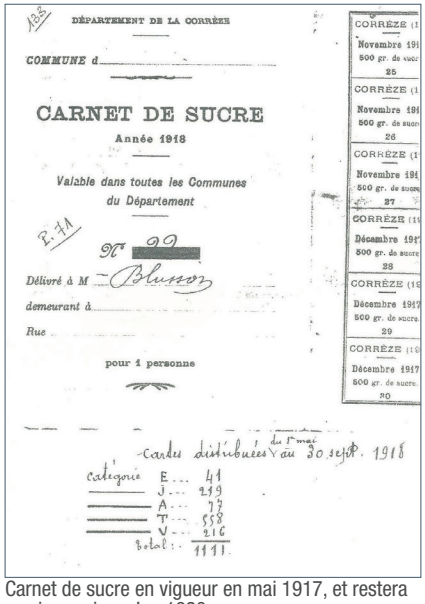
DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE

COMMUNE d

CARNET DE SUCRE

Année 1918

Valable dans toutes les Communes du Département

Délivré à M Blusson

demeurant à

Rue

pour 1 personne

CORRÈZE
Novembre 191
500 gr. de sucre
25

CORRÈZE
Novembre 191
500 gr. de sucre
26

CORRÈZE
Novembre 191
500 gr. de sucre
27

CORRÈZE
Décembre 191
500 gr. de sucre
28

CORRÈZE
Décembre 1917
500 gr. de sucre
29

CORRÈZE
Décembre 1917
500 gr. de sucre
30

Cartes distribuées du 1er mai au 30 sept. 1918

Catégorie E... 41
J... 219
A... 77
T... 558
V... 216
Total : 1111

Carnet de sucre en vigueur en mai 1917, et restera en vigueur jusqu'en 1920.

Pain

La question du pain a été à différentes reprises d'une gravité exceptionnelle.
Pour essayer de la conjurer un décret du 30 novembre 1917 et un arrêté préfectoral du 10 janvier 1918, avaient prévu la nomination par commune d'une commission du ravitaillement.
Voici la composition de celle nommée par le Conseil municipal à la séance du 20 janvier 1918 :
Propriétaires récoltants : MM. Coste à la Cave, Leygonie à Grange
Consommateurs non récoltants : MM. Coudert à Vinevialle, Debord à Laumeuil
Fonctionnaire : M. Vallat, instituteur

Dans une première réunion, tenue le 22 janvier 1918, la Commission s'occupe de dresser la liste des ayants droit au pain : 347 habitants sur 1 135. Fin mars, il y a 495 personnes à alimenter en pain dont 136 s'approvisionnent à Larche et 359 à Saint-Pantaléon. Au commencement du mois de mai, lorsque vont fonctionner les tickets de pain, les habitants sans farine sont au nombre de 606 ; il y en aura 762 au mois de juillet, 268 seulement au mois d'octobre lorsque les battages seront terminés. Ce nombre ira ensuite de nouveau en augmentant, mais au mois de mai 1919 il y en aura 418 au lieu de 606 au même mois de l'année précédente ce qui est une première preuve de l'importance de la récolte de 1918.

Dans une deuxième réunion, le 1er avril suivant, la commission recherche les excédents de blé et peut faire livrer à l'amiable une petite quantité de blé qui à deux reprises permet d'alimenter la boulangerie de l'endroit et d'obvier aux difficultés du ravitaillement.
Déjà, durant le dernier trimestre de 1917, avant l'application du décret du 30 novembre, la boulangerie avait pu être approvisionnée à trois moments différents par une quantité de 53,23 q de blé, fournie par une vingtaine de propriétaires récoltants.

Malheureusement, il n'a pu en être toujours ainsi et au cours de l'été 1918, Saint-Pantaléon, comme la plupart des communes a connu les jours de mauvais pain et même les jours sans pain ; mais à ce moment l'ennemi commence à faiblir, la victoire devient certaine et ceci fait un peu oublier cela. L'entraide a d'ailleurs adouci légèrement les rigueurs de ces petites crises qui ont été supportées très vaillamment.

L'établissement des permis de circulation, 16 janvier 1918, et des permis de mouture a réduit dans une petite proportion, la consommation de pain chez les récoltants. Il convient d'ajouter que dans nos campagnes le pain est la base de l'alimentation et qu'il était bien difficile de se contenter de la ration journalière de 500 grammes au moment des grands travaux.


MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU RAVITAILLEMENT

DÉPARTEMENT

COMMUNE ou VILLE

CARTE INDIVIDUELLE D'ALIMENTATION

ÉTAT CIVIL DU TITULAIRE

Nom

Prénoms

Sexe Age Profession

Adresse

Délivrée le

Cachet de la Mairie N° Voir au verso : AVIS IMPORTANT

Carte individuelle d'alimentation qui remplace à partir de 1918, les cartes spécifiques pour le sucre, le pain et autres denrées de première nécessité, mais aussi le pétrole.

TAXATION DES CÉRÉALES ET DÉCLARATIONS DIVERSES

Des voix autorisées avaient cru pouvoir affirmer au début de la guerre que, qu'elle qu'en soit la durée, nous ne manquerions de rien. Paroles imprudentes que les événements devaient bientôt démentir.
À partir de 1916 et surtout de 1917 il a fallu envisager des mesures pour tirer le meilleur parti possible des ressources du pays.
La loi du 25 avril 1916 interdit l'usage des céréales panifiables pour l'alimentation du bétail.

La loi du 8 avril 1917 prescrit le recensement des céréales chez les cultivateurs. Sur les quantités déclarées, les cultivateurs sont autorisés à conserver 100 kilos de blé ou de toute autre céréale par tête, pour leur consommation et celle de leur famille jusqu'au 15 août 1917.
Les quantités de blé en excédent qui auront fait l'objet d'une déclaration seront payées 36 F les 100 kilos et les autres, trouvées par le contrôleur des stocks, 33 F.
Résultat de cette opération :
Nombre de récoltants : 208
Nombre de déclarations reçues : 157
Quantités déclarées :
Blé : 449,85 q
Seigle : 4,44 q
Quantités disponibles chez 30 cultivateurs : 58,55 q
Quantités livrées les 24 et 30 juillet 1917 : 56,54 q

Le décret du 13 juillet 1917 décide de fixer ainsi qu'il suit le prix des céréales de la récolte 1917-1918 :
Blé : 50 F les 100 kilos;
Orge, maïs, seigle, sarrasin, avoine : 42 F les 100 kilos;
Le décret du 13 juillet réglemente le battage de 1917 et institue le carnet de récoltes du cultivateur.
Une quinzaine de bulletins n'ont pas été remis à la mairie du fait de M. Guy et de M. Levet, tous les deux étrangers à la commune[1] ; M. Guy, employé par quelques récoltants, n'a fait parvenir aucune déclaration.

RÉUNIONS PATRIOTIQUES

Au cours de l'année 1917, la propagande défaitiste a été active en France. Pour la combattre et pour paralyser les effets qu'elle avait produits ou qu'elle pouvait produire encore, *la Ligue nationale contre la propagande ennemie en France* s'adressait aux instituteurs. Elle leur demandait par la voix de M. l'Inspecteur d'Académie de *faire des conférences ou des causeries sur des sujets d'actualité, de s'efforcer par tous les moyens en leur pouvoir, de relever les esprits et de fortifier la confiance de leurs concitoyens, de lutter vigoureusement contre les pessimistes et les « défaitistes » dont les menées sournoises affaiblissaient le moral du pays, de remettre sans cesse en mémoire les crimes impardonnables de nos ennemis*.

L'ÉCOLE ET LA VIE NATIONALE

Les écoles de Saint-Pantaléon ont répondu à l'appel que MM. Clémentel et Viviani, ministres de l'Agriculture et de l'Instruction publique, adressaient en 1917 à toute la jeunesse scolaire française en vue d'obtenir *de notre terre généreuse tout le bien que nous pouvons en attendre*.
Voici les résultats obtenus en 1917 :

Ecole de filles

L'élevage des lapins par les écolières a

1 La commune de Saint-Pantaléon comptait deux batteurs : MM. Berthy et Lafon

donné un bénéfice net de 30 F.

Ecole de garçons

1) L'élevage des lapins par les élèves de la 2e classe ; bénéfice net 20,75 F.

2) Cultures diverses

a) avec le concours des élèves de la 1re classe : champ ensemencé en pommes de terre ; 6 ares.

Le propriétaire a fait le labour, fourni le fumier et la semence ; les écoliers ont fait les autres travaux et doivent avoir le tiers de la récolte suivant les usages locaux.

Récolte totale : 10,50 hl dont 3,50 hl pour l'école.

Bénéfice net : 42,50 F;

Total : 63,25 F qui ont été versés à l'œuvre des Pupilles de l'école.

b) sans le concours des élèves, par l'instituteur :

Champ ensemencé en pommes de terre : 6 ares;

Récolte : 9 hl dont 3 hl pour l'instituteur;

Champ ensemencé en maïs et haricots : 8 ares;

Récolte de haricots : 70 l dont la moitié pour le propriétaire;

Récolte de maïs : 2 hl dont la moitié pour le propriétaire.

Depuis 1917, l'instituteur a toujours un petit champ de 5,20 ares pour la culture des pommes de terre, du maïs, des haricots et de quelques légumes. Ce terrain, bien placé pour servir de champ de démonstration a donné depuis les meilleurs résultats.

Pascal Soula

Maurice Dumaitre « As-tu bien vendu tes cochons ? »

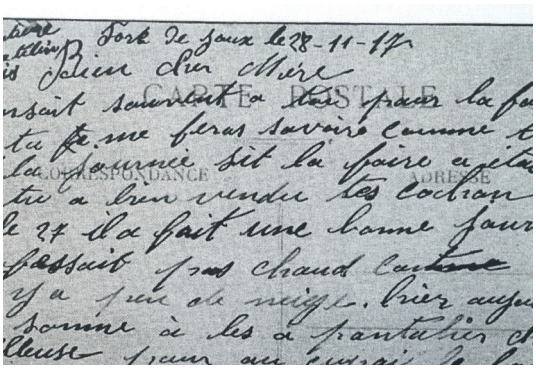

La carte du 28 novembre 1917 à sa mère... *tu as bien vendu tes cochons ?*

Né le 15 janvier 1892, à Négremont commune de Rempnat, canton d'Eymoutiers, Maurice Dumaitre est le fils aîné de Léonard Dumaitre cultivateur et de Françoise Raton ; il effectuait son service militaire quand la guerre fut déclarée.

Le 21 décembre 1915, il est grièvement blessé alors qu'il sert au 15e bataillon de chasseurs. Maurice Dumaitre, simple 2e classe, est engagé avec son unité dans la bataille de l'Hartmannswillerkopf pour sa dernière phase qui se déroule du 20 au 25 décembre 1915. Elle est l'une des plus sanglante de cette année 1915.

Cette butte, qui culmine à 956 m, domine la plaine d'Alsace.

Ce sommet a été baptisé par les soldats français qui ne parlaient ni allemand ni alsacien, le Vieil Armand, ou compte tenu des tragiques combats qui s'y déroulèrent *la montagne de la mort*. La bataille du Viel Armand a fait quelques 25 000 morts de part et d'autre ! Dont son frère Alfred Dumaitre qui y fut tué le 14 avril 1915.

12 000 soldats inconnus ont été rassemblés dans un ossuaire installé aujourd'hui au Mémorial national du Vieil-Armand.

Maurice Dumaitre, va alterner de longues périodes d'hospitalisation entre Belley dans l'Ain, et Grenoble, puis des temps de convalescence. C'est ce qui fera dire plus tard à sa mère et à ses enfants que *c'est sa blessure qui lui a sauvé la vie !*

Il va revenir à l'activité militaire en 1917, dans ce qu'il est convenu d'appeler *l'intérieur* c'est-à-dire loin du front.

C'est ainsi qu'il se retrouve au Fort de Joux fin 1917. Les cartes postales qu'il adresse à sa mère témoignent d'un attachement à la campagne qui est son domaine.

Le 8 octobre 1917, il écrit *je suis toujours en bonne santé pour le moment j'espère que tu en es de même. Hier soir il est tombé de l'eau, aujourd'hui le temps n'est pas bien chaud*. Il se construit avec la météo comme d'autres s'organisent autour de leur calendrier d'interventions militaires.

Le 28 novembre 1917, *Hier j'ai pensé souvent à toi pour la foire de Lacelle*[1]*, tu me feras savoir comment tu as passé la journée, si la foire était bonne et si tu as bien vendu tes cochons… Ici le 27, il a fait une bonne journée mais ne faisait pas chaud et même il y a eu un peu de neige.*

Aujourd'hui, nous sommes allés à Pontarlier chercher des mitrailleuses pour occuper le Fort. C'est le plus grand travail qu'on a fait depuis que nous sommes au Fort.

Il se plaint ensuite de manger un pain dont on dirait *qu'il est fait avec de la paille…*

Le 6 décembre 1917, toujours au Fort de Joux, il raconte qu'il est en bonne santé, ne parle pas de ses blessures mais précise *qu'il a fait un bon soleil, mais qu'il faisait très frais, mais c'est vrai que c'est maintenant la saison…* Constat de bon sens paysan.

Maurice Dumaitre est démobilisé en juillet 1919 et retrouve sa ferme. Il s'est marié en 1920 et a fondé une famille.

Maurice a laissé en conclusion écrite de sa main, à l'intérieur de la couverture papier de son livret militaire : *J'ai été la dernière fois à Limoges pour une expertise médicale le 16 juin 1933.*

Documents d'Annie Dumaitre

1 Les foires de Lacelle en Corrèze, à 10 kilomètres de Rempnat étaient devenues très importantes depuis la fin du XIXe siècle.

QUATRIÈME CHAPITRE

Le camp de La Courtine entre population civile et occupation militaire

Le camp militaire de La Courtine, voulu par les élus Creusois dès 1897 a été témoin de toute la misère et des contradictions du conflit. Il a vu passer des artilleurs français à l'entraînement, des populations étrangères rassemblées par crainte d'espionnage, des soldats russes divisés entre loyalistes et bolchéviques, des troupes américaines installées en campement provisoire.
Dans son numéro 8 automne-hiver 2013, D'Onte ses a publié accompagné d'illustrations exceptionnelles, le récit de la révolte du soviet militaire de La Courtine. Cette année 1917 porte témoignage de toutes les incompréhensions, de toutes les exactions, de toutes les misères qui se sont développées pendant le conflit.

Les mutins russes de La Courtine

Philippe Grandcoing

L'auteur : Philippe Grandcoing, docteur en histoire contemporaine et professeur agrégé d'histoire, enseigne en classes préparatoires littéraires au lycée Gay-Lussac à Limoges.

Résumé : Envoyés en France en 1916, des milliers de soldats russes participent aux combats sanglants du printemps 1917. Touchés par la vague d'indiscipline générale amplifiée par l'écho de la révolution de Février, ils sont envoyés au camp de La Courtine. Là une partie d'entre eux forme un soviet administrant le camp durant plus d'un mois. Mais en septembre les troupes russes loyalistes appuyées par les Français écrasent la mutinerie.
La mutinerie des soldats russes du camp de La Courtine constitue un événement singulier dans l'histoire de la Première Guerre mondiale. Non que les phénomènes de mutinerie soient exceptionnels en France, surtout en cette année 1917, mais parce qu'elle constitue un écho extraordinaire de la révolution russe à des milliers de kilomètres de Moscou et de Petrograd. À ce titre, elle a suscité beaucoup d'intérêt et a nourri collecte de témoignages et travaux historiques[1].

DES RUSSES SUR LE FRONT DE L'OUEST

L'idée de faire venir des soldats russes sur le front occidental est née en 1915 et a d'emblée reçue le soutien de Joffre. Le projet s'appuie sur un constat simple : à l'est, le régime tsariste est dans l'incapacité d'armer et d'équiper tous les hommes en âge de combattre alors que la France connaît une alarmante crise des effectifs. Les prévisions les plus optimistes évaluent à plus de 100 000 le nombre mensuel de soldats que l'on pourrait transférer. Dans un premier temps, Nicolas II promet au négociateur français Paul Doumer, l'envoi de quatre brigades[1]. Mais l'entrée en guerre de l'empire ottoman et l'incapacité des alliés à prendre le contrôle des Détroits compliquent sérieusement la tâche. En février 1916, un premier contingent de 10 000 hommes est conduit par le transsibérien et le transmanchourien jusqu'au port de Dairen et, de là embarque pour Marseille. Un autre contingent, parti d'Arkhangelsk, gagne Brest en contournant la péninsule scandinave et les îles britanniques.

À l'été 1916 quatre brigades sont opérationnelles, soit un peu moins de 50 000 hommes. Une moitié est intégrée à l'armée d'Orient et part pour Salonique, l'autre cantonne en Champagne où elle se familiarise non sans mal avec la guerre des tranchées. Entre juin 1916 et mars 1917, plus de 2 500 hommes tombent malade,

1 Voir notamment le site qui est consacré à cet épisode : www.lacourtine1917.org. L'association qui administre ce site, La Courtine 1917, publie également une revue, Les Cahiers de La Courtine 1917. Des *journées du centenaire* sont organisées par cette association les 15, 16 et 17 septembre 2017. Un colloque rassemblant des chercheurs venus de divers horizons, s'y déroule autour du thème : *1917 : année de guerres, de mutineries et de révolutions*.

1 Sur l'origine de ce corps expéditionnaire, voir Rémi Adam, *Histoire des soldats russes en France, 1915-1920 : les damnés de la guerre*, L'Harmattan, 1996.

sont gazés, blessés ou décèdent[2].
Loin de leur pays, les soldats russes sont soumis à une discipline extrêmement dure et une première mutinerie éclate en août 1916 au cours de laquelle un lieutenant-colonel est tué et quatre soldats passés par les armes. Le transfert des unités en France a en effet favorisé la contestation de la hiérarchie militaire. Même si l'encadrement s'efforce d'éviter les contacts avec les Français, civils comme militaires, les soldats découvrent une société bien plus libérale et démocratique que la Russie des tsars. S'y ajoute le mécontentement d'avoir été envoyés à des milliers de kilomètres de leur patrie au nom de l'alliance franco-russe.

DE LA CHUTE DU TSAR À L'ÉCHEC DE NIVELLE : LA MONTÉE DE LA CONTESTATION

En mars 1917, l'annonce de la chute du régime tsariste déclenche une nouvelle vague d'agitation. Les officiers acceptent le nouveau régime mais refusent de tenir compte des décisions du soviet de Petrograd concernant la démocratisation du fonctionnement de l'armée[3]. Or, malgré tous les efforts des autorités pour tenir les troupes dans l'ignorance de ce qui se passe en Russie, des informations – plus ou moins fiables – circulent, grâce notamment aux soldats hospitalisés. Le premier soviet est ainsi créé à Vanves (banlieue sud de Paris), à l'hôpital Michelet. De là, l'agitation gagne les cantonnements. Mécontents, les soldats tiennent des réunions, brandissent le drapeau rouge, élisent des délégués et réclament leur rapatriement en Russie. Beaucoup ont l'impression d'avoir été vendus à la France, échangés contre des munitions[4]. Tous ne sont pas forcément pacifistes mais ils estiment que leur place est en Russie pour défendre le nouveau régime.

Toutefois, pour l'heure, un débat plus urgent agite les régiments russes : participer ou non à l'imminente offensive du Chemin des Dames. La question est mise aux voix et à une courte majorité les hommes de la 1re brigade décident de participer aux combats. Du 16 au 18 avril, les assauts sont particulièrement meurtriers et plus de 5 000 hommes sont mis hors de combat. Beaucoup d'officiers sont morts et selon certains témoignages une partie d'entre eux auraient été tués par leurs propres hommes[5]. Dans le plus grand désordre, les régiments sont retirés du front, mais l'agitation s'accroit alors que l'armée française connaît elle aussi une grave crise morale.

Le 14 mai, au cours d'un rassemblement, le général Palitsine est insulté par ses hommes tandis que des drapeaux rouges sont brandis et que retentit une version russe de la Marseillaise. Paraît le même jour dans le journal Goloss Pravda – La Voix de la vérité – un appel à la formation d'un soviet : *Soldats russes de France, organisons nous ! Citoyens de la libre Russie, nous sommes ici sur le sol de France comme des forçats. Le régime tsariste de l'illégalité s'est effondré : la Russie a vu naître des idées plus larges. Et nous, soldats russes, jetés à mille verstes de notre chère patrie, nous continuons à endurer des conditions insupportables. […] Le gouvernement russe pense que le soldat russe qui se taisait en Russie se taira également ici ! Mais les temps ont changé. Ce n'est pas en vain pour nous qu'est née la Révolution russe. Nous connaissons nos droits, nous nous considérons comme des citoyens. Le servage du soldat est détruit en Russie ; il ne doit plus exister ici. En Russie, les ouvriers fraternisent entre eux, ils fraternisent avec les ouvriers, ils élisent leurs représentants, les envoient aux assemblées pour exprimer la volonté du soldat, son opinion sur les questions de guerre et de paix, sur les questions agraires et sur celle de la liberté. Le soldat est devenu un citoyen,*

2 Rémi Adam, op.cit.
3 Il s'agit du « prikase n° 1 » abolissant l'ancienne discipline et préconisant l'élection de soviets dans l'armée.
4 Rémy Cazals, *Soldats russes en France. Entre guerre et révolution*, in Nicolas Offenstadt (dir.), *Le Chemin des Dames. De l'évènement à la mémoire*, Stock, 2004, p. 223.
5 Ibid., p. 221.

camarades ! [6].
La question de la paix n'est pas centrale ici. Il s'agit surtout de bâtir une armée citoyenne, où la légitimité de l'encadrement vient d'en bas et non d'en haut. Il est d'ailleurs à noter que les élus des comités de soldats s'efforcent de maintenir l'ordre et la discipline et que certains prônent de continuer la guerre aux côtés des Français.

LA COURTINE, NOUVEAU FOYER D'AGITATION

Malgré tout, l'Etat-major pense alors qu'il est plus prudent d'isoler ces soldats afin d'éviter que leur exemple ne contamine le reste de l'armée. L'urgence est d'autant plus grande que l'armée française connaît elle-même une vague de mutineries sans précédents et que, si l'on en croit certains témoignages, l'exemple des Russes est contagieux. Le tonnelier et syndicaliste Louis Bathas raconte ainsi que le 30 mai son régiment élit un soviet dont on lui propose la présidence[7].
Les deux brigades sont alors dirigées vers le camp de La Courtine. Les lieux sont évacués par les prisonniers allemands et les troupes françaises qui y sont cantonnés. Le 26 juin, près de 10 000 russes prennent possession des lieux, rejoints début juillet par les hommes de la 3e brigade.

La propagation des idées révolutionnaires est la hantise des autorités françaises et des officiers russes. Très vite, l'accès au village de La Courtine est strictement encadré et limité. Puis, le 8 juillet, la 3e brigade est envoyée cantonner aux environs de Felletin afin d'éviter que l'indiscipline ne gagne ses rangs[8]. Une forêt de tentes se dresse alors sur la lande de Charasse, près du château de Verminier. Les hommes de la 1re brigade, qui ont conservé leurs armes, s'organisent quant à eux sous la conduite des leaders du soviet, de simples soldats pour la plupart. Ils sont désormais maîtres du camp.

Le 17 juillet, le général Zankévitch, commandant la 3e brigade, flanqué de deux émissaires du gouvernement russe, se rend dans le camp pour tenter de ramener les mutins à l'obéissance. En vain. Les trois hommes sont sans cesse interrompus, hués, conspués. Par mesure de précaution, on prépare le transfert de la 3e brigade vers la Gironde, tandis qu'une délégation du soviet de La Courtine se rend à Paris sous la conduite du soldat Baltaïs pour négocier le rapatriement des hommes en Russie. Ils en reviennent le 27 juillet avec une proposition qui leur semble raisonnable : les mutins doivent déposer leurs armes avant que le rapatriement puisse s'opérer. Mais la majorité des hommes, sous la conduite de l'Ukrainien Globa, n'est pas d'accord. Ils craignent, une fois désarmés, d'être à la merci des officiers russes et des autorités françaises, qu'ils abhorrent autant les uns que les autres. Baltaïs et une centaine d'hommes préfèrent alors se désolidariser de leurs camarades. À peine sortis du camp, ils sont arrêtés par les autorités françaises.

UNE RÉPRESSION SANGLANTE

À La Courtine la situation se tend. Les mutins sont devenus des assiégés. Le général Comby qui commande le secteur fait converger des troupes venues de Limoges, Brive, Angoulême, Tulle et Guéret. Le 3 août, suite à l'ultimatum du général Zankévitch, plusieurs milliers de soldats sortent du camp pour rejoindre la 3e brigade. Mais il reste plus de 7 000 mutins dans le camp. Pour les autorités françaises, la mutinerie est d'abord une affaire entre Russes et elles n'entendent pas mener la répression. En revanche, elles sont prêtes à apporter leur soutien technique, logistique et matériel. À compter du 1er septembre, le ravitaillement du camp est de plus en plus rationné, tandis que le dispositif militaire se déploie. Plus de 5 000

6 Anne Manigaud & l'Association La Courtine 1917, *1917. Le Limousin et la révolution russe.* Regards inversés, Les Ardents éditeurs, 2017, texte cité p. 132.
7 Louis Barthas, *Les Carnets de guerre de Louis Barthas, tonnelier*. 1914-1918, La Découverte, 2013, p. 471-472.
8 Les hommes de la 1re brigade sont majoritairement d'origine urbaine, ceux de la 3e brigade sont surtout des paysans. La sociologie semble donc expliquer, au moins en partie, la différence de comportement entre les deux unités.

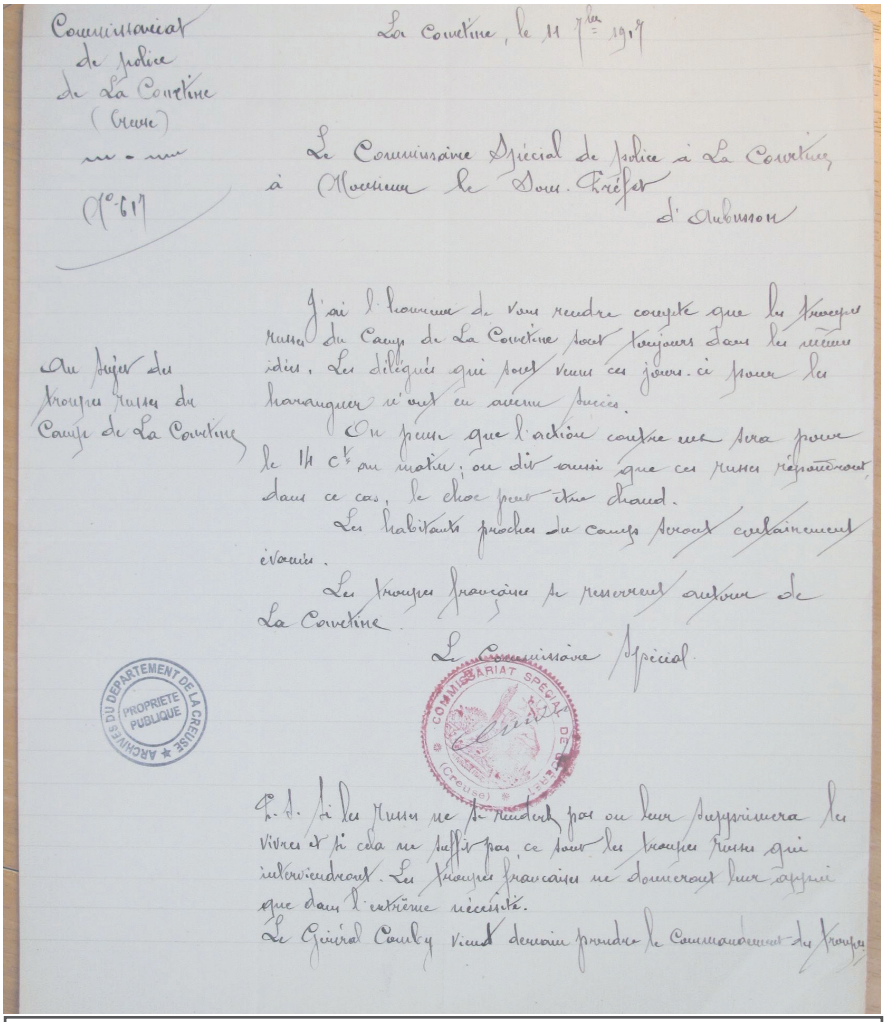

Commissariat de police de La Courtine (Creuse)

La Courtine, le 11 7bre 1917

Le Commissaire Spécial de police à La Courtine, à Monsieur le Sous-Préfet d'Aubusson

N° 617

Au sujet des troupes russes du Camp de La Courtine

J'ai l'honneur de vous rendre compte que les troupes russes du Camp de La Courtine sont toujours dans les mêmes idées. Les délégués qui sont venus ces jours-ci pour les haranguer n'ont eu aucun succès.

On pense que l'action contre eux sera pour le 14 c[t] au matin; on dit aussi que ces russes répondront dans ce cas, le choc peut être chaud.

Les habitants proches du camp seront certainement évacués.

Les troupes françaises se resserrent autour de La Courtine.

Le Commissaire Spécial

COMMISSARIAT SPÉCIAL DE LA COURTINE (Creuse)

ARCHIVES DU DÉPARTEMENT DE LA CREUSE PROPRIÉTÉ PUBLIQUE

P.S. Si les Russes ne se rendent pas on leur supprimera les vivres et si cela ne suffit pas, ce sont les troupes russes qui interviendront. Les troupes françaises ne donneront leur appui que dans l'extrême nécessité.

Le Général Comby vient demain prendre le Commandement des troupes.

Lettre du 11 septembre 1917, du commissaire général de police de La Courtine au sous-préfet d'Aubusson: *J'ai l'honneur de vous rendre compte que les troupes russes du camp de La Courtine sont toujours dans les mêmes idées. Les délégués qui sont venus ces jours-ci pour les haranguer n'ont eu aucun succès. On pense que l'action contre eux sera pour le 14 courant au matin; on dit aussi que ces russes répondront dans ce cas, le choc peut être chaud.*
Les habitants proches du camp seront certainement évacués. Les troupes françaises se resserrent autour du camp. Le commissaire spécial.
PS. Si les Russes ne se rendent pas on leur supprimera les vivres et si cela ne suffit pas, ce sont les troupes russes qui interviendront. Les troupes françaises ne donneront leur appui que dans l'extrême nécessité. Le général Comby vient demain prendre le commandement des troupes. Ad 23.

soldats français se tiennent en seconde ligne, de façon à encercler le camp, les Russes loyalistes étant chargés de donner l'assaut. Zankévitch a eu beaucoup de peine à trouver les hommes nécessaires. Les 3 500 hommes qu'il commande proviennent pour partie des éléments les plus fiables de la 3e brigade (mais la majorité des hommes ne voulaient pas se battre contre des compatriotes) et d'artilleurs cantonnés à Orange en attente d'embarquer pour les Balkans. Dans le camp, les mutins creusent des tranchées, déploient chevaux de frise et fil de fer barbelé.

Le 12 septembre, le préfet de la Creuse organise l'évacuation de la population de La Courtine et des hameaux environnants. Le 16, à 10 heures du matin, après qu'ait expiré un nouvel ultimatum, les combats commencent. Quatre coups de semonce sont tirés. Les mutins répliquent en entonnant la

Marseillaise puis en faisant jouer la Marche funèbre de Chopin par la fanfare régimentaire. Le bombardement ne commence vraiment qu'à partir de 14 heures et croît en intensité. Mais les mutins obéissent pour la plupart au mot d'ordre du soviet : *restez en place*. Seuls 200 se rendent au soir du premier jour. Le 17, en revanche, après une nuit et une journée entière de pilonnage par les canons de 75[9], les redditions sont massives, environ 7 000 hommes. Ne restent que quelques centaines d'irréductibles. Le 19, après un ultime assaut à la baïonnette les derniers mutins se rendent ou tentent de s'enfuir avant d'être capturés.

Officiellement, l'assaut n'a fait que neuf victimes parmi les mutins, selon le premier rapport du général Comby[10]. Une commission d'enquête travaillant dans les années 1919-1920 établira le bilan des combats entre 50 et 80 morts, chiffre que Rémi Adam réévalue à une centaine au moins[11]. Mais le futur maréchal Malinovsky, alors simple soldat et témoin oculaire, avance le chiffre de 300.

Le destin des rescapés est beaucoup mieux connu. Les meneurs de la rébellion sont traduits devant un tribunal militaire russe. Mais en janvier 1918, le tribunal conclut à un non-lieu. Les prisonniers retournent alors sur l'île d'Aix (au large de La Rochelle) où ils forment une compagnie disciplinaire d'environ 400 hommes cantonnée au fort Liédot. Les autres soldats, qu'ils aient ou non participé à la rébellion, ont le choix entre être incorporés à des unités des travailleurs en France métropolitaine ou être déportés en Algérie. Il n'est en effet plus question de retour en Russie.

Le 7 novembre 1917, les bolcheviques ont pris le pouvoir et signent deux mois plus tard un armistice avec l'Allemagne, prélude à la paix de Brest-Litovsk (3 mars 1918). La Russie n'est plus un allié et il ne saurait être question de lui restituer ses soldats tant que la guerre dure.

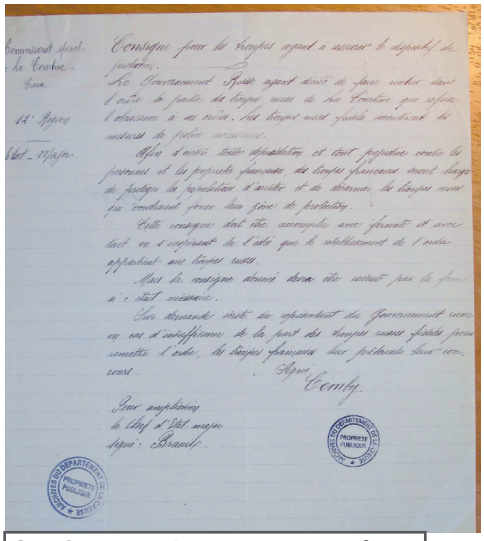

Consigne pour les troupes ayant à assurer le service de protection.

Le gouvernement russe ayant décidé de faire renter dans l'ordre la partie des troupes russes de La Courtine qui refuse l'obéissance à ses ordres, les troupes russes fidèles exécuteront les mesures de police nécessaires.

Afin d'éviter toute déprédation et tout préjudice contre les personnes les propriétés françaises, des troupes françaises seront chargés de protéger les populations d'arrêter et de désarmer les troupes russes qui voudraient forcer leur zone de protection.

Cette consigne doit être accomplie avec fermeté et avec tact en s'inspirant de l'idée que le rétablissement de l'ordre appartient aux troupes russes.

Mais la consigne donnée devra être exécutée par la force, si c'était nécessaire.

Sur demande écrite du représentant du gouvernement russe en cas d'insuffisance de la part des troupes russes fidèles pour remettre de l'ordre, les troupes françaises leur prêteront leur concours. Signé Comby.

La majorité des soldats fait le choix de rester en métropole. Près de 5 000 travaillent dans des chantiers forestiers, 2 000 sont affectés à l'entretien des routes et 1 500 aux travaux agricoles. Quelques centaines s'engagent dans la Légion, dont le futur maréchal Malinovsky. Plus de 4 000 traversent la Méditerranée. La plupart sont envoyés dans des compagnies de travailleurs mais

9 Au total, 800 obus ont été tirés, soit un toutes les cinq minutes (Anne Manigaud & l'Association La Courtine 1917, op. cit., p. 153). Ce qui fera dire au général Comby : *on se serait cru dans un secteur actif du front* (Georges Dauger, *La rébellion des régiments russes en 1917 (La Courtine Felletin)* », in Paul D'Hollander (dir.), *Violences en Limousin à travers les siècles*, Pulim, 1998, p. 324)

10 On compte également un mort côté français et un mort parmi les loyalistes russes.

11 Rémy Adam, op. cit., p. 163.



Réunion du Soviet de La Courtine autour des soldats ralliés à la révolution russe. Photo Bondieu.

les plus irréductibles connaissent les compagnies disciplinaires, sur le modèle des fameux Bat'd'Af' de l'armée française, passés à la postérité également sous le nom de Biribi[12]. Leur exil se prolonge bien après le 11 novembre 1918, la France refusant de reconnaître le gouvernement de la Russie bolchevique et participant même aux opérations de soutien aux Russes blancs durant la guerre civile. Ce n'est qu'en 1920 qu'un accord est signé. Les derniers contingents russes quittent le sol métropolitain ou algérien en août 1920. Quelques centaines préfèrent rester en France[13].

DU SILENCE À LA COMMÉMORATION

En Limousin, l'évènement suscite initialement peu d'échos en dehors de la zone autour du camp. La censure est vigilante et Gabriel Cluzelaud, reporter envoyé par le *Courrier du Centre* ne peut faire paraître ses articles[14]. Toutefois, une tradition orale s'est solidement ancrée, permettant de conserver la mémoire locale de l'évènement. Ainsi, une habitante de La Courtine alors âgée de neuf ans se souvient de son retour chez elle après s'être réfugiée à Eygurande lors des combats : *de la gare à la maison on remarqua des tranchées. Des débris çà et là. En débouchant de la côte sur la rue de l'Eglise, je vis un spectacle que je n'ai jamais oublié. Deux cosaques à cheval toujours munis de leur lance encadraient un homme, un militaire russe, le chef des bolchevicks Afanassi Petrovitch Globa. Il avait été arrêté et se trouvait là car la maison voisine de la nôtre avait été occupée par l'état-major général. Combien de Russes ou de Français ont été tués ? On ne nous l'a jamais dit* [15].

Aujourd'hui, l'histoire des mutins de La Courtine est devenu objet d'histoire et de mémoire. Au cœur du plateau de Millevaches, non loin du monument aux morts pacifiste de la commune de Gentioux, le soviet de La Courtine rappelle qu'au cœur de la guerre des hommes se sont battus pour un autre idéal.

Philippe Grandcoing

12 Voir Dominique Kalifa, *Biribi. Les bagnes coloniaux de l'armée française*, Perrin, 2009.
13 Sur le destin des troupes russes après la mutinerie, voir Anne Manigaud & l'Association La Courtine 1917, op. cit., p. 155 et sq.
14 Georges Dauger, op. cit., p. 307-308.
15 Témoignage cité in Anne Manigaud & l'Association La Courtine 1917, op. cit., p. 152.

Témoignage

MULTIPLICATION DES INCIDENTS AU SEIN DES TROUPES RUSSES.

Fin août 1917, les autorités françaises surveillent avec attention le comportement des troupes russes qui ont constitué un Comité (un Soviet) au sein du camp de La Courtine.

Le 22 août le commissaire spécial de police du camp de La Courtine rend compte au sous-préfet d'Aubusson d'un incident.
L'autorité militaire russe a laissé un aspirant comme major du camp des troupes russes. Il est très actif et très énergique. Hier dans l'après-midi il a refusé de s'entendre avec le comité disant qu'il ne le connaissait pas. Aussitôt le comité a décidé de changer les miliciens laissés à la disposition de cet aspirant. Celui-ci n'a pas accepté la chose. C'est alors que le Comité s'est réuni et a décidé la destitution de l'aspirant lui donnant 24 heures pour se démettre de ses fonctions sinon, le comité s'emparerait de sa personne.

Le 23 août revenant sur cet incident, le commissaire spécial fait état des mesures prises pour la protection de l'aspirant menacé par le Soviet.
Il ajoute que *dans les nuits des 20 et 23 août des soldats russes se sont introduits en brisant un carreau et en escaladant une croisée dans la cantine Laly au camp ; ils ont volé plus de 150 litres de vin et emporté une grande quantité d'autres marchandises, ce vol est estimé à 400 francs.*
Avant hier soir à 21 heures ½, trois soldats russes ont été surpris volant des légumes dans le jardin d'un sieur Penloux, facteur en retraite et propriétaire à La Courtine, estimation 20frs.

LA RÉPONSE CINGLANTE DU GÉNÉRAL KORNILOFF

Ces incidents sont rapportés à l'ambassade de France qui en informe le nouveau commandant en chef de l'armée russe, le général Korniloff qui adresse un télégramme au commandement russe de La Courtine.

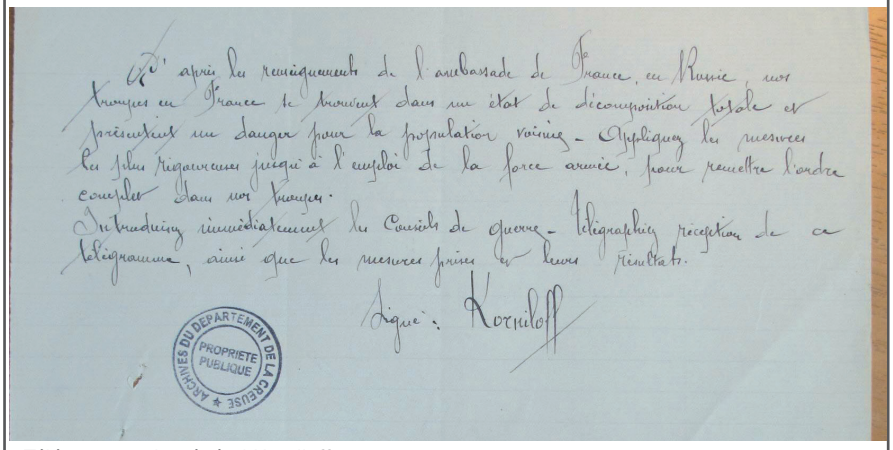

Télégramme du général Korniloff:

D'après les renseignements de l'ambassade de France en Russie, nos troupes en France, se trouvent dans un état de décomposition totale et présentent un danger pour la population voisine. Appliquez les mesures les plus rigoureuses jusqu'à l'emploi de la force armée pour remettre l'ordre complet dans nos troupes.
Introduisez immédiatement les Conseils de guerre. Télégraphiez réception de ce télégramme ainsi que les mesures prises et leurs résultats.

Le Camp d'instruction m

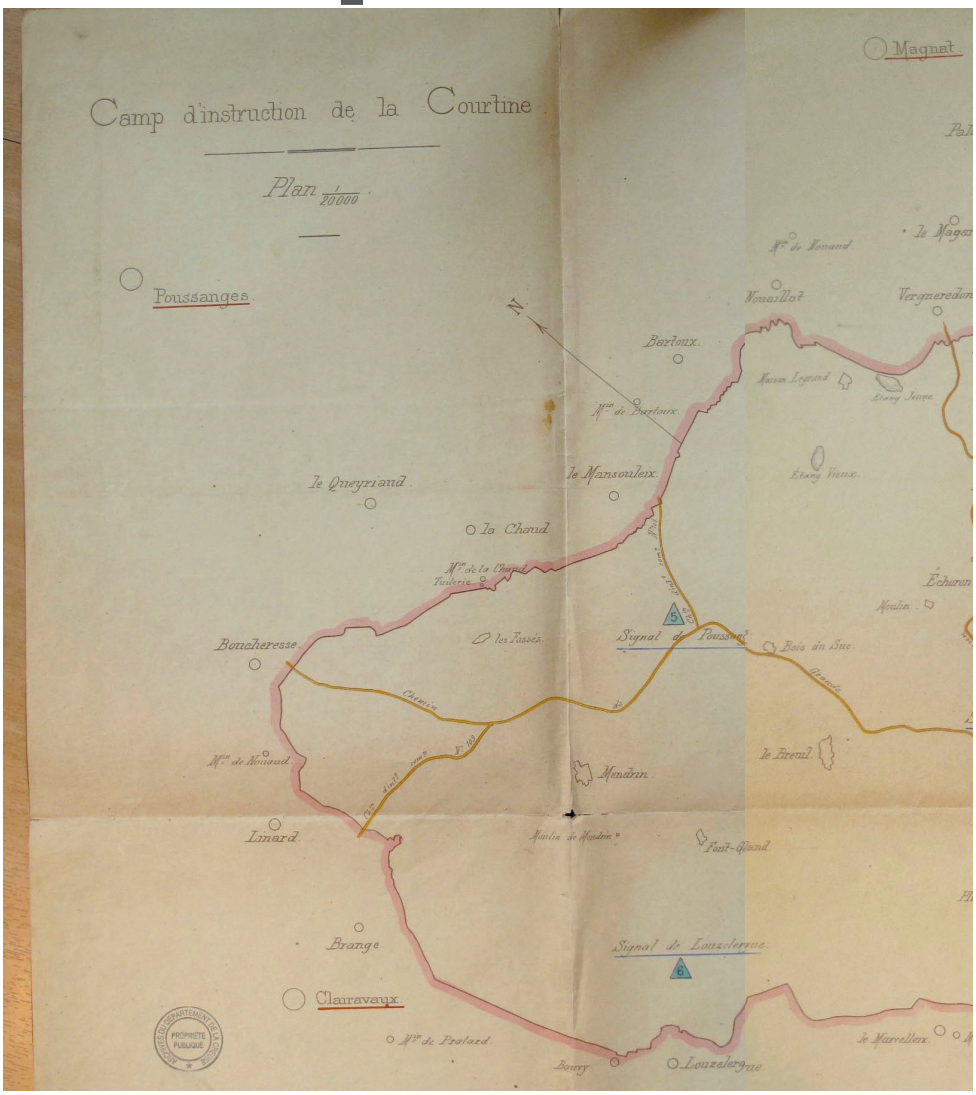

Création du Camp de La Courtine

Le 6 octobre 1892, le conseil général du département de la Creuse qui a déjà par deux fois manifesté le vœu de voir se confirmer la décision de la création du Camp, reçoit une nouvelle lettre d'attente du ministère de la Guerre.

Le général, chef de cabinet du ministre écrit : *les études relatives à ce camp sont, en effet, poursuivies depuis 1897 ; elles sont aujourd'hui assez avancées pour qu'on puisse passer à l'exécution ; mais en raison de l'énorme dépense qu'elle occasionnera, il n'est pas possible, pour le moment du moins, de préfigurer de l'époque à laquelle il pourrait être donné suite au projet.*

En janvier 1899, le département de la Creuse s'impatiente, mais le préfet reçoit du ministère la même réponse, il faut attendre !

Le 24 juin 1900, le conseil municipal de La Courtine prend une délibération qui précise que depuis *nombres d'années* les études ont été menées. Ce faisant, le conseil municipal en appel au président de la République et au chef du gouvernement *républicain* pour qu'ils interviennent auprès du ministère de la guerre et des chambres et *que la décision la plus prompte intervienne en vue de la construction du camp de la Courtine, qui offre à la France et à la République son principal noyau de défense.*

ıilitaire de La Courtine

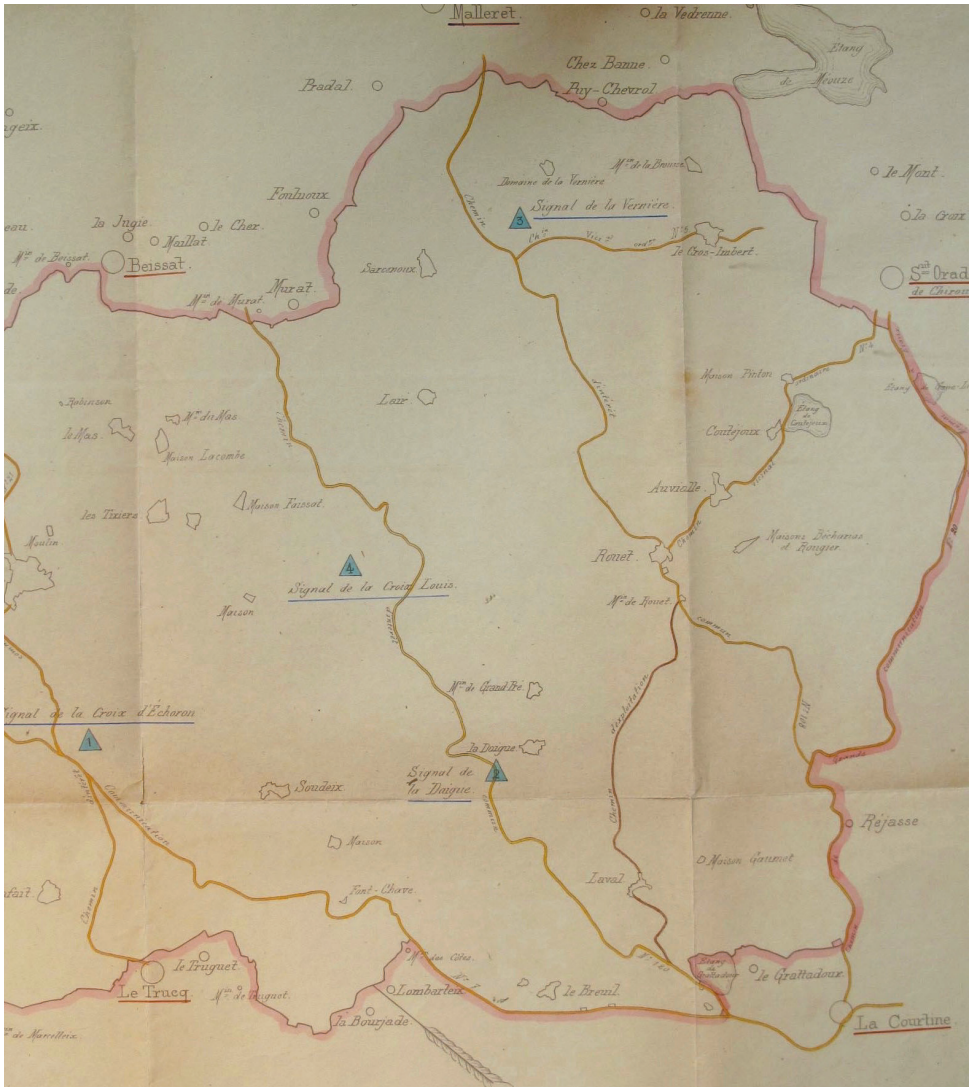

Enfin, le 8 décembre 1901, le président de la République Emile Loubet, signe le décret d'expropriation de la totalité des parcelles en ces termes : *Est déclaré d'urgence, pour les besoins du service militaire, la prise de possession des parcelles de terrain non bâties* permettant la création du camp de La Courtine.

Le 19 mars 1903, l'état major de la 12e région militaire fait le point et constate que : le camp de La Courtine s'étend sur les territoires de neuf communes pour une surface totale de 6 200 hectares environ, qu'il servira à l'instruction des troupes de toutes armes pour un effectif de 12 000 hommes et 1 200 chevaux... que les constructions des voies et réseaux divers devraient se dérouler au cours de l'année 1903 et que *le camp pourrait être occupé au printemps 1904 par une brigade d'infanterie, deux groupes d'artillerie et un détachement de cavalerie.*

Qu'au printemps 1905 après les dernières acquisitions de terrains et la construction d'une ligne de chemin de fer entre La Courtine et Felletin ou Ussel, *le Camp pourrait fonctionner normalement à plein effectif.*

On se reportera à l'article *Femmes libres ou femmes débauchées p. 81,* pour constater que c'est en janvier 1904 que la première demande d'ouverture d'une Maison de tolérance à La Courtine, est adressée au préfet de la Creuse…

JJM

Témoignage

APPEL DU COMITÉ (SOVIET) DU 1er RÉGIMENT RUSSE

L'assemblée générale des soldats de la 1re brigade russe avec le concours de plus de 5000 hommes qui a eu lieu dans la nuit du 22 juin (date russe) 1917 a décidé de faire connaître à tout le monde les notes suivantes :

Dès notre arrivée en France il y a un an et demi, des bruits courraient que nous avions été achetés pour des munitions. Ces bruits se multipliaient de plus en plus et enfon on considérait le soldat russe pas comme un homme, mais comme un objet. Les blessés les malades on les traitait d'une manière révoltante et de plus on leur appliqué une discipline de prison. Cela ne peut pas être autrement ; le malade, le blessé est homme incapable pour le service, en d'autres termes un objet inutile. Donc avec un objet inutile, il ne faut pas et ce n'est pas reçu de faire des façons.

Nous soldats bien portants, pour le moment nous sommes des objets utiles ayant son prix qu'on appelle la capacité pour le combat. Mais au premier combat, une partie de nous perdra ce prix, on les blessera et cette partie donc suivra le sort déplorable des objets inutiles jetés dans les hôpitaux. Chacun de nous attend ici une telle possibilité mais chacun veut l'éviter. La seule ressource pour cela, c'est de s'unifier et catégoriquement refuser d'aller sur le front français. Et nous nous sommes décidés à cela. Aucune assurance des chefs, des nôtres et ceux des Français, nous forcerons à renoncer à cette décision. Pendant plus de 2 mois on nous répété que la situation des blessés s'est améliorée et pourtant on ne voit pas de résultat ? Au contraire des dizaines de lettres que nous recevons chaque jour des hôpitaux on n'entend qu'une lamentation continue de la situation sans issu. Des blessés qui rentrent approuvent unanimement cela. Si notre situation avant le coup d'état était pénible, c'est qu'après lui, elle s'est encore empirée ? Le laborieux peuple russe témoigne une grande pression au profit de la paix. Mais cela n'est pas du goût de la France bourgeoise ; sachez que pour elle, la guerre est avantageuse, elle lui apporte des intérêts. Voilà pourquoi, la majorité des Français se trouvant sous l'influence de sa bourgeoisie, se montre pour nous au plus haut degré, méfiants, nous insulte et nous humilie.

Enfin irrésistiblement nous sommes attirés vers la Russie, l'amour du pays natal, vers les parents et vers ceux qui nous sont chers. Que nous puissions encore une fois embrasser notre femme, caresser nos enfants, voir les chers visages de nos parents avent la mort. Voilà de quoi sont altérés nos cœurs.

Le dur militarisme n'a pas étouffé ces sentiments. Non, ces sentiments s'enflamment de plus en plus et sais qu'en leur donnant satisfaction alors nous ferons voir notre force pour poursuive le combat.

Donc encore une fois, nous prions, nous exigeons et nous insistons qu'on nous renvoie en Russie. Envoyez nous là d'où nous avons été chassé par la volonté de Nicolas le sanglant. Là bas, en Russie, nous serons être et nous serons du côté de la liberté, du côté du peuple laborieux et orphelin. Là, c'est avec la plus grande des joies, que nous livrerons notre vie pour le grand et libre peuple russe.

Sauf tout ce que nous avons dit, nous avons résolu de ne pas aller à l'exercice ici en France. Qu'on appelle ce « pas » illégal, criminel nous n'avons pas d'autres moyens de nous faire entendre. Nous connaissons le prix de toutes ces promesses ; nous savons que sans pression elles seront mortes et non raisonnantes.

A la suite de ce communiqué, le commissaire spécial rapporte le 6 septembre au sous-préfet, que le lieutenant colonel russe qui s'occupe des soldats rebelles a donné jusqu'à 10 heures ce jour, pour qu'ils prennent une décision, sinon il n'aura plus de rapport avec eux. Le Comité n'a pas répondu.

Au cours d'un conseil tenu avec le général russe Bielaïeff, et le général commandant les troupes françaises, il a été décidé de déclencher *des mesures très énergiques*. Le commissaire signale un mouvement d'artillerie, et l'ordre est donné de concentrer les troupes sur La Courtine.

Michka, l'oursone de 1917



En voyant la photo de ce petit ourson, héros d'un conte des Albums du Père Castor, édité en 1941 par Paul Faucher[1], on cherchera le lien avec la Grande guerre.

C'est par hasard et avec l'aide d'un cousin de Paul Faucher, que le lien a été trouvé[2].
L'auteure de ce conte, Marie Colmont[3], née et vivant à Paris, a entendu parler et a sans doute vu cet ours, attraction du Jardin d'Acclimatation décédé en 1933. Sur le devant de sa cage, une plaque gravée indiquait qui il était. Accrochés à la plaque, se trouvaient également un ruban bleu, blanc, rouge et une croix de guerre.

QUI ÉTAIT MICHKA, L'OURS DU JARDIN D'ACCLIMATATION ?

Nous sommes en août 1916. L'armée française s'enlise dans une guerre de tranchées et ne réalise qu'une progression limitée en Champagne. C'est alors, que, dans le cadre d'accords signés avec la Russie, le tsar Nicolas II, envoie en France deux régiments d'infanterie dont le 5e régiment spécial (3e brigade).
La surprise des Français est grande lorsqu'ils aperçoivent, un jeune ours au milieu de tous ces soldats. Il est appelé Michka, un diminutif de medved qui signifie littéralement *mangeur de miel* et par extension *ours* en langue slave. Que vient faire cet ours au milieu de cette armée ?
Michka est leur mascotte.

La présence d'une mascotte était conçue pour augmenter le moral des troupes et leur faire oublier leurs souffrances. C'est durant son passage à Ekaterinbourg que les soldats du Régiment se cotisent pour acheter un ourson qui va faire le voyage avec eux jusqu'en Champagne et ils le prénomment Michka. L'ourson est joueur, espiègle, attachant.

Michka partage toutes les souffrances du 5e Régiment de la 3e Brigade, installé au Camp de Mailly, en juillet 1917.

1 Voir N°15 de la revue d'Ontes-Ses ?
2 http://web.ac-reims.fr/books/la-marne-dans-la-grande-guerre-le-catalogue/files/assets/basic-html/page20.html
3 De son vrai nom Germaine Moréal de Brévans ° Paris 05/05/1895 +Paris 06/12/1838



L'oursone Michka avec les soldats russes au camp de La Courtine.

Il échappe à un gazage : pris dans une nappe de gaz asphyxiants, il a gratté la terre et enfoui son museau dans le trou. La vague passée, il a repris tranquillement sa marche. Michka, par ses ébats devient très rapidement célèbre, une attraction qui ne laisse pas indifférents ceux qui l'approchent. Retirés du front en raison de la Révolution russe commencée en février 1917, les soldats loyalistes, subissent de nombreux sévices de la part des soldats mutins. Michka n'est pas épargné.

Jusqu'à la fin de la guerre et malgré une mutinerie à la Courtine, Michka garde une attitude héroïque et reste fidèle à « ses » soldats contre les mutins.
C'est sans doute son caractère, humain, espiègle, joueur, et fidèle, qui a inspiré Marie Colmont et a fait ce petit ourson qui se sacrifie pour rendre un enfant heureux.

Michka, mascotte du régiment, en réalité une ourse, a été offerte à la ville de Paris par le colonel Gothoua, commandant de la Légion russe. À sa demande elle sera nourrie de viande cuite et de miel.

Installée dans une cage du Jardin d'Acclimatation à Paris, elle sera traitée avec tous les égards qui lui étaient dus. Elle sera soignée, cajolée, dorlotée par la direction et ne manquera de rien jusqu'à son décès en 1933.

Marianne Laplaud



Femmes libres ou femmes débauchées autour du Camp de La Courtine

Jean-Jacques Mauriat

D'ONTE SES ? N°16 AUTOMNE-HIVER 2017

CERCLE DE GÉNÉALOGIE ET D'HISTOIRE DES MARCHOIS ET LIMOUSINS

L'auteur : Jean-Jacques Mauriat est journaliste, ancien chroniqueur judiciaire de France-Inter. Réalisateur de télévision pour France télévision, Canal+ et Equidia.

Résumé: Depuis toujours les soldats et les putains forment un couple tragique. Il nous a semblé intéressant de comprendre comment ce couple a fonctionné dans le département de la Creuse qui accueillait le camp d'instruction de La Courtine, mais aussi les garnisons de Bourganeuf ou le dépôt de remonte de Guéret. Les archives départementales de la Creuse nous ont donné une masse de documents qui illustrent les relations de l'administration civile, préfecture, sous-préfecture et mairies, et de la 12e région militaire en état de guerre. Qui étaient ces filles ou femmes, recrutées ou volontaires installées à demeure dans les maisons de tolérance de Guéret ou La Courtine ? Comment l'administration et l'autorité militaire ont cherché à maîtriser les ravages de la prolifération des atteintes vénériennes ?

Anticipant l'ouverture du camp militaire, M. Constanty, marchand de poteries, aubergiste à La Courtine adresse le 30 janvier 1904 une demande au préfet de la Creuse : *Le camp de La Courtine,* écrit l'aubergiste, *devant recevoir prochainement des troupes, j'ai l'honneur de solliciter de votre haute bienveillance l'autorisation de fonder en dehors du bourg de La Courtine et à proximité du camp, une maison de tolérance que*, écrit-il, *je me propose de diriger*.

Le préfet répond par un courrier manuscrit au sous-préfet d'Aubusson que c'est au maire de La Courtine qu'il revient de donner l'autorisation, ce qui devra être fait *avec la plus grande circonspection*…

Il ajoute le 9 décembre 1904, dans une nouvelle lettre manuscrite que le maire devra préciser qu'il *serait bon de faire savoir* (à l'aubergiste) *que les maisons de tolérance ne peuvent être tenues que par des femmes et qu'aucun homme ne peut s'y fixer à demeure à moins qu'il ne soit marié légitimement avec la maîtresse de l'établissement et dans ce cas, sous la condition expresse qu'il ne s'immiscera en rien dans les rapports de celle-ci ou des filles de la maison, avec le public et l'autorité*.

Le préfet précise lui-même dans un autre courrier manuscrit au Ministère de l'intérieur, qu'il entend être attentif au développement de la prostitution et qu'il en va à La Courtine de la santé publique, car *le Camp accueille d'avril à septembre chaque année, de 2 000*

à 15 000 hommes. Se faisant un assez grand nombre de femmes se livrent à la prostitution dans les débits de boisson avoisinant le Camp.

DES MESURES SANITAIRES SÉRIEUSES

Le souci premier des autorités françaises lors de la construction du camp de La Courtine est de préserver la santé des militaires et des populations voisines en menant une véritable politique de contrôle de la prostitution. Dès mai 1911, le maire Sébastien Jardin, prend un arrêté de 43 articles qui organise les conditions d'exploitation de la première maison de tolérance de La Courtine.

Les attendus précisent que *vu la grande agglomération de militaires au camp de La Courtine durant la période de manœuvres, attendu qu'il y a lieu de prendre des mesures sanitaires très sérieuses, vu la demande régulière formulée par la dame Mallet Marie, âgée de 35 ans, tendant à obtenir l'autorisation d'ouvrir une Maison de Tolérance à La Courtine, près de la Gâne au lieu dit Bellevue, vu la délibération du conseil municipal en date du 18 décembre 1910 (…) Mme Mallet Marie est autorisée sous réserve des tiers et prescriptions suivantes, à ouvrir une maison de tolérance…*

La réglementation est extrêmement contraignante : interdiction pour les filles ou femmes de se promener en ville sans autorisation, obligation d'être rentré dans la Maison avant 22 h 00 le soir en cas de sortie ; obligation de se limiter à une chambre et un lit ; interdiction de coucher à plusieurs femmes dans le même lit avec un homme ou pas ; obligation de se soumettre à une visite sanitaire chaque jeudi matin à 8 h 00. Chaque fille sera dotée d'un bulletin de santé avec la mention « saine » si son état de santé est bon, dans le cas contraire la mention « hôpital » l'obligera à suivre à l'hôpital de Guéret les soins que son état nécessite. Les frais de visite et d'hospitalisation seront supportés par la tenancière.

Le 17 février 1914, le préfet rappelle l'intérêt que chaque maire aurait à prendre un arrêté *interdisant toutes personnes tenant hôtel meublé ou chambres garnies, café, cabaret débit de boissons ou autre maison ouverte au public, de recevoir habituellement dans leur établissement, pour s'y livrer à la prostitution, des femmes ou filles de débauche ou des individus de mœurs spéciales.*

En avril 1914, il avait demandé que le commissaire de police d'Aubusson soit affecté à La Courtine. Le ministre de l'Intérieur lui avait répondu que le commissaire de police de Guéret, *compte tenu du faible chiffre de la population et du service peu chargé du poste de Guéret* pourrait se charger de la surveillance du camp de La Courtine et *y assurer de façon satisfaisante la répression de la prostitution.*

Le même jour 1er avril 1914, *sans revenir sur la décision* du Ministre, le préfet insiste pour que le commissaire d'Aubusson soit spécialisé à la surveillance du camp de La Courtine.

Le 21 avril 1914, devant le refus renouvelé du ministère de l'intérieur, il confirme au général commandant la 12e région militaire que M. Roger, commissaire de police de Guéret, a été chargé concurremment de s'occuper de la police des mœurs du Camp de La Courtine.

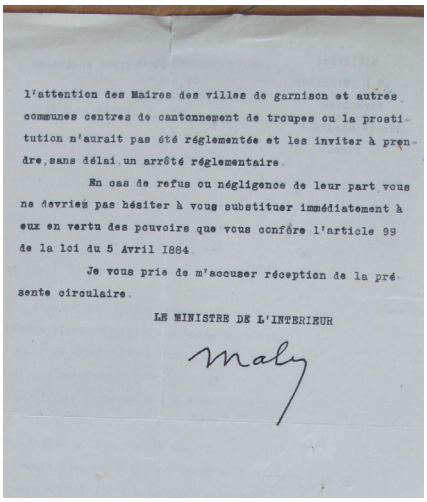

l'attention des Maires des villes de garnison et autres communes centres de cantonnement de troupes ou la prostitution n'aurait pas été réglementée et les inviter à prendre, sans délai un arrêté réglementaire.

En cas de refus ou négligence de leur part vous ne devriez pas hésiter à vous substituer immédiatement à eux en vertu des pouvoirs que vous confère l'article 99 de la loi du 5 Avril 1884.

Je vous prie de m'accuser réception de la présente circulaire.

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR

Maly

Note du ministre de l'intérieur Louis-Jean Malvy au préfet de la Creuse, l'invitant fermement à faire prendre, et si besoin s'y substituer, aux maires des mesures de police pour réglementer la prostitution.
AD de la Creuse

L'inquiétude de l'administration était due à la forte présence de prostituées dans les maisons de tolérance de la ville de Guéret et de la *prostitution libre* issue des villages alentours. Ainsi, le 30 octobre 1916, le médecin aide-major Ferrand chargé de la visite des prostituées de Guéret, s'alarme-t-il en constatant l'état sanitaire d'une fille qu'il reçoit en consultation.

Cette femme est contagieuse au premier chef depuis environ sept semaines. De l'enquête à laquelle je me suis livré écrit-il, *les rapports quotidiens de cette femme s'élevaient à une moyenne de six par jour, largement dépassée les dimanches. C'est donc environ 250 à 300 individus qui ont été soumis à l'influence d'une contagion des plus intenses ; si beaucoup ont pu échapper il est à craindre qu'un grand nombre portent pendant longtemps des traces de leur passage dans cette maison.*

DANGER DE LA PROSTITUTION LIBRE

La misère économique, les attirances et besoins sexuels étant ce qu'ils sont, malgré des mesures de contrôle rigoureuses, le 31 octobre 1916, le commandant du dépôt du 78e régiment d'infanterie de la 12e région militaire, alerte la préfecture sur le comportement des femmes des villages de campagne qui se livrent à la prostitution sans contrôle sanitaire.

Tirant les leçons de cette réalité, le préfet dans une lettre manuscrite datée du 3 novembre 1916 adressée au maire de Guéret écrit : *Des renseignements qui me sont fournis, il résulte que le nombre des cas de maladies vénériennes observées dans les régions de l'intérieur, notamment dans la 12e région, s'accroît de jour en jour et est bien supérieur à celui des cas constatés aux armées.*

J'insiste donc auprès de vous pour que cette question importante au point de vu social et militaire soit l'objet de mesures efficaces dans le plus bref délai et pour que vous me signaliez, en outre, toutes les femmes ou filles des communes environnantes qui viennent se livrer à la prostitution à Guéret.

Le même jour, il assure le Lieutenant-colonel commandant d'armes qu'il a demandé une surveillance particulière des femmes des communes voisines de Guéret mais concède que cette surveillance *est hautement difficile*. Pourtant, il poursuit sa tâche de sensibilisation et s'adresse notamment au maire de Bourganeuf, dont la ville dispose d'une garnison, pour le mettre en garde contre le développement de *la prostitution clandestine* autour des gares et des établissements militaires.

À la veille de l'incorporation de la classe 17, le général de division Davignon, commandant la 12e région en état de guerre, en poste à Limoges adresse aux préfets des départements du Limousin, de la Dordogne et de la Charente, un rappel d'une instruction ministérielle de décembre 1915 prescrivant les mesures de surveillance et de répression de la prostitution clandestine autour des casernes.

Il s'alarme que la situation propre à la 12e région militaire qui, à la date du 21 avril 1916, est classée 3e en nombre total de maladies vénériennes et 5e pour les cas de

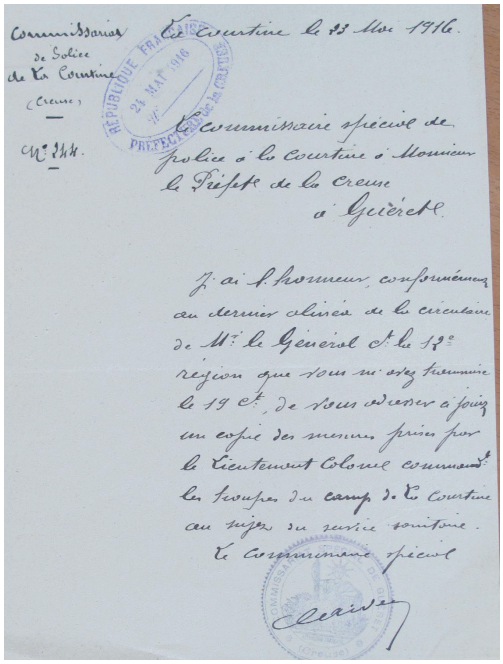
Commissariat de Police de La Courtine (Creuse)
N° 344.

La Courtine le 23 Mai 1916.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE 24 MAI 1916 PRÉFECTURE DE LA CREUSE

Le Commissaire spécial de police à la Courtine à Monsieur le Préfet de la Creuse à Guéret

J'ai l'honneur conformément au dernier alinéa de la circulaire de Mr le Général Cdt la 12e région que vous m'avez transmise le 19 Ct. de vous adresser ci-joint une copie des mesures prises par le Lieutenant Colonel commandant les troupes du camp de La Courtine au sujet du service sanitaire.

Le Commissaire spécial

Lettre du commissaire de police de La Courtine du 23 mars 1916 au préfet de la Creuse, justifiant son action de prévention. AD 23

syphilis sur les 19 régions de l'intérieur de la France.

Le danger est surtout pressant à l'intérieur, c'est là qu'il faut agir conclut le général Davignon.

Le commissaire de police de Guéret répond qu'il a pris toutes les mesures pour limiter les effets d'une prostitution clandestine. Il explique que *deux établissements qui avaient été consignés à la troupe et qui continuaient à recevoir des militaires ont été fermés pour la durée de la guerre. Cette mesure s'imposait surtout parce que ces auberges recevaient des femmes de mœurs légères.*

Le commissaire de police ajoute renvoyant sur l'armée la responsabilité de l'étendu du mal *la prostitution clandestine pourrait être réprimée plus efficacement encore si les militaires contaminés désignaient les femmes avec lesquelles ils ont contracté leur affection. Mais pour ne pas compromettre ces dernières, ils donnent, la plupart, des noms de filles en carte qui, à la visite sont souvent reconnues saines.*

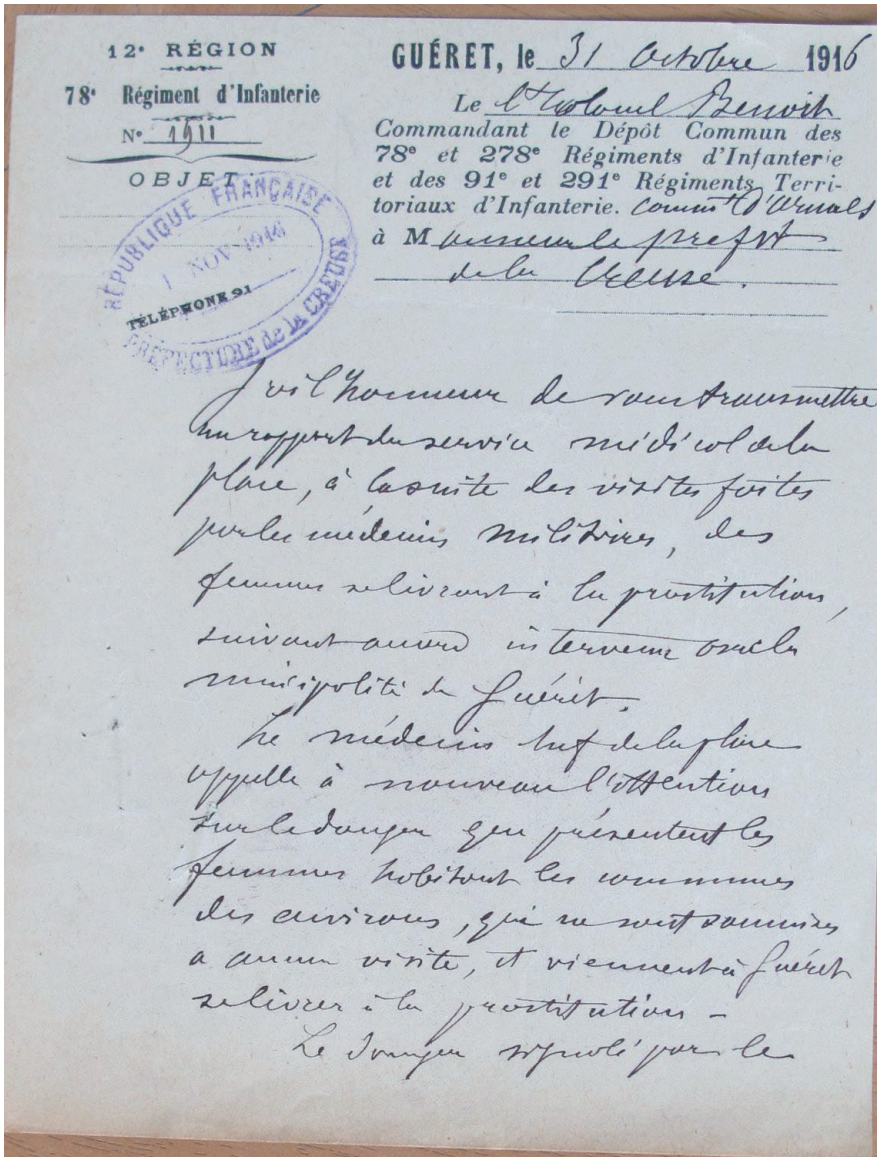

12e RÉGION

78e Régiment d'Infanterie

N° 1511

OBJET

GUÉRET, le 31 Octobre 1916

Le Lt Colonel Benoit
Commandant le Dépôt Commun des 78e et 278e Régiments d'Infanterie et des 91e et 291e Régiments Territoriaux d'Infanterie. Commis d'Orvals

à M le commissaire de police

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
1 NOV 1916
TÉLÉPHONE 21
PRÉFECTURE DE LA CREUSE

J'ai l'honneur de vous transmettre un rapport du service médical de la place, à la suite des visites faites par les médecins militaires, des femmes se livrant à la prostitution, suivant arrêté municipal de Guéret.

Le médecin chef de la place appelle à nouveau l'attention sur le danger que présentent les femmes habitant les communes des environs, qui ne sont soumises à aucune visite, et viennent à Guéret se livrer à la prostitution.

Le danger signalé par le

...Le médecin chef de la place appelle à nouveau l'attention sur le danger que présentent les femmes habitant les communes des environs qui ne sont soumises à aucune visite et viennent à Guéret se livrer à la prostitution.... Guéret le 31 octobre 1916. Lieutenant-colonel Benoit.

Une notice distribuée aux jeunes soldats en 1916 destinée à responsabiliser les recrues, prônait l'abstinence *il ne faut pas croire que la continence sexuelle soit nuisible. Elle conserve à l'organisme humain toute ses forces (…) en évitant les prostituées tu te garderas sain pour la femme qui sera ton épouse et la mère de tes enfants…*[1]. La naïveté de la démarche était vouée à l'échec. Et l'armée a rapidement pris la mesure du nécessaire contrôle de la prostitution.

En octobre 1916, le général Comby alerte une nouvelle fois les autorités civiles de la Creuse sur l'importance de lutter efficacement contre *la prostitution libre* qui s'exerce autour des gares et des établissements militaires, *sur la voie publique ou les cabarets borgnes*. L'armée tente coûte que coûte d'enrayer ce fléau.
Les chiffres avancés par l'autorité militaire sont effectivement préoccupants, les cas de syphilis sont passés de 1540 en mai et juin à 1798 en août et septembre 1916. La 12e région militaire occupe désormais le 4e rang dans le classement des maladies vénériennes après Paris, Lyon et Rennes.
En fait, écrit le général Comby, *l'efficacité des mesures de surveillance est nettement démontrée par le fait qu'aux armées, malgré la grande différence d'effectifs, la proportion des maladies vénériennes s'élève à 34% contre 66% contractées à l'intérieur*.

23 FILLES ET FEMME ENCARTÉES

La surveillance des filles encartées, nous permet aujourd'hui de retrouver aux archives départementales, un nombre significatif de courriers ou arrêtés qui traduisent une surveillance réelle et sérieuse de l'état sanitaire des filles et femmes prostituées.
Les Archives ont conservé les dossiers de 23 filles inscrites sur les rôles de la prostitution de Guéret dans une période de 30 mois, entre août 1916 et janvier 1919.
On y trouve le 21 novembre 1917, le cas de Louise, Suzanne Delphine T... âgée de 18 ans ½, née à Guéret et se livrant la prostitution à Lyon. Son père Georges T... journalier demeurant route de Moulins à Guéret, est sollicité par le secrétaire général pour la police du département, de faire connaître les mesures prises par lui, pour obliger sa fille à réintégrer le domicile paternel. Georges T… répond le 30 novembre, que fin mai 1917, il a informé le procureur de la République que sa fille Louise *voulant (le) quitter à tous prix, pour vivre sa vie, disait-elle, (il se) déchargeait de toute responsabilité. (…) j'ai l'honneur de vous faire connaître que je ne désire plus m'occuper d'elle*. Assagie, la jeune Louise s'est mariée en 1919 à Saint-Etienne.
Les vingt deux cas suivants permettent de dresser un bref tableau des filles et femmes qui se livrent à la prostitution en ces années de guerre à Guéret.
L'âge moyen des prostituées est, au moment où elles sont encartées, de 24 ans.
Le tableau permet de remarquer que toutes ses filles et femmes sont attachées à une Maison de Tolérance, situées essentiellement rue des Tanneries. La plus importante semble être la Maison Martial qui occupe en permanence 4 filles : Françoise B… 18 ans, Marie-Louise L... 24 ans, Marcelle R… 18 ans, née à Lyon, et Marie-Louise M… 22 ans.
À noter que Marie-Louise M… est la sœur aînée de Augustine M… née comme elle de père inconnu à Thauron dans la Creuse, mais exerçant dans une autre maison de Tolérance. La loi précisait en effet que deux sœurs, mineures, ne pouvaient se livrer à la prostitution dans la même Maison.

Une fille est issue de l'assistance publique, Jeanne B… 21 ans, née en un lieu inconnu de père et mère, inconnus.

Deux filles ont un métier, l'une Marie D… 18 ans, est servante de ferme dans la Creuse, une autre, Jeanne V… 19 ans, est lingère à Ahun dans la Creuse.

Si douze filles sont nées dans des villages de Creuse une seule est native de Guéret

1 *La guerre censurée. Une histoire des combattants européens de 14-18*. Frédéric Rousseau. Le Seuil. 1999.

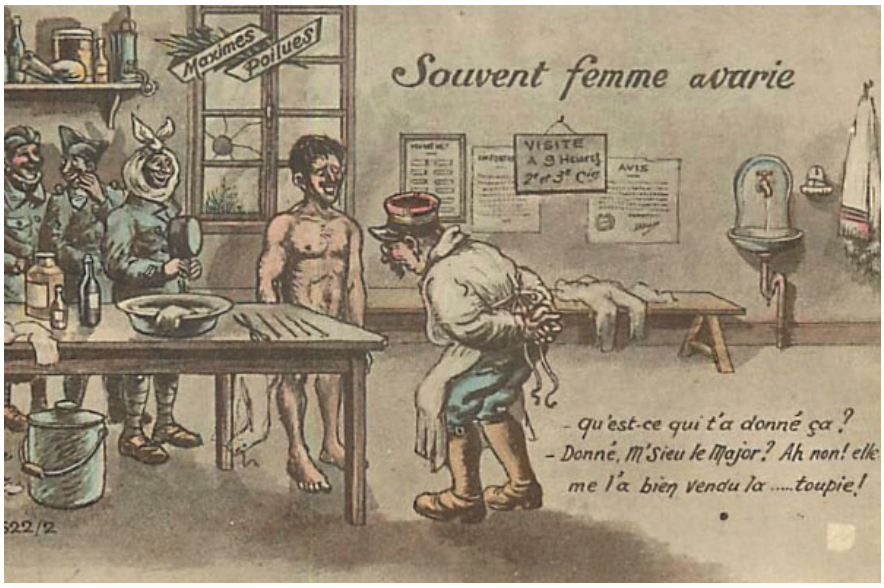

Césarine P... 26 ans, qui a la particularité d'être veuve de Jean C… Mort pour la France dans la Somme le 8 juin 1916. Césarine est encartée à Guéret, le 17 décembre 1917.

Une femme de 41 ans, Amélie B… née le 15 mars 1878 à Fleurat (Creuse), ancienne femme de chambre à Paris rue de l'ancienne Comédie, mariée à Paris le 11 juillet 1907 à Pierre G… mort depuis. Elle retourne en Limousin pour y survivre en se prostituant.
Dans la liste des filles encartées, quatre femmes mariées Marie dite Mathilde R… 32 ans, originaire de Vidaillat en Creuse épouse de Prosper A…, Eulalie T… 48 ans, est la plus vieille des filles de la rue des Tanneries, elle est née en Belgique, comme Irma D… 26 ans, Louise S… 26 ans et Blanche S… 25 ans, comme Frédérique K… belge mais célibataire.

La liste est complétée avec Marcelle B… 21 ans, native d'Uzerche, Angélique C… 22 ans née à Aumery dans la Creuse, Florence D… 32 ans, mariée, native de Déchy dans le Nord.

Il y a aussi Eugénie B… 19 ans, née à Lyon, qui travaille Maison Victor route de Limoges et encore Blanche S… 25 ans, épouse de Gaston Eugène L... qui est, semble-t-il, Mort pour la France.

DE LA CHASTETÉ AUX BORDELS MILITAIRES EN CAMPAGNE

Les fiches de l'administration parlent de *filles débauchées*. Dans la 12e région militaire, les casernes sont éloignées des zones de combat où la prostitution se développe a proximité immédiate du front. Dans cet espace, l'armée a pris les choses en main, c'est ce qui fait écrire au général Comby, qu'aux armées la propagation de la syphilis est deux fois moins importante qu'à l'intérieur.

En mars 1918, pour limiter les effets désastreux des maladies vénériennes, l'armée va organiser des maisons de tolérance[2], qu'il est convenu d'appeler *bordels militaires en campagne,* les BMC qui permettent à des tenancières de s'installer dans des lieux contrôlés par l'armée à proximité des zones de combats.

Jean-Yves Le Naour[3] explique cette réalité de la façon suivante : *La première guerre*

2 Brigitte Favrie-Banette, *Amour, chair, tendresse, la sexualité des poilus au front*, D'onte ses n°14, automne-hiver 2016.
3 Jean-Yves Le Naour : *Misères et tourments de la chair durant la Grande Guerre : les mœurs sexuelles des français 1914-1918.*

mondiale et la syphilophobie poussée à son comble, conduisent le service de santé des armées à lancer un vaste plan de campagne d'éducation pour avertir les mobilisés du péril vénérien et les moyens de l'éviter.
Le dilemme est alors de choisir entre la prescription de la chasteté, la dissuasion de toute pratique sexuelle, potentiellement dangereuse, et la recommandation de la prostitution surveillée médicalement. L'armée ne parvient pas à trancher sur ce point : à côté des conseils prophylactiques et moraux, de l'entreprise de répression sexuelle, elle conduit une politique de canalisation séminale en s'intéressant, à partir de mars 1918, à la construction de bordels militaires.

Mais qu'en est-il de la vie réelle de ces femmes plus ou moins jeunes, célibataires, mariées ou veuves ? Filles ou veuves de Mort pour la France, filles ou femmes de soldats au front, elles deviennent pour survivre, *des filles de mœurs légères*.

L'organisation de ce commerce du sexe avait le mérite de limiter pour celles qui étaient installées dans des Maisons, la propagation des maladies vénériennes. Les cas des prostituées qui ont été portés à notre connaissance, montrent que ces filles ou femmes ont su, après guerre, retrouver une vie normale.
Mais *la prostitution libre* comme l'appelle le Préfet de la Creuse, laissait se propager les épidémies dont étaient victimes aussi bien les filles que les garçons consommateurs.
Un drame social et humain qui s'est développé dans ces années de guerre marquées par l'histoire indissociable et tragique du soldat et de la putain.

Jean-Jacques Mauriat

Sources

Archives départementales de la Creuse

Site <www.cghml.fr>

Jean-Yves Le Naour
Misères et tourments de la chair durant la Grande Guerre : les mœurs sexuelles des Français 1914-1918.
Paris, Aubier 2002.

Brigitte Favrie-Banette
Amour, chair, tendresse, la sexualité des poilus au front,
D'onte ses n°14, automne-hiver 2016.

Frédéric Rousseau
La guerre censurée. Une histoire des combattants européens de 14-18.
Le Seuil. 1999.

CINQUIÈME CHAPITRE

Les monuments aux morts

Les enfants de Saint-Martin-Château (23) morts pour la France

Relevés réalisés par Michel Ruby, Jacques Peyratou et Alain Bregiroux

La commune de Saint-Martin-Château se situe au sud-ouest du département de la Creuse.

Elle s'étend sur 3125 hectares, il y 27 villages et 158 habitants. En 1911, il y avait 1118 habitants (211 maisons et 225 ménages)

Son église date du XIIe et XIIIe siècles avec un clocher séparé de l'église.

Cette commune est traversée par la rivière la Maulde dès sa sortie du lac de Vassivière.

À la cascade des Jarrauds en 1889, une turbine est installée pour fournir de l'électricité.

Marcel Desprez a l'idée de transporter cette électricité jusqu'à Bourganeuf (15 km). C'était la première fois en France, qu'on transportait du courant électrique.

Ce site attire plus de 22000 visiteurs.

La commune a compté 47 morts pour la France lors de la Grande Guerre.

MORTS POUR LA FRANCE 1914-1918

1- BATIME Louis Henri

Né le 18 janvier 1892 à Saint-Martin-Château fils de Jean et de Marie Larmaraud Chasseur au 5e bataillon alpin.Tué à l'ennemi le 4 février 1915 à Uffholtz 68.

Matricule 2298. Mort pour la France

2- BEAUDET Auguste

Né le 30 juillet 1892 à Saint-Martin-Château Fils de Martial et de Virginie Barny.

Affecté au 178e régiment d'infanterie

Décédé des suites de blessures à Le Plessier- Rozainvilliers 80 le 27 août 1918.

Matricule 2910. Mort pour la France.

3- BEAUDET Jean Baptiste

Né le 12 octobre 1887 à Saint-Martin-Château, fils de Martial et de Virginie Barny soldat au 230e régiment d'infanterie.

Tué à l'ennemi à Gury 80. Matricule 2494 Mort pour la France.

Médaille militaire et Croix de guère.

4- BEAUDET Henri

Né le 17 décembre 1881 à Saint-Martin-Château frère du précédent. fils de Martial et de Virginie Barny. Caporal au 59e régiment d'infanterie.

Mort des suites de blessures à Rouen le 4 septembre 1918. Matricule 2556. Mort pour la France.

5- BENASSY Auguste Léon Clément

Né le 8 novembre 1873 à Beaumont 87 (maintenant Beaumont-du-Lac).

Fils de Clément et de Anne Magadoux.

Engagé volontaire pour 4 ans, le 23 décembre 1891.
Lieutenant affecté au 37e régiment d'artillerie.
Tué à l'ennemi à Maricourt (80) le 5 septembre 1916 matricule 2900, inhumé au cimetière militaire d'Etinchenn (80).
Marié à Sornac (19) avec Jeanne Monglond le 28 août 1905. 2 enfants Marthe et Henri.
Professeur de lycée à Brive et Moulins.

6- BENASSY René Georges Henri

Né le 5 octobre 1893 à Saint-Martin-Château. Fils de Clément et Anne Magadoux
Mort au combat à Verdun le 10 mars 1916.
Matricule 2672. Mort pour la France

7- BERTRAND Eugéne

Né le 5 octobre 1801 à Saint-Martin-Château (Boussac)
Fils de Jean et de Léonarde Moreau.
Affecté au 63e RI de Limoges. Matricule 2543.
Signalé décédé à l'hôpital du camp de Châlons le 27 novembre 1914.

8- BERTRAND Jean Firmin

Né 30 juillet 1879 à Saint-Martin-Château (Boussac). Fils de Jean et de Léonarde Moreau.
Caporal le 21 septembre 1901 au 9e bataillon de chasseurs à pied.
Affecté au 13e bataillon de chasseurs à pieds le 1er novembre 1914.
Décédé le 20 janvier 1915 au col de Silberlock (68) Matricule 2853.
Mort pour la France.
Marié à Lyon le 9 juin 1906 à Eugénie Peyrot.

9- BERTRAND Henri

Né le 21 septembre 1894 à Saint-Martin-Château (Brudieux).
Il est le fils de Jean-Baptiste et de Amélie Grousseau.
Affecté au 77e RI. Mort des suites de blessures de guerre à l'hôpital Sainte Clotilde de Douai (59).
Mort pour la France Matricule 2624

10- CHAMPEAU Julien Auguste

Il est né le 10 novembre 1898 à Peyrat-le-Chateau (Saintrand), il est le fils de Léonard maçon à Lyon et de Marie Buchenaud cultivatrice à Saint-Martin-Chateau (Fusinat). seule, elle est venue accoucher à Saintrand commune de Peyrat-le-Château chez sa mère.
Soldat au 173e régiment d'infanterie. Tué à l'ennemi le 26 août 1918 à Arvillers (80).
Matricule 2923.

12- CHAPEAU Antoine

Né le 24 octobre 1893 à Saint-Martin-Château (Masfaure).
Fils de Jean, maçon et de Jeanne Lelarge agricultrice.
Sapeur au 9e régiment de génie mort le 29 août 1916 à la carrière Curlu (80).
Matricule 2683 Mort pour la France.
Condamné le 5 mars 1913 à 5 francs d'amende pour port d'arme prohibée par le tribunal correctionnel de Lyon.

13- CHAPEAU Jean

Né à Royére le 18 décembre 1886 fils de Eugénie Chapeau.
Soldat au 413e RI, tué le 1er janvier 1917 à Douaumont (55).
Mort pour la France
Marié à Paris 12e avec Jeanne Notte.

14- CHAUMANET Jean-Baptiste Georges

Né le 20 janvier 1884 à Saint-Martin-Château (L'âge)
Fils de Jean et de Marie Freissinaud cultivateur.
Soldat au 263e RI. Mort le 10 mars 1915 à Rouvroy-en-Santerre (80).
Inhumé à Saint-Martin-Château le 26 novembre 1921.
Mort pour la France. Matricule 2438.
Marié avec Victorine Collin le 4 juillet 1911 à Saint-Martin-Château.

15- CHAUVERGUE Joseph

Né le 7 janvier 1893 à Peyrat-le-Château.
Fils de Blaise et de Jeanne Cleydassoux.
Affecté au 5e bataillon de chasseur alpin.
Caporal. Disparu le 1er septembre 1914 à Entre-Deux-Eaux, Vosges.
Tué à l'ennemi. Mort pour la France.
Matricule 2686.



Le monument aux morts de Saint-Martin-Château

16- CULOTTE Etienne

Né le 4 janvier 1896 à Lyon, fils de Jean et de Marie Coulaud.
Affecté au 63e RI de Limoges matricule 3168
Tué à l'ennemi le 1er novembre 1916 à Sailly-Saillisel (80).
Mort au champ d'honneur.

17- DALEME Blaise

Né le 15 septembre 1888 à Saint-Julien-le-Petit (87).
Fils de Léonard et de Augustine Martinaud.
Soutien de famille, affecté au 63e régiment d'infanterie, libéré puis rappelé 3 août 1914.
Disparu le 21 décembre 1914 à Jonchiery-sur-Suippe (51). Matricule 1001.

18- DENIS Louis

Né à Saint-Moreil Creuse, le 27 août 1893.
Fils de feu Jean et de Zélie Borne. Chasseur au 5e bataillon de chasseur alpin.
Tué le 1er septembre 1914 à Entre-Deux-Eaux (88).
Inhumé à Saulcy-sur-Meurthe (88).
Mort pour la France.

19- FASILLE Emile Léonard

Né le 5 août 1888 à Saint-Martin-Château (le Massoubrot). Il est le fils de Auguste et de Anne Grousseau.

Maçon à Caluire et Cuire Rhône.
Appelé au 107e R.I. le 6 octobre 1909 .Puis mobilisé le 3 août 1914.
Nommé sergent le 21 septembre 1914.
Tué à l'ennemi le 15 juin 1918 à La Forêt de Retz Aisne.
Matricule 985. Mort pour la France.
Croix de guerre de vermeil avec étoile d'argent.
Marié avec Cécile Julie Guy le 6 décembre 1913 à Caluire-et-Cuire, Rhône, une fille.

20- FAURE Firmin François

Né à Saint-Martin-Château le 1er octobre 1896.
Fils de feu Léonard et de Jeanne Guerinaud.
Soldat de première classe au 37e régiment d'infanterie coloniale.
Décédé le 30 octobre 1918 des suites de maladie à l'hôpital temporaire de Zeitenlik Gréce.
Mort pour la France matricule 3174.

21- GARGUEL Auguste

Né le 29 mai 1890 à Saint-Julien-le-Petit (Trarieux).
Fils de François et de feue Marguerite Prevost. Soutien de famille matricule 1540.
Appelé le 10 octobre 1911 au 107e R.I puis au 63e R I.
Certificat de bonne conduite.
Décédé de maladie a l'hôpital d'Amiens (80).

22- GROUSSEAU Pierre Emile

Né le 29 mai 1879 à Saint-Martin-Château.
Fils de feu Jean et de Marie Barjonnet.
Affecté au 144e R I puis au 6e régiment de génie le 18 octobre 1917.
Décédé des suites de blessures de guerre le 6 décembre 1918.
Mort pour la France.

23- JARRAUD Emile

Né le 15 juin 1893 à Saint-Martin-Château (la Siauve).
Fils de Jean et de Thérèse Daucinaud. Appelé le 27 novembre 1913 au 127e RI soldat de 2e classe. Disparu le 24 février 1916 à Beaumont (55). Décès fixé au 24 février 1916 par jugement militaire du 2 juin 1921. Mort pour la France

24- LEBAYSLE Henri Firmin

Né le 7 septembre 1874 à Saint-Martin-Château (les Jarrauds).
Meunier, fils de Jean et de Léonarde Lebayle.
Mort de maladie contractée en service à l'hôpital de Guéret.
Marié à Saint-Martin-Château le 19 mars 1904 avec Marie Grimaud.
Mort pour la France. Matricule 249.

25- LEBUREAU François

Né 29 décembre 1882 à Saint-Martin-Château (la Cour). Fils de Jean et de Marie Bouget.
Affecté au 7e escadron de train. Tué par bombe d'avion, blessure de guerre. Déclaré mort le 12 août 1918 à Pierrefonds (60).
Marié à Delphine Duffait.
Mort pour la France. Matricule 373.

26- LEGALLAND Etienne Joseph

Né le 9 octobre 1889 à Eymoutiers. Fils d'Antoine et de Marie Darfeuille.
Affecté au 63e RI de Limoges. Tué à l'ennemi le 5 mai 1915 à Flirey (54). Médaille militaire.
Mort pour la France.

27- LELARGE Léonard

Né le 8 novembre 1880 à Saint-Martin-Château (Fusinat)
Fils de Léonard et de Marie Dumas, entrepreneur résidant à Lyon.
Marié le 20 juillet 1907 à Victorine Lavergne à Lyon, un enfant.
Soldat affecté au 7e RI, tué au champ de bataille le 6 janvier 1915 à Mesnil-les-Hurlus (51). Citation à l'ordre du régiment n° 7593 du 2 août 1919
Très bon soldat courageux et dévoué. A trouvé une mort glorieuse en s'élançant à l'attaque le 6 janvier 1915 devant Mesnil-les-Hurlus.
Croix de guerre avec étoile de bronze.

28- LEYRAUD Victor Paul

Né le 21 juillet 1896 à Saint-Martin-Château (Fusinat)
Il est le fils de Louis et de Catherine Faury.
Caporal au 162e RI. Tué à l'ennemi le 19 avril 1917 à Berry-au-Bac Aisne.
Matricule 3022. Mort pour la France.

29- MARTIN Émile Georges
Né le 12 novembre 1889 à Saint-Martin-Château (Favareillas).
Il est le fils de Georges et de Jeanne Conchonne.
Affecté au 9e bataillon de chasseur à pied.
Rappelé le 11 avril 1914 . Plombier à Lyon.
Tué à l'ennemi le 13 novembre 1915 à Maizeray (55).
Matricule 2271. Lettre de félicitations.

30- MATHIEU Martial
Né le 10 juillet 1891 à Saint-MoreiL Creuse.
Il est fils de Léonard et de Marie Beauvais.
Appelé 8 octobre 1912 puis passe sur le front au 84e régiment d'infanterie.
Décédé à 5 heures le 29 juin 1918 à Le Port Aisne. Mort pour la France.

31- MATHIVAUD Maurice
Né le 24 septembre 1893 à Saint-Martin-Château (le Massoubrot).
Fils d'Arthur et de Anne Lelarge.
Incorporé au 13e régiment de chasseurs à pied.
Tué à l'ennemi le 19 janvier 1915 à Watteweiller (68).
Matricule 2228 Résidant à Lyon 7e.

32- MORDANT Léon
Né le 22 octobre 1893 à Peyrat-le-Château Haute-Vienne.
Fils de Léonard et de Anne Bonnavaud. Soutien de famille.
Caporal au 100e RI matricule 2718.
Tué à l'ennemi le 25 septembre 1915 à Servon (51).
Mort pour la France.
Croix de guerre cité à l'ordre du régiment.

33- MOREIL Julien
Né le 10 octobre 1995 à Saint-Martin-Château (Neuvialle).
Fils de Marcelin et de Amélie Larmaraud.
Soldat au 106e RI. Mort le 21 juin 1916 secteur de Tavannes à Damploup (55).
Tué à l'ennemi. Mort pour la France.

34- MOURNE Jean Henri
Né le 5 octobre 1884 à Saint-Martin-Château (le Chassagnoux).
Fis de feu Léonard et de Marie Lebayle (fils aîné de veuve). Maçon vivant à Paris.
Caporal au 278e régiment d'infanterie.
Mort le 24 juin 1917 à Vauraillon (02). Mort pour la France. Citation à l'ordre du régiment.

35- NEGRIGNAT Hippolyte
Né le 29 septembre 1880 à Saint-Martin-Château (Masfaure)
Fils de Jean-Baptiste et de Catherine Tronchet. Maçon vivant à Lyon.
Ajourné, puis placé en service auxiliaire et affecté au 278e régiment d'infanterie.
Tué à l'ennemi le 24 août 1916 à Parvillers Vosges. Corps restitué à la famille par train funéraire le 22 novembre 1921.
Mort pour la France. Matricule 255.

36- NICOUX Auguste Joseph Casimir
Né le 29 septembre 1893 à Saint-Martin-Château (Grandrieux).
Fils de Jean et de Léonarde Moreau, maçon.
Disparu entre le 26 et 29 septembre 1915 à la bataille de Champagne région de Souain (51). Décès fixé au 27 septembre 1915 par jugement du tribunal de Bourganeuf le 21 mai 1921. Cité à l'ordre du régiment.
Mort pour la France.

37- NUELLAS Eugène
Né le 10 novembre 1893 à Saint-Martin-Château (Theillet).
Fils de Henri et de feue Marie Thouny.
Marié le 10 juin 1914 à Vidaillat 23 avec Marie Degabriel.
Appelé à l'activité le 26 novembre 1913 au 138e RI, puis au 63e RI. le 24 janvier 1914.
Tué le 21 juin 1915 à Pontavert Aisne.
Mort pour la France. Matricule 3503.

38- PAPOUNAUD Eugène
Né le 21 novembre 1874 à Saint-Junien-la-Bregère Creuse.
Fils d'Antoine et de Marie Chapoulaud.
Marié avec Marie Gaillard le 18 décembre 1899 à Saint-Junien-la-Bregère (un fils).
Appelé en 1897 puis mis en congé le 18 septembre 1898. Certificat de bonne conduite accordé.
Rappelé le 1er novembre 1914.
Tué à l'ennemi le 27 juin 1916 à Verdun

inhumé au bois Fleury.
Matricule 2923. Mort pour la France

39- PARDOUX Paul Auguste
Né le 2 octobre 1888 à Peyrat-le-Château (87). Fils de Léonard et de Anne Ribiére, maçon.
Affecté au 50e RI, le 2 septembre 1914.
Disparu à Sainte-Marie-A-Py (51). Décès fixé au 2 octobre 1914 par le tribunal de Bourganeuf Creuse, par jugement rendu le 19 novembre 1920. Tué à l'ennemi.
Matricule 1005. Croix de guerre avec étoile.
Mort pour la France.

40- PARIS Adolphe
Né le 23 novembre 1894 à Saint-Martin-Château (Boussac).
Fils de Jean et de Anne Giraudon.
Soldat affecté au 107e régiment d'infanterie puis au 10e régiment de chasseurs.
Décédé le 21 août 1916 suite de blessures (bras droit et jambes).
Inhumé au cimetière de Cayeux-en-Santerre (80), le 5 septembre 1916.
Mort pour la France.

41- PONS Ernest
Né le 7 juin 1883 à Saint-Martin-Château (Boussac).
Fils de Pierre et de Marcelline Tixier.
Marié le 18 août 1906 avec Claire Jambeloux, un fils : Maxime.
Soldat affecté au 63e régiment d'infanterie, mort le 6 juillet 1915 à Appremont (55).
Corps restitué le 5 juillet 1921; matricule 1025.
Tué à l'ennemi. Mort pour la France

42- RAPAUD Adrien Léger
Né le 12 février 1875 à Saint-Martin-Château (Bost Boussac).
Il est le fils de Etienne et de Anne Biche.
Marié à Anne Truffy le 17 février 1900; le couple a deux enfants : Eugène Aimé et Émile.
Matricule 3037. Appelé au 107e RI le 14 novembre 1896.
Campagne d'Algérie du 31 janvier au 15 août 1899.
Exercices du 25 août au 21 septembre 1902, puis du 8 mai au 4 juin 1905.
Rappelé le 2 août 1914.
Sergent tué à l'ennemi, par éclats d'obus le 6 septembre 1917 région Est de Verdun.
Corps restitué le 7 juillet 1922.
Mort pour la France.

43- REDONDEAU Emile
Né le 18 août 1876 à Saint-Martin-Château (Boussac).
Fils de Marien et de Anne Fanton. Marié à Marie Gouny. Maçon à Lyon.
Soldat au 89e RI. territoriale. Matricule 3014.
Décédé le 30 juillet 1915 à l'hôpital de Couvrelles (02) des suites de maladie contractée en service.

44- ROUSSEAU Emile
Né le 29 mars 1886 au Monteil-au-Vicomte.
Fils de feu Pierre et de Cèline Jouannaud.
Scieur de long.
Matricule 1850. Affecté au 338e RI. Tué à Guerbigny (80) le 27 juin 1916.
Inhumé à la nécropole de Limons (80).
Médaille militaire.

45- SENY Charles
Né le 3 novembre 1894 à Saint-Pardoux-Lavaud (23).
Il est le fils Louis et de Marie Champeymont.
Maçon à Lyon. Il est cousin germain de Adrien Pierre Seny, mort pour la France en 1915.
Soldat au 3e RI. Matricule 2454.
Tué à l'ennemi le 25 février 1915 à Ypes, commune de Hooge Belgique.
Transcription faite le 18 mai 1915 à Lyon 3e.

46- TRAYAUD JEAN
Né le 27 septembre 1891 à Saint-Martin-Château (la Siauve).
Fils de Jérôme et de Marguerite Brunet.
Soldat au 100e régiment d'infanterie.
Mort le 6 août 1915 des suites de blessures à l'hôpital Larrey à Sainte-Menehould (51).
Inhumé à la nécropole nationale de Sainte-Menehould tombe 4128.
Mort pour la France.

47- TRUFFY François
Né le 5 novembre 1888 à Saint-Julien-le-Petit (87).

Fils de Joseph et de Léonarde Pouchonnaud.
Soldat au 2e RI. Matricule 1391.
Mort des suites de blessures de guerre à l'hôpital d'évacuation La Veuve (51).
Mort pour la France.

L'association Éclats de Rives de Saint-Martin-Château a posé une stèle en 2013 à côté du monument aux morts pour rendre hommage à Jean Henri Prebost fusillé pour l'exemple.

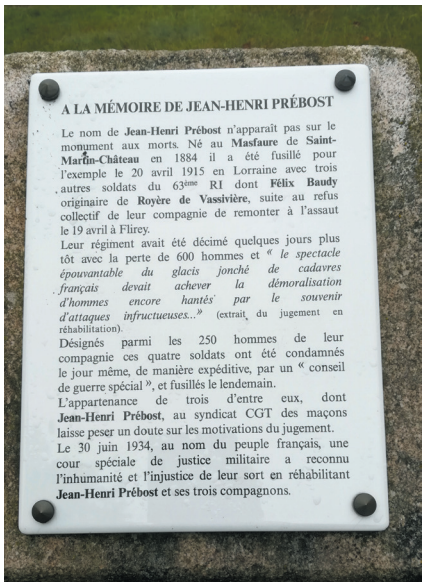

48- PREBOST Jean Henri

Né à Saint-Martin-Château (le Masfaure) le 1er septembre 1884.
Fils de Léonard et de Marie Lavergne. Marié à Antoinette Tourniére le 26 décembre 1908. Deux fils.
Fusillé pour l'exemple le 20 avril 1915 à Marmonville (motif : refus collectif de monter au front).
Réhabilité par jugement du 30 juin 1934 par la cour spéciale de justice.
Inhumé à la nécropole de La Doua à Villeurbanne en 1923.

ENFANTS DE SAINT-MARTIN-CHÂTEAU OUBLIÉS OU INSCRITS SUR UN AUTRE MONUMENT AUX MORTS 1914-1918

CHAMPEAUX François Henri

Maçon, fils de Champeaux Léonard, et de Anne Piatte, décédé le 6 octobre 1916 en mer à l'âge de 42 ans.
Matricule 2864 de la classe 1894 du bureau de recrutement de Limoges.
Cheveux et sourcils blonds, yeux bleus, front ordinaire, nez gros, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, taille 1,68 m, degré d'instruction 3.
Rappelé à l'activité le 1er août 1914, arrivé au corps le 8 décembre 1914, déserteur le 16 février 1915. Ramené au corps par la gendarmerie le 8 mars 1915. Condamné par le Conseil de Guerre de la 12e Région le 27 avril 1915 à 2 ans de travaux publics pour désertion à l'intérieur en état de guerre.
Gracié de sa peine le 20 août 1916 et passé au 13e Escadron du train le 29 septembre 1916.
Présumé disparu en mer le 9 octobre 1916.
Torpillage du Gallia.
Transcrit à Toulon (Var) le 13 décembre 1917
Campagne contre l'Allemagne du 8 décembre 1914 au 9 octobre 1916.

MOREIL Eugène Henri

Fils de Jean et de Anne Mourne, né le 23 septembre 1879 à Saint-Martin-Château, décédé le 7 novembre 1914 à Saint-Martin-Château à l'âge de 35 ans.
Matricule 2884 de la classe 1899 du bureau de recrutement de Limoges.
Cheveux bruns, sourcils bruns, yeux bruns, front ordinaire, nez moyen, bouche petite, menton rond, visage ovale, taille 1,67 m, degré d'instruction 3.
Arrivé au corps le 12 août 1914.
Décédé le 7 novembre 1914 à Saint-Martin-Château à son domicile.
Ne figure pas sur le Monument aux Morts

de Saint-Martin-Château.

NUELAS Joseph

Fils de Henri et de Marie Touny, né le 10 novembre 1893 à Saint-Martin-Château, décédé le 28 juin 1915 à Pontavert (02) à l'âge de 21 ans.
Matricule 2503 de la classe 1913 du bureau de recrutement de Limoges.
Cheveux châtain foncé, yeux bleus, front convert, nez busqué, fort, visage allongé, taille 1,72 m, degré d'instruction 2.
Appelé à l'activité le 26 novembre 1913, arrivé au 138e RI le même jour.
Soutien de famille.
Passé au 63e RI le 19 janvier 1914; passé au 8e RIe le 12 mai 1915.
Décédé le 28 juin 1917 à Pontavert (Aisne).
Mort pour la France.
Transcrit à Vidaillat le 15 juillet 1916.
Figure sur le Monument aux Morts de Vidaillat.

RAPAUD Noël

Fils de Félix et de Marie Bourdet, né le 14 avril 1881 à Saint-Martin-Château, décédé le 17 juillet 1917 à Saint-Hilaire-au-Temple (51), Ambulance 3/60 à l'âge de 36 ans.
Marié le 22 juin 1909 à Bourganeuf, avec Marie Lucie Jeannette Plancoulaine.
Matricule 1969 de la classe 1901 du bureau de recrutement de Limoges.
Cheveux et sourcils châtain, yeux gris, front ordinaire, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, taille 1,64 m, degré d'instruction 3.
Rappelé à l'activité par décret du 1er août 1914, arrivé au corps le 12 août 1914.
Passé au 164e RI le 4 mai 1915.
Passé au 324e RI le 25 mars 1916.
Blessé le 16 juillet 1917 au combat du Mont Teson à Saint-Hilaire-au-Temple.
Décédé le 17 juillet 1917 à l'ambulance 3/60 des suites de blessures de guerre par éclats d'obus : *plaie transfixante du cou, section icine jugulaire et du pharynx, lésions des vertèbres cervicales par éclats d'obus*.
Mort pour la France.
Transcrit à Bourganeuf le 19 janvier 1918.
Figure sur le Monument aux Morts de Bourganeuf.

SENY Adrien Pierre

Fils de Jean Baptiste François Seny et de Louise Lenoir, né le 7 mars 1887 à Lyon 5e (69), décédé le 27 juillet 1915 à Lingekopf (68) à l'âge de 28 ans. Cousin germain de Charles Seny.
Matricule 1106 de la classe 1907 du bureau de recrutement de Lyon central.
Cheveux et sourcils châtains, yeux gris, front haut, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale, taille 1,59 m, degré d'instruction 3.
Rappelé à l'activité le 1er août 1914, incorporé au 157e RI le 4 août 1914.
Nommé sergent fourrier le 4 septembre 1914.
Passé au 159e RI le 28 juin 1915.
Tué au Lingekopf (Alsace) le 27 juillet 1915.
Mort pour la France.
Médaille Militaire et Croix de Guerre avec étoile de bronze, décision ministérielle du 25 novembre 1920 (JO du 23 avril 1921).
Transcrit à Brignais (Rhône) le 23 octobre 1915.
Campagne contre l'Allemagne du 4 août 1914 au 27 juillet 1915.

Les enfants de Saint-Silvain-Bellegarde (23) morts pour la France

Relevés réalisés par Michel Sémentery

La commune de Saint-Silvain-Bellegarde dans le département de la Creuse, a certainement été démembrée de la paroisse mère de La Chaussade.
La paroisse de Saint Silvain est fondée autour de l'an 1000. En 1790, elle donne naissance à deux communes distinctes : Bellegarde qui devient Bellegarde-en-Marche le 9 septembre 1892 et Saint Silvain qui devient Saint-Silvain-Bellegarde au début du XIXe siècle. La commune comptait au recensement de 1911 : 196 ménages, 184 maisons et 764 habitants.
Le monument aux morts affiche 35 noms.

MORTS POUR LA FRANCE 1914-1918

1- ALHERITIERE Camille-Marie-Fernand-Henri

Sous-lieutenant au 78e RI. – Matricule 1389 au recrutement de Guéret – Classe 1910.
Né le 13 décembre 1890 à Saint-Silvain-Bellegarde (Rimareix), fils de Félix-Auguste, géomètre expert et de Jeanne-Camille-Lucie Janicaud.
Grand-parents paternels : Annet-Augustin Alheritiere - Adrienne-Félicie Degeorges.
Grand-parents maternels : Jean-Pierre Janicaud – Marie-Anne-Henriette Simonet
sans alliance.
Étudiant en droit, il est incorporé le 9 octobre 1913 au 78e RI. Il est nommé caporal le 30 août 1914, sergent le 27 décembre 1914, aspirant le 28 janvier 1915 et sous-lieutenant le 17 juin 1916.
Disparu le 24 janvier 1916 à Écurie (Pas-de-Calais). Mort pour la France.
Retranscription de son décès le 10 décembre 1918 sur les registres d'état-civil de Peyrat la Nonière (Creuse).

2- BELLAT Antonin-Jules-Hector

Soldat 2e classe au 322e RI. – Matricule 987 au recrutement de Guéret – Classe 1915.
Né le 24 mars 1895 à Lupersat, fils de Paul-Gabriel et de Marie Roux.
Sans alliance.
Incorporé le 17 décembre 1914 au 322e régiment d'infanterie qui fait parti du 16e corps d'armée commandé par le général Gouraud, il participe à la seconde bataille de Champagne qui débute le 25 septembre 1915. Antonin disparaît à Tahure (Marne) aujourd'hui Sommepy-Tahure 28 septembre 1915. Mort pour la France.

Retranscription de son décès le 28 décembre 1920 sur les registres d'état-civil de Lupersat (Creuse).
Il est inscrit sur les monuments aux morts de Saint Silvain-Bellegarde et de Lupersat.

3- BONTEMPS Eugène-Arthur

Sergent au 78e RI – Matricule 1213 au recrutement de Guéret – Classe 1906.
Né le 28 octobre 1886 à Bellegarde fils de Marie-Madeleine Bontemps.
Sans alliance.
Il accompli son service militaire au 78e régiment d'infanterie essentiellement constitué de Limousins du 9 octobre 1907 au 21 septembre 1909. Libéré le 21 septembre 1909, cimentier, il habite Nancy quand il est mobilisé le 3 août 1914. Il est nommé caporal le 10 avril 1915, sergent le 17 avril 1915. Il disparaît comme Camille Alhéritiére le 24 janvier 1916 à Ecurie (Pas-de-Calais). Mort pour la France.
Retranscription de son décès le 26 juin 1921 sur les registres d'état-civil de Saint-Silvain-Bellegarde.

4- BOUDET Félix-Emile

Soldat 2e classe au 1er régiment de marche des zouaves – Matricule 15 au recrutement de Rhône Sud – Classe 1911.
Né le 27 août 1891 à Saint-Silvain-Bellegarde, fils de François-Jules Boudet et de Marie-Antoinette Denhaut.
Grand-parents paternels : Hyppolithe Boudet – Anne Danchaud.
Grand-parents maternels : Annet-François Denhaut – Marie Gasne. Sans alliance.
Cimentier, il réside à Ecully (Rhône) lorsqu'il est incorporé le 4 octobre 1912 pour service militaire au 60e RI. En août 1914, il est mobilisé au 1er régiment de marche des zouaves. Il participe en Belgique aux batailles de Charleroi et de l'Yser. Basé à Nieuport, il est tué à l'ennemi le 9 novembre 1914 lors de l'offensive pour reprendre la ville de Luyghem (Belgique). Mort pour la France.
Retranscription de son décès le 7 mars 1918 sur les registres d'état-civil d'Ecully (Rhône).

5- BOUSSAGEON Eugène-Martin

Soldat 2e classe au 78e RI. -Matricule 1451 au recrutement de Guéret – Classe 1907.
Né le 4 novembre 1887 à Rougnat, fils de Jean-Marie Boussageon et Marie Labouret.
Incorporé au 78e RI constitué essentiellement de Limousins, le 6 octobre 1908, libéré le 17 septembre 1912. Cultivateur à Saint-Silvain-Bellegarde, il est mobilisé le 4 août 1914 et rejoint à Guéret le 78e RI. Il combat à la frontière belge puis participe à la bataille de la Marne. Il est tué à l'ennemi à la ferme de Puiseux à Touyens (Oise) le 20 septembre 1914. Mort pour la France. Médaille militaire avec étoile d'argent à titre posthume.
Retranscription de son décès le 19 septembre 1920 sur les registres d'état-civil de Saint-Silvain-Bellegarde.

6- BOUSSAGEON Gilbert-Henri

Frère du précédent.
Soldat 2e classe au 121e RI – Matricule 1087 au recrutement de Guéret – Classe 1900.
Né le 16 août 1880 à Auzances, fils de Jean-Marie Boussageon et Marie Labouret.
Incorporé au 78e RI le 11 novembre 1903, libéré le 18 septembre 1904. Maçon, il habite Vincennes avant d'être mobilisé le 12 août 1914 au 121e RI à Montluçon. Il est réformé le 11 avril 1915 pour raison de santé (bronchite bacillaire), il décède le 20 janvier 1917 à Clermont-Ferrand (Hôpital temporaire Numéro 78).
Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil d'Orcet (Puy-de-Dôme).

7- CARBONNET Pierre-Emile-Maurice

Soldat 2e classe au 100e RI. – Matricule 1507 au recrutement de Guéret – Classe 1909.
Né le 21 novembre 1889 à Saint-Silvain-Bellegarde (Le Mont), fils de Félix-François-Eugène Carbonnet et Augustine-Marie-Euphrasie Bellet.
Cultivateur, il est incorporé au 100e RI de Tulle, le 4 octobre 1910, libéré le 29 septembre 1912. Mobilisé au 100e RI, il combat à la frontière belge, à la bataille de la Marne puis à Verdun. Il est tué à l'ennemi à 250 mètres au Sud-Est de Fleury (Meuse) le 18 juillet 1916, Mort pour la France.
Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil de Saint Silvain-Bellegarde le 10 novembre 1916

8- COLAS Jean-Marie-Léon

Caporal à la 12e section d'infirmier militaire – Matricule 724 au recrutement de Guéret – Classe 1910.
Né le 12 juin 1890 à Franchesse (Allier), fils de Louis Colas et de Marie Fassier.
Employé de commerce, il effectue son service militaire du 8 octobre 1910 au 8 novembre 1913 au 21e régiment d'artillerie. Mobilisé le 10 septembre 1914, il est affecté à la 12e section d'infirmier militaire.
Blessé, il est transféré à l'hôpital VR 61 d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) le 5 septembre 1916.

9- COURIOLE Pierre

Soldat 2e classe au 228e RI. – Matricule 1312 au recrutement de Guéret – Classe 1916.
Né le 19 mai 1896 à Saint-Alpinien, fils de Madeleine Couriole.
Cimenter, il est mobilisé le 10 avril 1915 au 126e RI. puis sert au 421e RI. puis le 28 août 1916 au 224e. Il combat dans la Somme, sur le chemin des Dames puis au nord de Soissons. Il est tué à l'ennemi le 25 mars 1917 au combat de Leuilly-sous-Coucy.
Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil de Saint-Silvain le 18 août 1917.

10- CHIREIX Julien-Louis

Soldat 2e classe au 8e régiment de marche de tirailleur – Matricule 1312 au recrutement de Guéret – Classe 1917.
Né le 20 septembre 1897 à Felletin, fils de Marie Chireix, tapissière.
Mobilisé en 1917 au 8e régiment de marche de tirailleur, il est tué à l'ennemi le 19 juillet 1918 à Parcy-Signy (Aisne) au cours de la bataille de Château-Thierry. Mort pour la France. Il est inhumé à la nécropole nationale du Bois Roger tombe L 24.
Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil de Saint-Silvain le 3 octobre 1922

11- DANTHON Gustave-Aimé

Sapeur 2e classe au 21e régiment du génie – Matricule 415 au recrutement de Guéret – Classe 1915.
Né le 21 septembre 1895 à Clugnat, fils de Jean Danthon et de Anne Henri.
Grand-parents paternels : Pierre Danthon – Jeanne Gilbert.
Maçon, il est mobilisé le 17 décembre 1914 au 9e RI puis il passe au 2e régiment d'artillerie de campagne. En 1918, il sert au 21e régiment du génie, il décède le 13 mai 1918 à l'ambulance 16/4 stationnée à Mont-Saint-Nom (Marne) d'une intoxication de gaz … français. Le 12 mai à une heure du matin avec sa section, il lance des gaz vers les lignes allemandes quand un coup de vent les renvoie vers les lignes françaises tuant 77 sapeurs.

12- DELARBRE Jean-Baptiste-Alexandre

Soldat 2e classe au 78e RI – Matricule 1658 au recrutement de Guéret – Classe 1901.
Né le 18 décembre 1881 à Arfeuille-Chatain fils d'Antoine Delarbre et Félicie Hervet.
Allié à Saint Silvain-Bellegarde le 23 janvier 1906 à Marie-Eugéne-Adélaide Simonet.
Cultivateur, il effectue son service militaire au 15e bataillon de chasseurs à pied du 15 novembre 1902 au 23 septembre 1905. Il est mobilisé le 1er août 1914 au 78e RI. Il combat dans la Meuse puis participe à la bataille de la Marne, Il est tué à Jonchery (Marne) le 20 septembre 1914.
Mort pour la France.
Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil de Saint-Silvain le 3 juin 1920.

13- DROUILLARD Alfred-François

Soldat 2e classe au 110e RI – Matricule 1173 au recrutement de Guéret – Classe 1903.
Né le 19 octobre 1883 à Saint-Silvain-Bellegarde (Le Mas), fils de Jules Drouillard et Marie-Victorine-Anastasie Malleterre.
Grand-parents paternels : Joseph Drouillard – Anne Debagnard.
Allié à Saint-Michel-de-Veysse le 29 janvier 1910 à Jeanne-Antoinette Pallier.
Cultivateur, il est incorporé pour service militaire du 15 novembre 1904 au 12 juillet 1907 au 78e RI. Mobilisé le 3 août 1914 au 110e RI, il combat en Belgique, sur la Marne, à Verdun puis dans la Somme. Il meurt de ses blessures à Etinchem (Somme) le 27 septembre 1916. Croix de guerre à titre posthume le 19 octobre 1916.
Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil de Saint-Silvain le 2 avril 1917.



14- FRETIER François

Soldat 2e classe au 98e régiment d'infanterie territoriale – Matricule 605 au recrutement de Montluçon (Allier) – Classe 1894.
Né le 10 juillet 1874 à Vieuvre (Allier), fils de Jean Fretier et Emilie Denizon.
Marié.
Installé comme cultivateur à Saint-Silvain-Bellegarde en 1912, il est mobilisé le 5 septembre 1914 au 98e RI, il participe à la bataille de Lorraine puis dans l'Aisne. Début 1915, il stationne dans une tranchée du bois de Logne à Largitzen en Alsace. Le 23 juillet 1915, il a une jambe arrachée par une bombe tombée dans la tranchée. Il meurt tranquillement en fumant une cigarette et en recommandant sa femme et ses enfants à la France.
Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil de Saint-Silvain le 6 mars 1916.

15- GRANGE Gustave-Léon-Pierre

Soldat 2e classe au 23e régiment d'artillerie de campagne – Matricule 1009 au recrutement de Guéret – Classe 1915.
Né le 22 juin 1895 à Saint-Silvain-Bellegarde fils d'Antoine-Alexandre Grange et Jeanne-Mare Goumy.
Cultivateur, il est mobilisé le 17 décembre 1914 au 108e RI. avant de passer au 52e régiment d'artillerie de campagne puis le 14 décembre 1915 au 23e régiment d'artillerie de campagne basé sur le front de Somme. Il est tué à l'ennemi le 10 octobre 1916 à Fauquescant (Somme).
Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil de Saint-Silvain le 16 décembre 1916.

16- GUERAUD Jean dit Michel

Soldat 2e classe au 41e régiment d'infanterie coloniale – Matricule 3181 au recrutement de Versailles – Classe 1909.
Né le 8 juillet 1889 à Jarnages, fils de Jean Gueraud et Marie Lajoix.
Incorporé pour service militaire au 37e RI. du 9 octobre 1911 au 23 septembre 1913. Couvreur, habitant Sévres (Hauts-de-Seine), il est mobilisé le 3 août 1914 au 23e RI. Il combat en Alsace, dans la Meuse puis dans les Vosges, il est blessé le 11 décembre 1914 à Ban-de-Sept. Après sa convalescence, il est muté au 41e régiment d'infanterie coloniale. Atteint de la fièvre thyphoïde, il est évacué le 20 octobre 1915 sur l'hôpital de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) où il décède le 29 octobre 1915.
Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil de Saint Silvain-Bellegarde le 3 novembre 1915.

17- GUILLEMARD Jean-Louis

Soldat 2e classe au 121e RI. – Matricule 1371 au recrutement de Guéret – Classe 1913.
Né le 20 janvier 1893 à Aubusson, fils Gilbert Guillemard et de Eugénie Vincent.
Cultivateur, il est incorporé pour service militaire au 121e RI. le 28 novembre 1913 et combat avec son unité à Morhange, en Flandres, en Champagne et à Verdun. Il semble avoir été fait prisonnier (?) car il décède de ses blessures le 22 décembre 1918 dans au camp de Horneburg, ville allemande de Basse-Saxe.
Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil de Saint Silvain-Bellegarde le 14 octobre 1920.

18- JANICAUD Jean-Louis-Octave

Soldat de 2e classe au 100e RI – Matricule 1011 au recrutement de Guéret – Classe 1915.

Né le 12 octobre 1895 à Saint Silvain-Bellegarde, fils de Jean-Jules-Victor Janicaud et Marie-Gabrielle-Clémentine Nadaud.

Cultivateur, il est mobilisé le 17 décembre 1914 au 100e RI à Tulle. Atteint de la rougeole, il est hospitalisé à l'hôpital mixte de Tulle où il décède le 11 février 1915.

Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil de Saint Silvain le 12 février 1915

19- LAGROLIERE Louis

Soldat 2e classe au 101e régiment territorial d'infanterie – Matricule 1478 au recrutement de Guéret – Classe 1892.

Né le 14 mars 1872 à Crocq, fils de Marie Lagrolière.

Tuilier, il est incorporé pour service militaire au 138e RI. du 14 novembre 1893 au 8 novembre 1894. Mobilisé le 1er décembre 1914 au 91e régiment territorial d'infanterie, il est muté le 26 juin 1915 au 102e régiment territorial d'infanterie puis au 101e. Il combat dans l'Aisne puis sur le front de Somme. Atteint d'une bronchite grippale (peut-être la grippe dite espagnole) il décède le 14 septembre 1918 à l'hôpital d'opération 95 de Pont-Sainte-Maxence (Oise) – Mort pour la France.

Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil de Saint Silvain le 15 juillet 1920.

20- MAINGONAT Pierre-Henri

Soldat de 1re classe au 95e RI – Matricule 1271 au recrutement de Guéret – Classe 1891.

Né le 14 décembre 1871 à Saint-Silvain-Bellegarde, fils de François Maingonat et de Françoise Rimareix.

Allié à Lupersat le 15 mars 1901 à Alexandrine Gaudet.

Grand-parents paternels : Michel-Louis Mangonat – Marie Lemoine.

Cimentier, il est incorporé pour service militaire au 4e zouave du 16 novembre 1892 au 1er novembre 1895. Mobilisé le 3 août 1914 au 295e régiment d'infanterie territoriale puis au 95e RI le 4 mars 1915. Il combat dans la Meuse, aux Epargnes à Verdun. Il décède de maladie à Manihen (Pas-de-Calais) le 18 juin 1916.

Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil de Saint Silvain-Bellegarde.

21- MAFRAND Hyppolithe

Soldat 2e classe au 17e RI – Matricule 1670 au recrutement de Guéret – Classe 1901.

Né le 19 octobre 1881 à Champagnat, fils d'Antoine Mafrand et de Marie Matt.

Il est incorporé pour service militaire au 10e bataillon de chasseur à pied du 15 septembre 1902 au 20 décembre 1904. Ouvrier agricole à Saint-Silvain-Bellegarde, il est mobilisé le 14 février 1915 au 78e RI. puis le 26 juin 1915 au 17e RI. (dit le régiment d'Auvergne), L'unité est engagée le 19 août 1915 à Notre-Dame-de-Lorette, Hyppolithe disparaît au cours d'une offensive le 20 août 1915 – Mort pour la France.

Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil de Saint Silvain-Bellegarde le 25 octobre 1921.

22- MOUNET Pierre-Auguste

Sous-lieutenant au 10e régiment de Génie – Matricule 1615 au recrutement d'Avenes-sur-Helpe – Classe 1908.

Né le 1er mars 1888 à Saint-Silvain-Bellegarde (Le Chassain), fils de Pierre Mounet et Marie Charles.

Grand-parents paternels : François Mounet – Marie Segrette.

Allié à Maubeuge (Nord) le 22 décembre 1907 à Marie-Célestine Schoyer.

Il effectue son service militaire au 145e RI. du 1er octobre 1909 au 1er novembre 1911. Installé comme entrepreneur de bâtiment à Maubeuge d'où est originaire son épouse, il est mobilisé sur place le 4 août 1914 mais la ville étant assiégée par l'armée allemande, il ne peut pas rejoindre son unité. Lors de la capitulation de la ville, le 8 septembre 1914, il réussit à s'évader, gagner les Pays-Bas et rejoindre la France par Bordeaux le 30 janvier 1915. Il est affecté au 144e RI. et après avoir été blessé, il passe avec le grade de sous-lieutenant au 10e régiment du Génie le 27 juin 1915. Il combat sur l'Aisne puis à Verdun. Il décède le 15 août

1917 à Manoncourt-sur-Seilles (Meurthe-et-Moselle) des suites d'une blessure causée par un obus. Il est inhumé dans le cimetière de cette municipalité. Mort pour la France.
Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil de Jeumont le 15 octobre 1919.

23- RUCHON Sylvain-Henri

Soldat 2e classe au 43e RI. – Matricule 1194 au recrutement de Guéret – Classe 1908.
Né le 17 avril 1888 à Champagnat (Le Puy de Mergue), fils de Joseph Ruchon et de Philomène Saint Rapt.
Allié à Saint-Silvain-Bellegarde le 11 février 1913 à Anne-Marie-Alexandrine Saint Rapt
Il effectue son service militaire à Tulle au 100e RI. du 3 octobre 1910 au 25 septembre 1912. Il est cultivateur au moment de la mobilisation le 3 août 1914,il rejoint le 100 ème régiment d'infanterie avant d'être muté le 1 er mars 1915 au 43 ème régiment d'infanterie. Il combat dans la Meuse puis dans la Somme où il disparaît au cours d'une offensive entre le 20 et 30 septembre 1916 aux environs de la ferme Grez sur la commune de Prégicourt (Somme). Son décès est fixé par la justice au 25 septembre 1916. Tué à l'ennemi. Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil de Saint-Silvain-Bellegarde le 17 juin 1917.

24- SAUVANET Jules-François-Gabriel

Soldat 2e classe au 78e RI. – Matricule 1117 au recrutement de Guéret - Classe 1903.
Né le 3 avril 1883 à Lupersat, fils de Louis-François-Philémon Sauvanet et de Léontine-Marie Bellat.
Il effectue son service militaire au 78e RI. du 15 novembre 1904 au 12 juillet 1907. À sa libération,il devient surnuméraire de l'enregistrement, il est en poste successivement à Livernon (Lot), Chaudes-Aygues (Cantal) puis Grand-Bourg où la mobilisation le surprend. Il rejoint le 78e RI. le 23 janvier 1915. Il combat en Artois puis à Verdun. Il meurt au bois de Mont Mare sur la commune de Flirey (Meuse) au cours d'une offensive allemande le 14 mai 1915.
Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil de Grand-Bourg le 21 juillet 1915.

25- SAUVANOT Robert-Georges-Michel

Soldat 2e classe au 78e RI. – Matricule 1039 au recrutement de Guéret – Classe 1915.
Né le 19 avril 1895 à Saint-Silvain-Bellegarde (Chez Sauvanot), fils de Jean-Victor Sauvanot et de Philomène-Marie Monsmaneix.
Orphelin de père et mère, il vit auprès de son grand-père Michel Sauvanot lorsqu'il est mobilisé le 17 décembre 1914 au 33e RI. où il combat en Champagne Il passe au 78e RI., le 21 avril 1916, qui participe à la bataille de Verdun. Il tué à l'ennemi le 20 mai 1916 sur le coteau de Bras au nord de la ville.
Mort pour la France. Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil de Saint Silvain-Bellegarde le 20 octobre 1916.

26 -SIMONET Gaston

Sergent au 146e RI. – Matricule 1909 au 2e recrutement de la Seine – Classe 1908.
Né le 20 octobre 1888 à Boulogne-sur-Seine (aujourd'hui Boulogne-Billancourt) (Hauts-de-Seine), fils de Gabriel-Hyacinthe Simonet et de Victorine de Backer.
Allié à Boulogne-sur-Seine le 10 mai 1913 à Marie-Emilie Marrane.
D'août 1914 à juillet 1918, il participe à tous les combats du 146e RI.: batailles de la Marne, Champagne, Aisne, chemin des Dames, Somme. Blessé au cours de l'offensive française du 21 juillet 1918, il décède le 31 juillet à l'hôpital d'évacuation de Coulommiers (Seine-et-Marne).
Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil de Boulogne-sur-Seine le 9 avril 1919.

27- SIMONET Gustave-Jules-Alfred

Soldat 2e classe au 158e RI. – Matricule 1119 au recrutement de Guéret – Classe 1914.
Né le 30 mai 1894 à Lupersat (Théolet), fils de Henri Simonet et de Mélanie Bourdier.
Grand-parents paternels : Joseph Simonet – Marie-Joséphine Paris.
Grand-parent maternels : Marien Bourdier – Anne Bourdier.
Cultivateur à Saint-Silvain, il est mobilisé le 4 septembre 1914 et monte au combat le 24 novembre 1914 à Hoope en Belgique. Il suit son régiment en janvier 1915 sur le front d'Artois. Il est tué à l'ennemi le 17 mai 1915

lors du combat de l'Eperon de Notre-Dame-de-Lorette. Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil de Saint Silvain-Bellegarde le 19 juin 1917.

28- SIMONET Paul-Marius

Soldat 2e classe au 48e RI.– Matricule 1353 au recrutement de Guéret – Classe 1910
Né le 20 avrl 1890 à Saint-Silvain-Bellegarde fils d'Antoine Simonet et de Marie Billaut.
Allié à Sedan (Ardennes) le 15 avril 1911 à Adeline Dazy.
Grand-parents paternels : Joseph Simonet – Angélique Bussiere
Grand-parents maternels : Jacques Billaud – Marguerite Bonnet.
Après son service militaire du 30 septembre 1911 au 8 décembre 1913 au 147e RI., il s'installe comme cimentier à Sedan, ville natale de son épouse. Il est mobilisé le 3 août 1914 au 48e RI. Il combat à Charleroi puis participe à partir du 29 août à la bataille de Guise. Il est tué à l'ennemi le 31 août 1914 à Vitry-le-François (Marne).
Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil de Saint Silvain-Bellegarde le 6 avril 1918.

29- TARRIER Emile-Germain

Soldat 2e classe au 16e RI. – Matricule 1496 au recrutement de Tulle - Classe 1914.
Né le 19 mars 1894 à Paris XIVe, fils de Félix Tarrier et de Mélanie Bourny.
Peintre dans le XVIe arrondissement de Paris, il est mobilisé le 1er septembre 1914. Après des classes à Montbrison (Loire) il rejoint le front et combat en Lorraine dans les Vosges puis dans l'Oise, blessé à la ferme d'Antonal, il décède des suites de ses blessures le 21 août 1915 à Séchelles (Oise).
Médaille militaire à titre posthume.
Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil de Saint-Silvain-Bellegarde le 29 janvier 1917.

30- VERRIER Eugène-Louis

Soldat 2e classe au 6e RI. – Matricule 1356 au recrutement de Guéret – Classe 1916
Né le 19 janvier 1896 à un endroit inconnu (Saint-Amand pour le site Mémoire des Hommes – Saint-Silvain-Bellegarde pour



sa fiche matricule mais sa naissance n'est mentionnée dans aucunes de ces communes), fils de Antoine Verrier et de Mélanie Duprat.
Mobilisé le 10 avril 1915 au 100e RI., il passe au 126e le 28 novembre 1915 puis au 6e le 16 avril 1916 qui stationne sur la côte 304 au nord de Verdun. Blessé, il décède le 1er juillet 1916 à Esnées (Meuse). Tué à l'ennemi. Sa mère obtient à son décès un secours de 150 francs.
Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil de Saint Silvain-Bellegarde le 29 janvier 1917.

31- VERRIER Félix

Soldat 2e classe au 154e RI. – Matricule 1463 au recrutement de Guéret – Classe 1929.
Né le 29 janvier 1889 à Saint Maixent, fils d'Antoine Verrier et de Mélanie Duprat.
Il effectue son service militaire du 11 octobre 1903 au 15 octobre 1910 au 63e

RI. Cultivateur, il est mobilisé le 18 février 1915 au 154e RI. Il participe aux combats de l'Argonne, blessé à Viane-le-Château, il décède de ses blessures le 15 août 1915 à l'hôpital Chanzy à Sainte-Menehould (Marne). Médaille militaire – croix de guerre avec étoile de bronze.

32- VERRIER Léon-Lucien

Soldat 2e classe au 1er bataillon de chasseurs à pied – Matricule 1121 au recrutement de Guéret – Classe 1914.
Né le 14 décembre 1894 à Saint-Silvain-Bellegarde (Chez Taverne), fils de Jean-Philemon Verrier et de Antonette Villatte.
Cultivateur, il est mobilisé le 4 septembre 1914 au 1er bataillon de chasseurs à pied. Il se bat à Notre-Dame-de-Lorette puis participe à la deuxième bataille d'Arras. Il est tué au combat devant Angres (Pas-de-Calais) le 25 septembre 1915. Tué à l'ennemi. Mort pour la France. Croix de guerre avec étoile de bronze.
Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil de Sant Silvain-Bellegarde le 24 décembre 1915.

33- VERTADIER Henri

Soldat 2e classe au 78e RI.– Matricule 912 au recrutement de Guéret – Classe 1912
Né le 15 janvier 1892 à Évaux (aujourd'hui Évaux-les-Bains) (Loulière), fils de François Vertader et des Gilberte Chaussemy.
Appelé sous les drapeaux le 9 octobre 1913, il sert pendant le conflit au 78e RI. Il combat dans les Ardennes, participe à la bataille de la Marne. Il est tué à l'ennemi au coucher du bois de Mont Marc (Meurthe-et-Moselle) le 21 avril 1915 – Mort pour la France.
Retranscription de son décès sur les registres d'état-civil d'Évaux-les-Bains le 28 juin 1915.

34- DUCOUX Gilbert

Il nous a été impossible de retrouver la trace de ce soldat et de suivre ses campagnes. Le site *Mémoire des Hommes* ainsi que les archives municipales de Saint-Silvain-Bellegarde, ignorent son existence.

Sources

Archives départementales de la Creuse.

Registres d'état-civil des communes citées.

Registres des matricules.

Service historique de la Défense.

Journaux de marche des régiments cités.

Sites :
Mémoires des Hommes
LEONORE
Bigenet
Cghml
Francewebmemoral

Les enfants de La Rochette (23) morts pour la France

Relevés réalisés par Dominique Lecointre-Montagne

La commune de La Rochette comptait en 1911, 603 habitants, en 1921 la population est tombée à 503 ; la Guerre 14-18 a constitué un traumatisme démographique dans toute la France. Comme toutes les communes La Rochette a érigé un monument aux morts de la Guerre. Y figurent vingt-cinq hommes morts entre le 24 août 1914 et le 14 octobre 1918.

Adrien Nadaud était caporal et Victor Briquet sergent, mais tous les autres étaient simples 2e classe. Ils appartenaient tous à des régiments de fantassins sauf Pierre Guinot qui était au 3e régiment de Zouaves ; il était né à Magnat l'Étrange mais avait épousé à La Rochette, le 19 avril 1913, Marie Laveix du village de Lioreix et y habitait ; ce fut le premier mort de la commune : il avait disparu à Orêt en Belgique le 24 août.
Durant ce premier mois de guerre on estime qu'environ 80 000 soldats français sont tombés dont 27 000 le seul 22 août.
Quelques mois plus tard, la jeune veuve de Pierre Guinot perd le 27 mars 1915, son frère, Charles Laveix qui n'avait pas 20 ans.

Les hommes de La Rochette sont morts majoritairement sur les front de l'est et du nord. Quatre sont morts en septembre 1914, treize en 1915. Deux familles sont durement éprouvées : Auguste et Rosine Fourot du village de La Chirade apprennent le 15 avril 1915 la mort de leur fils Jacques et le 20 mai celle d'Ambroise. Charles et Honorine Pochet du village de La Chave perdent aussi deux fils : Alexandre en septembre 1914 et Simon en octobre 1915.
Le dernier mort sera Jean Maumy le 14 octobre 1918, un mois avant l'armistice. Il avait 19 ans et appartenait à la classe 19 incorporée par anticipation en avril 1918.

MORTS POUR LA FRANCE 1914-1918

1- GUINOT Pierre
Né le 22 avril 1887, décédé le 24 août 1914 à Orêt - Belgique
Disparu 3e Zouaves

2- DUTROMPT François
Né le 13 août 1880 mort le 7 septembre 1914 à Anglemont (88)
Mort de suite de blessures 121e RI

3- POCHET Alexandre
Né le 29 janvier 1893 décédé le 15 septembre 1914 à Troyes (10)
Mort de suite de blessures à l'hôpital 82e RI

4- FASSIER Aristide
Né le 5 mars 1863 décédé le 16 septembre 1914 à Vitry François (51) 78e RI

5- CONCHON Gustave
Né le 10 janvier 1883 décédé le 20 septembre 1914 à Touvent (60)
Tué à l'ennemi 278e RI

6- LAVEIX Charles
Né le 25 août 1895 décédé le 27 mars 1915 à Sainte-Menehould (51)
Mort de suite de blessures 151e RI

7- DAYRAS Adrien
Né le 15 février 1894 décédé le 9 avril 1915 à Bordeaux (33)
Mort de suite de blessures 170e RI

8- FOUROT Jacques

Né le 2 mai 1881 décédé le 15 avril 1915 à Ménil-La-Tour (54)
Mort de suite de blessures 78e RI

9- BRIQUET Victor
Sergent



Le Monument aux morts de La Rochette (Creuse) qui compte les 25 noms des enfants de la commune Morts pour la France entre 1914 et 1918. photo BLM

Né le 3 janvier 1883 décédé le 18 avril 1915 à Mont-Mare (54)
Tué à l'ennemi 78e RI

10- MAINGONNAT Gustave
Né le 23 août 1893 décédé le 27 avril 1915 à Guéret (23)
Malaise contracté en service 138e RI

11- CHAMINADAS Adrien
Né le 26 octobre 1890 décédé le 1er mai 1915 à Flirey (54)
Tué à l'ennemi 63e RI

12- LAUMET Jean Eugène
Né le 28 avril 1878 décédé le 16 mai 1915 à Moulin Laffaud (02)
Disparu 78e RI

13- TARTARY Albert
Né le 3 janvier 1895 décédé le 18 mai 1915 à Sommes-Suippes (51)
Mort de suite de blessures 342e RI

14- FOUROT Ambroise
Né le 2 octobre 1889 décédé le 20 mai 1915 à Bourganeuf (23)
Pneumonie à hôpital 162e RI.

15- VILLETELLE Alfred
Né le 30 avril 1894 décédé le 10 juin 1915 à Perthes-lès-Hurlus (51)
Tué à l'ennemi 342e RI

16- FARGEAT Frédéric
Né le 19 mai 1890 décédé le 13 juillet 1915 à Harazée (51)
Tué à l'ennemi 162e RI

17- POCHET Simon
Né le 12 février 1894 décédé le 9 octobre 1915 à Tahure (51)
Tué à l'ennemi 120e RI

18- PRIVAT Paul
Né le 14 novembre 1894 décédé le 28 novembre 1915 à Souchez (62)
Tué à l'ennemi 37e RI

19- MAILLARY Henri
Né le 10 février 1894 décédé le 10 avril 1916 à Bras-sur-Meuse (55)
Tué à l'ennemi 78e RI

20- PARIS Auguste
Né le 26 novembre 1885 décédé le 17 juin 1916 à Bois Firmin (55)
Tué à l'ennemi 321e RI

21- BEAUDENON Alfred
Né le 19 juin 1877 décédé le 16 mai 1917 à Moulin Laffaud (02)
Tué à l'ennemi 278e RI

22- OLIVIER Adrien
Né le 24 août 1878 décédé le 16 mai 1917 à Laffaux (02)
Disparu 16e RI

23- NADAUD Adrien Julien
Caporal
Né le 9 avril 1884 décédé le 30 août 1917 à Avercourt (55)
Tué à l'ennemi 16e RI

24- PEYTURAUD Alphonse Marcel
Né le 26 janvier 1893 décédé le 23 mars 1918 à Villiers (80)
Disparu au combat 321e RI

25- MAUMY Jean
Né le 8 mars 1899 décédé le 14 octobre 1918 à Neufchateau (88)
Méningite à hôpital 29e RI

Les enfants de Salon-la-Tour (19) morts pour la France 1917

Relevés réalisés par Patrick Renaudie

La commune de Salon-la-Tour, canton d'Uzerche, arrondissement de Tulle, ancien archiprêtré de Vigeois.
Salon, dit autrefois Celom en 1608, Celomus, Celomium, nous est probablement connu depuis le VIIe siècle, par la Vie de saint Vincentian ou Viance, qui en nomme l'ermitage, puis Sallon d'après l'arpentement de 1747 plus récemment Salons et enfin Salon-la-Tour par décret du 8 janvier 1880.

Le recensement de 1911 nous donne une population de 1945 habitants. L'utilisation des sols agricoles est de 75% avec un cheptel important.

1914 compte ses premiers tués. Ils seront ramenés au village par le train et accompagnés au bourg par leur proche et représentants de la municipalité. Un hôpital de convalescence a été installé au Château du Pin par la comtesse de Cosnac pour accueillir les blessés.

Nombre de tués cette année là : 10 sur 81.

MORTS POUR LA FRANCE 1917

1- BEYSSAC Firmin
Soldat Marsouin 37e RI Coloniale. Matricule 1764 au recrutement de Tulle.
Né le 13 avril 1894 Salon-la-Tour (19) fils de Jean et Anne Laforêt.
Tué à l'ennemi. Mort pour la France le 9 mai 1917 à La Cerna - Serbie.

2- BEYSSAC Henri Pierre
Maréchal des Logis - 37e Régiment d'artillerie lourde.
Matricule 1477 au recrutement de Tulle.
Né le 25 décembre 1891 Salon-la-Tour (19) fils de Bertrand et Marie Moussour.
Mort pour la France, des suites de ses blessures, le 24 juin 1917 à Terny-Sorny (Aisne) – Ambulance (5/44)

3- CHAUFFOUR Albert Zacharie
Caporal 313e RI. Matricule 754 au recrutement de Bois (41).
Né le 9 août 1880 à Fougères (Loir-et-Cher) fils de Célestine Chauffour.
Mort pour la France des suites de ses blessures, le 6 mai 1917 à Juvincout-et-Damary (Aisne). Inhumation : Nécropole Nationale Pontavert (Aisne) Tombe 74.

4- FEYDEL François
Soldat 100e RI. Matricule 1701 au recrutement de Tulle.
Né le 16 octobre 1892 à Salon-la-Tour (19) fils de Antoine et Anne Badefort.
Mort pour la France le 3 novembre 1917 à Courcy (Marne), tué à l'ennemi aux combats du secteur de Reims.
Inhumation : Nécropole Nationale Sillery (Marne) ; Tombe 4802.

5- GUILHEM Albert Jules Pierre
Zouave de 1re classe - 4e Régiment de Zouaves au Maroc. Matricule 1550 au recrutement de Tulle.
Né le 13 mai 1891 à Salon-la-Tour fils de Pierre et Amélie Puyfaucher.
Tué à l'ennemi. Mort pour la France le 6 août 1917 à Sidi Bel Kacem, Maroc.

6- LESCURE Antoine
Caporal - 409e RI. Matricule 1832 au recrutement de Tulle.
Né le 26 septembre 1883 à Vigeois (19) fils de Jean et Marie Vialle.
Disparu. Mort pour la France le 9 mai 1917 à Cauroy-lès-Hermonville (Marne).

7- MAURY Henri
Soldat de 2e classe – 283e RI. Matricule 1790 au recrutement de Tulle.
Né le 1er novembre 1896 à Salon-la-Tour fils de Pierre et Louise Montagnac.
Tué à l'ennemi. Mort pour la France le 24 octobre 1917 au Chemin des Dames (Aisne).

8- MEYZAUD Léonard
Soldat - 300e RI. Matricule 549 au recrutement de Tulle.
Né le 10 novembre 1879 à La Porcherie (87) fils de Léonard et Léonarde Roux.
Tué à l'ennemi. Mort pour la France le 27 juin 1917 à Mont-sans-Nom (Marne).
Inhumation : Nécropole Nationale Le Bois du Puits -Aubérive (Marne) ; Tombe 3462.

9- MOULINIER Jean Baptiste
Soldat de 2e classe - 106e RI. Matricule 1732 au recrutement de Tulle.
Né le 28 mars 1897 à Salon-la-Tour (19) fils de Jean et Anna Merliaud.
Mort pour la France des suites de ses blessures, le 10 mai 1917 à Vauxtin (Aisne)- Ambulance 19:6.
Inhumation : Nécropole Nationale Soupir 1 – Soupir (Aisne) ; Tombe 2072.

10- NOUAILLE Etienne
Sapeur 6e Régiment du Génie Compagnie 10/55. Matricule 1791 au recrutement de Tulle.
Né le 1er novembre 1890 à Salon-la-Tour (19) fils de Jean et Anne Siriex - marié à La Porcherie (87) avec Anne Pinaud.
Tué à l'ennemi. Mort pour la France le 6 septembre 1917 à Braye-en-Laonnois (Aisne).
Inhumation : Nécropole Nationale Soupir 1 – Soupir (Aisne) ; Tombe 644.

Postface

Elisabeth Maciejowski, maire honoraire d'Ambazac

Sur cette terre limousine appauvrie, il y a tant à refaire...

Elisabeth Maciejowski première adjointe, puis maire et présidente de la Communauté de communes a donné 20 ans de sa vie à Ambazac.

Sa famille maternelle s'inscrit toute entière entre Verneuil et Aixe-sur-Vienne. On y trouve des Maumy, (le nom de sa mère), des Brissaud, des Durousseau, des Moncheny, propriétaire, laboureur, greffier ou marchand. La trame d'une généalogie en Val de Vienne. Son grand-père travaillait dans une usine de kaolin en bord de Vienne au pont de la Gabie où est née sa mère Marie-Louise Maumy. Elle qui fut couturière en région parisienne où elle a travaillé 30 ans avant de retourner s'installer à Limoges à presque 50 ans avec « Babette » sa fille unique.

Elisabeth Maciejowski fête le 30 novembre 2017 son 80e anniversaire et se dit que si elle avait 20 ans de moins elle consacrerait sa vie au Limousin.

Cette femme, de belle allure, de noble prestance aime donner parce qu'elle aime convaincre. Elle a renoncé à se présenter en 2014 lors des dernières élections municipales, parce qu'elle considère que *la terre comme la vie a besoin de renouvellement*. Elle n'en a pas pour autant souhaiter abandonner son investissement dans la communauté sociale et a accepté la présidence d'une maison d'édition « Culture et patrimoine » à Limoges, qui avait besoin d'une reprise en main.

Après une vie dans la mutualité agricole, puis trois mandats d'élue locale, Elisabeth Maciejowski a un regard sévère sur ce Limousin qu'elle aime, mais dont elle pense qu'il a besoin d'un profond renouvellement. Courageuse et déterminée, consciente que c'est en équipe que l'on fait avancer les choses, elle continue à œuvrer à sa place, pour redonner au Limousin, la force du sanglier...



Elisabeth Maciejowski devant sa maison d'Ambazac le 16 octobre 2017. Photo jjm

Jean-Jacques Mauriat



D'onte ses ?
Je ne vais pas dire que je suis des Alpes bien que née à Chamonix… Puisque j'avais 3 mois lorsque Maman est repartie à Lagny en Seine-et-Marne, où elle avait un atelier de couture et où elle m'a élevée pendant 10 ans avant que nous rejoignions son pays natal, le Limousin.
Ma mère est née au Pont de la Gabie à Verneuil (Haute-Vienne). Ses parents et surtout ses grands-parents traitaient le kaolin, dans une usine qui était le long de la Vienne où ils étaient ouvriers.

Vos parents...
Mon père s'appelait Marc Désiré Edouard Demaria, il était d'origine italienne. Son père, mon grand-père que je n'ai jamais connu, était organiste en chef au Sacré Cœur de Paris. Mon père est parti, j'avais 3 mois… Parti chercher des allumettes, mais il n'est pas revenu. J'avais 15 ans lorsque je l'ai rencontré pour la première fois. Ensuite, je ne l'ai revu qu'une fois mariée. Il avait manifesté le désir de connaître mon mari. J'ai eu de ses nouvelles, de temps en temps et lorsque, quelques années plus tard, il a été souffrant, je l'ai accompagné. Après une intervention chirurgicale cardiaque, il est décédé alors qu'il était en convalescence. J'ai rassemblé quelques unes de ses affaires que j'ai placées dans une valise. Après plusieurs années, j'ai découvert un papier sur lequel il écrivait qu'il souhaitait mettre fin à ses jours. Il ne voulait pas être une charge pour moi, car il était devenu très dépendant. C'est la première fois que je me suis dit que mon père m'avait peut-être aimée. C'était un peu tard. Il avait 81 ans et moi 57.

Il avait connu vos enfants ?
Oui, il a connu mes deux enfants Catherine et Pierre, et ma petite-fille Margaux. Il a trouvé qu'elle était un beau bébé. Mes parents ne se sont jamais retrouvés. Maman avait 13 ans de plus que mon père, la différence ne se voyait pas. Maman était une petite femme très vive, très mince… Intéressante. Elle avait travaillé 15 ans chez Chanel, et 3 ans chez Patou à la belle époque, comme couturière dans le flou, dans la robe. Elle a interrompu ce travail pour suivre mon père à Chamonix. Puis ensuite, pour m'élever, elle a monté un petit atelier de couture à Lagny-sur-Marne.

Vous étiez donc fille unique, dans un environnement de femmes… Ça ne vous a pas trop pesé ?
À l'époque je ne me posais pas trop de questions. J'avais un oncle, le beau-frère de ma mère pour lequel j'avais une affection, mais lui pas du tout… Pourtant ça ne me traumatisait pas. J'étais simplement heureuse avec maman.

Vous êtes devenue Limousine à qu'elle époque…
Je crois que j'ai toujours été limousine, certes mon enfance s'est déroulée à Lagny, mais je suis enracinée dans cette région. En fait, je ne connais ni Chamonix ni Lagny…

Avez-vous des souvenirs de votre arrivée dans ce Limousin que vous ne connaissiez pas ?
Non, je n'en ai aucun souvenir, j'étais tellement heureuse, ma grand-mère avait une maison rue du Clos les brunes, elle habitait au rez-de-chaussée, mes cousins

au premier étage, et nous étions au second. J'avais trouvé une famille bien que nous vivions assez isolées toutes les deux.

Lorsque vous vous voyez dans la glace vous êtes la fille de votre mère ou de votre père ?
Je suis très nettement la fille de mon père. J'aurais aimé ressembler à ma mère, mais je ressemblais à mon père. La première fois que nous nous sommes rencontrés, j'étais dans un taxi entre mon père et ma mère… nous étions ensemble pour la première fois, et ça m'a vraiment troublée.
Mon père, ressemblait à Mermoz… Oui je ressemblais à mon père s'est indiscutable.

Avez-vous une idée de l'avenir que vos parents, vous souhaitaient.
Je pense que j'ai été la dernière des préoccupations de mon père. Lors de ma naissance, mes parents vivaient ensemble depuis 5 ans, mais je ne suis pas certaine d'avoir été désirée. Disons que j'ai été acceptée, du moins par ma mère.
Je m'appelle Elisabeth et pas Désirée, lui s'appelait Désiré... Mais bon, ce n'est pas grave. Cependant je crois que j'ai toujours recherché chez un homme cette affection paternelle qui me manquait. J'avais un petit vide. Je ne me suis jamais appesantie sur mon sort. J'ai toujours aimé ceux que j'avais autour de moi. J'aime les gens. Je recherche beaucoup l'affection des gens. Parfois je me suis engagée dans des directions parce qu'on me l'avait demandé. J'ai accepté parce que je ne voulais pas décevoir. Mais c'est un défaut.
Je ne voulais pas décevoir ma mère et c'était très important.

Ceci explique peut-être votre engagement politique ?
Sans doute, car il est vrai qu'on me l'a proposé. Je n'avais jamais eu d'engagement politique au sens noble du mot. Je travaillais à la Mutualité agricole et j'adorais ce que je faisais. J'allais dans tout le Limousin, pour convaincre mes interlocuteurs de la politique ou de la stratégie qui avait été décidée. J'aimais convaincre…

Est-ce que votre adolescence explique votre avenir. En 1945 vous avez 8 ans. Avez-vous des souvenirs de la libération ?
Ah oui… À Lagny j'ai vu l'arrivée des Américains. Ma mère était affolée, parce que chaque fois que je voyais un homme, je courais vers lui en disant : « papa, papa… ». Très jeune je courais vers les Allemands, ils me prenaient dans les bras, me donnaient du chocolat… Mais ils n'étaient pas des ennemis…
Quand les Américains sont arrivés, je faisais la même chose et courais vers eux en criant « papa, papa ». Je me disais que parmi ces hommes qui arrivaient, il y en avait un qui était peut-être mon père !
Chaque fois, que ce soit les Allemands ou les Américains, ils avaient un geste paternel avec moi. Donc c'était merveilleux. J'étais très blonde… Tout le monde me connaissait. On disait : *si vous cherchez Madame Maumy, vous n'avez qu'à demander la couturière dont la fille s'appelle Babette !*

Votre adolescence à Limoges s'est construite de la même manière…
Oui, j'étais à l'école et au collège, je voulais devenir professeur de gymnastique. Ça n'a pas été le cas. À 17 ans, on m'a proposé de devenir comptable, moi qui déteste les chiffres. Puis de propositions en propositions je suis entré à la mutualité agricole… j'avais la chance d'être prise là où je me présentais et j'ai tout de suite travaillé pour aider ma mère financièrement.

C'est comme ça que vous avez rencontré votre mari Paul Maciejowski ?
Je l'ai rencontré j'avais 17 ans. Puis en février 1956, il est parti en Algérie, pour 3 ans, et nous nous sommes mariés trois mois après son retour.

Votre engagement politique est déjà important à l'époque ?
Pas du tout. Je connais par mon travail les élus MM. Rodet, Demerliat, Jean-Claude Peyronnet… Mais seulement dans le cadre de mon travail. Je vote, et je vote à gauche. Mais je ne suis pas militante. Nous avons une maison à Ambazac, où nous n'habitons

pas, et je ne connaissais pas le maire de la commune.
À l'époque, Groupama avait décidé de se regrouper sur ce qui allait devenir la nouvelle région et s'appelait Groupama-Centre-atlantique. Le siège était à Niort. Le directeur m'avait demandé de travailler sur les 10 départements. Ce que j'ai fait avec bonheur. Je formais des administrateurs à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles en milieu rural et j'initiais et développais la *Téléassistance présence verte*.
À l'époque notre lieu de résidence était Limoges. Mon mari ayant une entreprise de chauffage et ne souhaitait pas venir à Ambazac… J'avais pu rejoindre Ambazac à la demande du maire M. Gagnadre. Il avait entendu dire que j'allais prendre ma retraite. En 1995, il voulait une équipe nouvelle. Et c'est ainsi que je l'ai rejoint.
C'est sans doute la première fois que j'ai eu un acte politique me disant que ça pouvait être intéressant. Je pensais que j'avais peut-être une vie après 40 ans à la mutualité agricole.

Quand vous êtes élue sur la liste victorieuse, vous devenez première adjointe ?
Une fois notre liste élue, je deviens adjointe pour les affaires sociales. Ce qui me ravie. Il y avait beaucoup de projets à réaliser : dans la petite enfance, l'aide aux devoirs. L'amélioration des structures telles que cantine scolaire, centre de loisirs, centre social ; de très belles réalisations à porter par une équipe. Je suis foncièrement active et j'aime apporter et organiser des services. Je n'étais toujours pas engagée politiquement. Pourtant M. Gagnadre souhaitait que je lui succède aux élections suivantes. Il a donc pris l'avis des élus socialistes du département. Il leur a dit qu'il pensait à moi pour l'avenir mais que je n'étais pas socialiste. À l'unanimité, c'est lui qui me l'a rapporté, ils ont répondu : *ne l'embête pas avec ça, nous la connaissons c'est quelqu'un de loyal.* Ils pensaient que j'étais connue sur l'ensemble de la Haute-Vienne et que je renvoyais une image positive. Quel bel hommage, cela m'avait touchée.

Vous devenez donc Maire d'Ambazac.
Oui, avec un très beau score. Une élection ça n'est jamais gagnée. En effet je succédais à André Gagnadre et nous souhaitions continuer à améliorer notre commune et la vie de nos administrés en boustant notamment la vie économique et la démographie. J'ai eu la chance d'avoir autour de moi une très belle équipe pluri-disciplinaire politiquement et très complémentaire. Tout seul on ne fait jamais autant qu'à plusieurs personnes motivées.

Vous avez donc été maire, présidente de la communauté de communes…
C'était un très beau challenge ! Un peu lourd, mais très gratifiant. Être maire d'une commune de presque 6 000 habitants, c'est conduire une véritable entreprise. Ambazac c'est plus de 80 emplois municipaux dans les secteurs les plus divers ; urbanisme, assainissement, entretien des écoles, activités extra-scolaires, gestion travaux divers de régie sur plusieurs communes etc. Une telle gestion requiert d'être bien entourée au niveau administratif et comptable. C'est être présent en permanence, souvent les week-end et même la nuit lors d'accidents graves matériels ou humains. C'est afficher une dynamique concertée pour mener à bien les projets structurants, c'est aussi et surtout une aptitude à rassembler une équipe, à écouter et à entendre les administrés. Un rôle à plein temps et si l'on rajoute la responsabilité de la communauté de communes (7 communes) qui a permis d'amorcer l'avenir sur un territoire plus vaste, là encore de rassembler et travailler avec toute la confiance nécessaire pour toute entreprise. De très très belles années qui laissent de merveilleux souvenirs. Avec le bonheur de bénéficier d'un facteur sympathie de la part des administrés : un cadeau.

Mais la politique est aussi parfois cruelle?
Ce fut surtout le cas en 2014 année de nouvelles élections auxquelles je ne me suis



pas présentée. Trois mandats municipaux sur presque 20 ans cela suffit ! Il y a eu l'émergence du Front de gauche qui a tout de suite voulu casser tout ce qui avait été fait. L'histoire de Muret[1] a été terrible de conséquences et laissera des traces indélébiles au niveau humain. Quel gâchis et quelle haine. La haine ne véhicule jamais rien de bon.

Vous n'avez pas voulu préparer votre succession ?
C'est vrai. Je n'ai pas organisé ma succession. Je ne suis pas une vraie politique, j'ai pensé que je n'avais pas le droit d'organiser ma succession.

Vous êtes aujourd'hui Ambazacoise, maire honoraire d'une terre profondément limousine, est-ce que vous partagez cette pensée ?
Ambazac est une terre profondément limousine. C'est une commune à la fois douce et forte, comme les monts qui l'entourent. Sans doute qu'avec la forte démographie de ces dernières années, les nouveaux arrivants sont moins viscéralement limousins.

Il n'y a pas eu un précipité autour de cette réalité limousine ?
Non les anciens deviennent un peu taiseux ! Ils observent.

Quelle image avez-vous du Limousin ?
Une très belle image. Je suis très fière d'être limousine même si je suis un peu en colère de voir comment les *choses* se passent aujourd'hui. Il n'y a pas assez de renouvellement. Je trouve que le Limousin est une terre vieillissante. Il y a des personnes de qualité, mais ils restent trop longtemps et empêchent l'arrivée de jeunes talentueux qui vont parfois voir ailleurs. C'est comme la terre, si on ne l'oxygène pas elle s'appauvrit.

Quel est l'événement ou les événements qui vous semblent le mieux traduire ce qu'est le Limousin ?
Aujourd'hui, l'événement majeur c'est le regroupement des régions pour former la Nouvelle Aquitaine, mais j'ai l'impression que le Limousin subit plus qu'il ne combat.

L'esprit Guinguoin manque par exemple…
Tout à fait et même au-delà, quand vous voyez ce que cette terre limousine a donné comme gens de qualité qui ont pesé sur le sort de la France. En fait l'engrais qui existait est parti ailleurs, car on n'a pas su le retenir.

Qu'est-ce que vous n'aimez pas dans le Limousin…
Ce que je viens de vous dire. Ce manque de réaction de résistance et d'audace.

Qu'est-ce que vous aimez dans le Limousin ?
L'environnement, la qualité de la vie. J'aime beaucoup de gens qui y vivent. Parfois j'ai pourtant envie de partir.

Et vous iriez où ? en Guyane ?
Non. J'irais à Arcachon, un autre endroit que j'aime. Bien sûr pas pour les mêmes raisons. Et puis je resterai dans la Nouvelle Aquitaine.

1 Le responsable technique et pédagogique du centre équestre municipal de Muret a été licencié pour fautes graves. Le Conseil des prud'hommes dans son jugement du 17 juin 2015, a débouté la municipalité qui a été condamnée à verser plus de 120 000 € d'indemnité pour licenciement abusif.



Ah si j'avais 20 ans de moins ! J'aurais envie de participer à l'avenir de cette nouvelle région et de me battre pour mon territoire limousin.

Essayons de définir le Limousin.
Si c'était un arbre…
Ce serait un châtaignier…
Si c'était un animal...
Un sanglier, et oui c'est un animal puissant qui sait se défendre ! Ce n'est pas seulement un prédateur. Avec sa famille, laie et marcassin, il me semble qu'il a lui aussi une *vie affective*. Je détonne sans doute en choisissant cet animal au lieu de nos magnifiques vaches limousines. Elles sont devenues trop passives.
Si c'était un rêve…
J'ai tendance à ne rêver que pour mes petits-enfants, mais je rêverais que mon fils qui est en Australie, revienne à Ambazac et s'implique dans ce territoire… Mais c'est vraiment un rêve…

Vous êtes mère et grand-mère, aimeriez-vous que votre descendance, votre lignée s'inscrive dans ce Limousin.
Je me rends bien compte que j'en aurais envie. Car c'est aussi reconnaître que mes cinq petits-enfants, que je trouve formidables, pourraient faire quelque chose de leur vie en Limousin. Il y a beaucoup de choses à faire, sur cette terre appauvrie, je dirais même qu'il y a eu un passage à vide, et qu'il y a beaucoup de choses à refaire en Limousin.

Propos recueillis le 16 octobre 2017
par Jean-Jacques Mauriat

ASCENDANCE LIMOUSINE D'ELISABETH MACIEJOWSKI

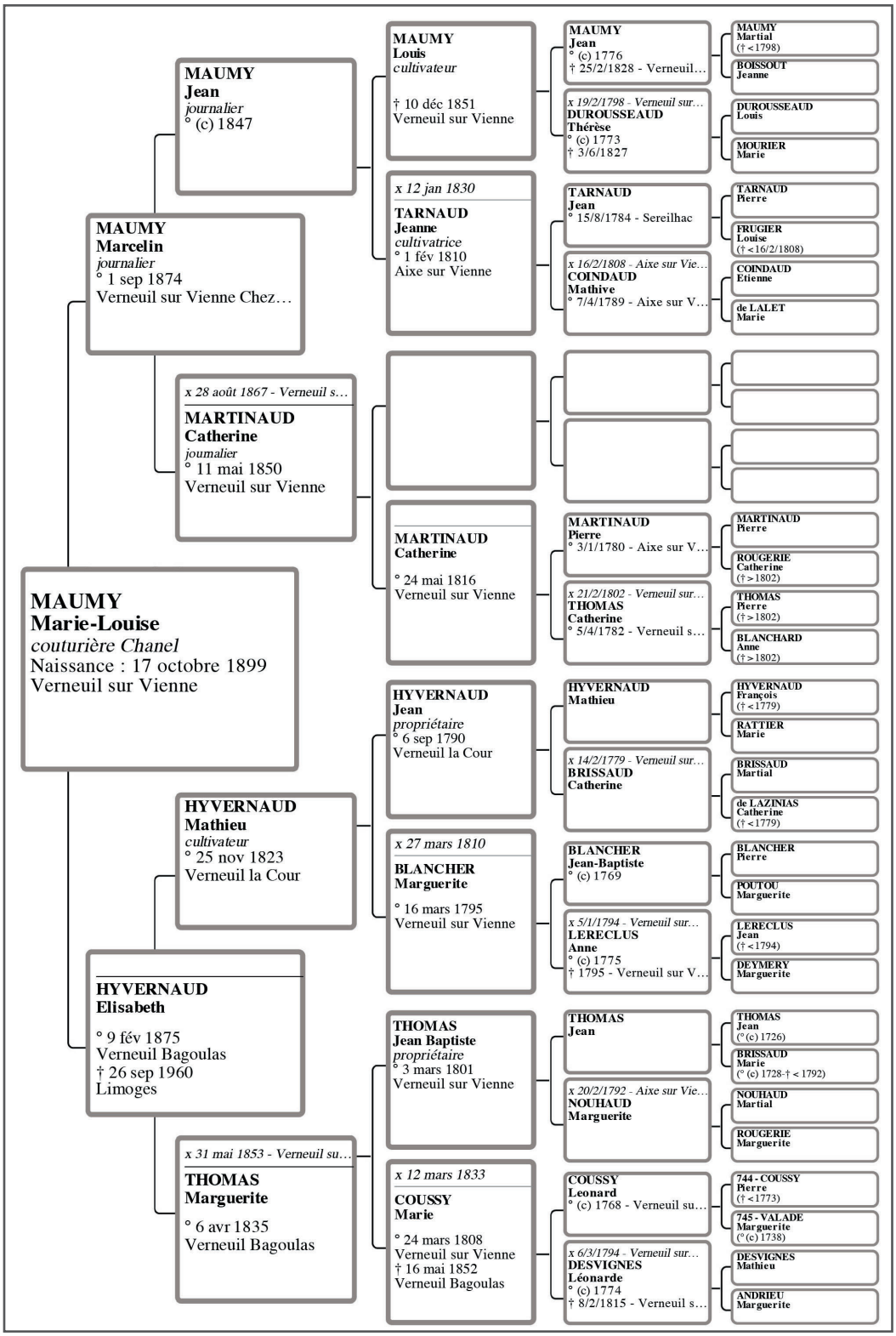

BULLETIN D'ABONNEMENT À "D'ONTE SES ?"

REVUE D'HISTOIRE ET GÉNÉALOGIE DES LIMOUSINS

Éditée par le Cghml

Je soussigné M. ou Mme _

Demeurant : _
_ _
_ _
_ _

Pour me permettre de recevoir les bons de souscription aux publications Hors-séries de D'onte ses, je donne mon adresse courriel :

_ _

SOUHAITE M'ABONNER À LA REVUE SEMESTRIELLE "D'ONTE SES ?" ÉDITÉE PAR LE Cghml

cochez les périodes d'abonnement qui vous intéressent

◊ **Abonnement à la revue "D'onte ses ?" histoire et généalogie des Limousins deux numéros par an : 25€ (au lieu de 32€) et j'économise 7€**
sortie en avril et octobre de chaque année, frais de port inclus en France métropolitaine

◊ **Abonnement à la revue "D'onte ses ?" histoire et généalogie des Limousins quatre numéros pour deux ans : 48€ (au lieu de 64€) et j'économise 16€**
sortie en avril et octobre de chaque année, frais de port inclus en France métropolitaine

Fait à le (date) Signature

Ci-joint le règlement de mon abonnement.

BULLETIN D'ABONNEMENT À RETOURNER À :
CGHML
D'ONTE SES
54, RUE PIERRE ET MARIE CURIE
87000 LIMOGES
OU ABONNEMENT EN LIGNE SUR LE SITE : www.cghml.fr

BULLETIN D'ADHÉSION

cercle de généalogie et d'histoire des marchois et limousins

Association Loi 1901
J.O. du 20 juin 1979
Membre de la fédération
française de généalogie

Cghml
54, rue Pierre et Marie Curie
87000 Limoges
courriel : cghml87@gmail.com
téléphone : 05 55 33 43 12
site internet : cghml.fr

Coordonnées

M ◊, Mme ◊, Association ◊.
Nom (en lettres capitales) : ..... Prénom : .....
Né(e) le (facultatif), à :.....
Adresse :.....
Code postal :..... Ville :.....
Pays :.....
Téléphone (facultatif) :.....

Coordonnées électroniques

Adresse courriel (adresse@domaine.fr/com) : .....

Mon règlement

(Les chèques doivent être libellés à l'ordre du Cghml)
Cotisation découverte 6 mois échéance 31/12 de l'année en cours (19 euros) .....€
Cotisation annuelle France métropolitaine échéance 31/12 de l'année en cours (37 euros) .....€
Cotisation annuelle hors métropole échéance 31/12 de l'année en cours (48 euros) .....€
Supplément pour internaute désirant recevoir la Lettre de d'Onte Ses ? papier (14 euros) : .....€
TOTAL :.....€

◊ Je déclare adhérer aux statuts du Cghml (envoyés sur demande) et participer aux activités proposées.

Fait à .....le .....

Signature :

• Mon **adhésion découverte** part du jour de l'inscription dans le fichier des adhérents et s'arrête le 31 décembre de l'année en cours. Je reçois 250 points avec mon code d'accès au site internet, je reçois par courrier la revue *D'Onte ses ? Histoire et généalogie des Limousins* du mois de novembre, je reçois sur ma boîte mail, *la Lettre de D'Onte ses ?*, trimestrielle.

• Mon **adhésion en année pleine**, part du jour de l'inscription dans le fichier des adhérents et s'arrête le 31 décembre de l'année en cours. Je reçois 500 points avec mon code d'accès au site internet du Cghml, je reçois par courrier postal les deux revues semestrielles *D'Onte ses ?, Histoire et généalogie des Limousins*, je reçois sur ma boîte mail, *la Lettre de D'Onte ses ?*, trimestrielle.

D'ONTE SES ?
LES HORS-SÉRIES Nº 18 À 20
BON DE SOUSCRIPTION

Nº 18 - LES ENFANTS DE VERNEUIL-SUR-VIENNE MORTS POUR LA FRANCE 1914 - 1918

de Monique Gallais

64 enfants de Verneuil-sur-Vienne sont morts pour la France entre 1914 et 1918. Monique Gallais a recherché et dressé la généalogie de tous ces jeunes hommes. L'histoire des poilus sous les drapeaux jusqu'à leur mort, mais aussi la réalité de familles qui ont souvent perdu des fils, des frères, des cousins.

prix exceptionnel : 15€

Nº 19 - LES ENFANTS DE FAUX-LA-MONTAGNE MORTS POUR LA FRANCE 1914 - 1918

de Brigitte Caloo et Christiane Burdin

Relevés et généalogie des 110 morts pour la France de la commune de Faux-la-Montagne en Creuse.

Nº 20 - MARCHOIS ET LIMOUSINS AU GRAND CONSEIL 1701 - 1791

de Philippe Florentin

Les archives du Grand Conseil forment un ensemble de 1 327 cotes pour l'Ancien Régime. Les minutes d'arrêts y contribuent pour 903 cotes dont on ne connaît guère le contenu et qui vont de 1503 à 1791.
En m'attaquant aux 235 derniers cartons des arrêts qui vont de 1701 à 1791, je ne pensais pas trouver grand chose d'intéressant, poussant l'enquête plus par systématisme que par intérêt, mais comme toujours, c'était une erreur, et ce sont 2121 notices qui permettent désormais d'exploiter cette quatrième et dernière série de cartons.

prix exceptionnel : 20€

BON DE SOUSCRIPTION

D'ONTE SES ? LES HORS-SÉRIES

Je soussigné M. ou Mme _

Demeurant : _

_ _

_ _

_ _

Adresse courriel : _

Adhérent du Cghml n° : _

SOUHAITE SOUSCRIRE À L'ÉDITION PAR LE Cghml DE(S) L'OUVRAGE(S) SUIVANT(S)

cochez les ouvrages qui vous intéressent

MARCHOIS ET LIMOUSINS AU GRAND CONSEIL 1701-1791

de Philippe FLORENTIN au prix de 20€

Ce Bon de souscription devra être confirmé par un acte d'achat adressé au siège social, au plus tard dans le trimestre suivant la date de publication de l'ouvrage qui me sera communiquée par courrier ou courriel. Au delà de ce délai, je ne pourrai plus prétendre au prix exceptionnel de souscription.

Fait à le (date) Signature

La publication de ces hors-séries est prévue pour l'hiver 2017/2018

BON DE SOUSCRIPTION À RETOURNER À

CGHML 54, RUE PIERRE ET MARIE CURIE 87000 LIMOGES

OU À COMMANDER DIRECTEMENT SUR LE SITE DU CGHML À : www.cghml.fr

Les Hors-séries de D'onte ses :

Les mélanges Marchois et Limousins.

N°1 *Le cartulaire de Saint-Barthélémy de Bénévent* - 2011 Philippe Florentin

N°2 *Marchois et Limousins au Parlement civil de Paris 1395-1571* - 2011 Philippe Florentin

N°3 *Le trésor de Ventadour 1re partie* - 2011 Philippe Florentin

N°4 *Tarnac sous la restauration, le recensement de 1827* - 2011 Brigitte Favrie-Banette

N°5 *Siège et traité de Gimel 1594* - 2013 Philippe Florentin

N°6 *Minutes notariales de Corrèze perdues et retrouvées 1443-1595* - 2013 Philippe Florentin

N°7 *Marchois et Limousins au Grand conseil 1501- 1599* - 2014 Philippe Florentin

N°8 *Accords marchois et Limousins 1300-1713* - 2015 Philippe Florentin

N°9 *Marchois et Limousins au Parlement criminel de Paris 1312-1567* - 2015 Philippe Florentin

N°10 *Marchois et Limousins au Grand conseil 1600- 1650* - 2016 Philippe Florentin

N°11 *Marchois et Limousins au Grand conseil 1651- 1700* - 2016 Philippe Florentin

N°12 *Minutes notariales de Creuse perdues et retrouvées* - 2016 Philippe Florentin

Mémoires de guerre des Limousins

N°13 *Des hommes et des chevaux dans la Grande guerre du dépôt de remonte de Saint-Junien au Haras national de Pompadour* - 2015 Collectif

N°14 *Enfants de Saint-Auvent morts pour la France 1914-1918* - 2016 Monique Gallais

N°16 *Enfants de Saint-Priest-sous-Aixe morts pour la France 1914-1918* - 2016 Monique Gallais

N°17 *Enfants de Verneuil-sur-Vienne morts pour la France 1914-1918* - 2017 Monique Gallais

La terre des Limousins

N°15 *Les salviat la vie dans le nom 1600-2000* Michel Cousin